

INTRODUCTION

... 2

... 4

... 9

INTRODUCTION

... 28

... 44

... 51

... 73

... 83

... 12

... 13

DONNEES EXTRA-LINGUISTIQUES

...

1.69

BU PARIS OUEST NANTERRE LA DEFENSE	
A RETOURNER LE	
21 MARS 2012	

2

4

9

28

44

51

73

83

12

13

19

20

22

22

23

24

25

25

26

27

27

27

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

Données extra-linguistiques

Guerre d'Algérie et socio-linguistique	p. 2
Les documents	p. 4
Données historiques	p. 9
<u>Hypothèses et méthode</u>	p. 28
Choix des synchronies	p. 44

ETUDE LINGUISTIQUE

<u>Synchronie I</u> (Nov-Déc.1954)	p. 51
Tableaux pour la Synchronie I	p. 73
<u>Synchronie II</u> (Février 1956)	p. 83
Tableaux pour la Synchronie II	p. 12
<u>Synchronie III</u> (Mai-Juin 1958)	p. 13
Tableaux pour la Synchronie III	p. 19
<u>Synchronie IV</u> (Sept-Oct.1959)	p. 20

CONCLUSIONS LINGUISTIQUES ET SOCIO-LINGUISTIQUES

Modèle linguistique et modèle idéologique	p. 22
Ambiguïté et discours politique	p. 22
Formes du discours politique : les types d'énoncé	p. 23
Les unités lexicales	p. 24
Le métadiscours et ses marques formelles	p. 25
Désignations des habitants de l'Algérie	p. 25
Conclusion générale	p. 26

BIBLIOGRAPHIES

Bibliographie de la guerre d'Algérie	p. 27
La presse	p. 27
Bibliographie linguistique	p. 27

LE CORPUS EST PRESENTE DANS UN SECOND VOLUME

AU : L'Aurore
FIG : Le Figaro
PL : Le Parisien Libéré
LM : Le Monde
POP : Le Populaire
H : L'Humanité

REFERENCES AU CORPUS

Synchronie I (S.I) = Novembre-Décembre 1954
Synchronie II (S.II) = Février 1956
Synchronie III (S.III) : Mai-Juin 1958
Synchronie IV (S.IV) = Septembre-Octobre 1959
La référence III-FIG-24/5 se lit de la manière suivante :
Synchronie III = 1958 , Le Figaro , 24 Mai

ABREVIATIONS ET SYMBOLES UTILISES DANS L'ANALYSE LINGUISTIQUE

A : Algérie
la nation A, les A, les nationalistes A... : la nation algérienne, les Algériens, les nationalistes algériens
AF / l'AF : Algérie française, l'Algérie française
C : Commentaire sur énoncé
ER : Énoncé rapporté
F : France
la nation F, national F, les F d'A... : la nation française, national français, les Français d'Algérie
P : Proposition
SN : Syntagme nominal
T : Transformation
T.nég. : Transformation négative
T.nom. : Transformation nominale
V : Verbe
X =====> Z : X se réécrit Z
X <===== Z : X implique Z
(: Formule d'inclusion

GUERRE D'ALGERIE ET SOCIO-LINGUISTIQUE

L'idée d'étudier le vocabulaire politique de la guerre d'Algérie peut rencontrer au départ les objections de l'historien. S'il est convenu désormais d'appeler guerre d'Algérie les événements qui se déroulent entre le 1^{er} Novembre 1954 et le 18 Mars 1962 et aboutissent à la proclamation de l'indépendance de l'Algérie, le souvenir de cette époque est encore marqué de passion, ses effets n'ont pas fini de se faire sentir, elle est trop proche de nous en un mot pour relever de l'histoire. Le reproche qu'on pourrait ainsi nous adresser serait sérieux si nous nous proposons de confronter la réalité objective des faits avec la subjectivité de ceux qui les ont vécus, saisie à travers l'analyse de ce qu'ils ont dit. Cette visée historique nous est étrangère.

Sans préjuger des conclusions auxquelles pourront dans l'avenir arriver les historiens sur les causes et les aspects de ce conflit, nous avons vu dans la guerre d'Algérie une crise qui engendre les tensions les plus grandes à l'intérieur de la communauté française. "Affaire intérieure" pour les uns, "problème", "question", "drame" ou "tragédie" pour les autres, "guerre", "guerre coloniale", "guerre sans

visage" pour certains : la diversité dans la manière de nommer les événements vécus est révélatrice de ces tensions. L'Insurrection de Novembre 1954 mettait brutalement en cause le lien existant entre l'Algérie et la France. Par là même elle atteignait l'image de l'Algérie forgée au cours de cent trente ans de présence française, et corrélativement, une certaine image de la France. Au-delà des intérêts et des privilèges que menaçait la lutte menée par les Algériens au nom de la nation algérienne, c'est donc la France elle-même qui se trouvait mise en question. Voilà pourquoi la guerre d'Algérie fut beaucoup plus qu'un épisode de la vie politique française. Elle entraîna la faillite de la IV^e République et l'avènement du régime gaulliste. Elle provoqua simultanément dans l'opinion publique des sursauts passésistes et des prises de conscience douloureuses ; elle consacra parmi les Français des clivages politiques et éthiques à la fois. La crise fit surgir et porta à leur paroxysme les conflits qui étaient latents. Elle agit à la manière d'un révélateur des distorsions idéologiques à l'intérieur de la communauté.

Ainsi appréhendée globalement, la guerre d'Algérie nous a semblé un lieu privilégié pour une étude socio-linguistique et nous avons décidé de la prendre à la fois comme cadre et comme objet de notre analyse. Est-il possible de trouver dans le comportement linguistique des groupes sociaux le reflet des tensions nées de la guerre ? Comment se manifestent dans le langage les clivages que nous avons évoqués ? C'est à ces questions que notre travail doit essayer de répondre.

S'il est vrai qu'il existe une relation étroite entre presse et société, le comportement linguistique de la communauté française pendant la guerre d'Algérie peut être saisi à travers les énoncés de la presse française. Dans la perspective où nous nous plaçons, nous avons voulu choisir un éventail assez large de journaux représentatifs des divers groupes socio-politiques français.

Nous avons cherché à obtenir une certaine homogénéité en retenant exclusivement des quotidiens parisiens. Nous éliminons par là les disparités qui peuvent tenir au niveau d'élaboration stylistique (différence entre un hebdomadaire et un quotidien par exemple) ou à des traits régionaux. Tous les quotidiens choisis, à l'exception du monde, paraissent le matin : la nature des articles pris en considération - articles de commentaire politique - nous a semblé rendre négligeables les effets de cette différence.

Dans la mesure où l'époque étudiée est proche de nous et où la plupart des journaux qui paraissaient entre 1954 et 1962 existent encore, l'intervention d'éléments subjectifs dans le choix et le classement socio-politique des quotidiens est inévitable. Les six quotidiens que nous

avons retenus nous ont paru représentatifs des principaux groupes socio-politiques de la communauté française. Ce sont L'Aurore (AU), Le Figaro (FIG), Le Parisien Libéré (PL), Le Monde (LM), Le Populaire (POP) et L'Humanité (H).

Les données sociologiques dont on peut disposer sur les lecteurs de ces quotidiens confirment cette appréciation. Le tableau ci-dessous reproduit les résultats d'une enquête réalisée en 1957-1958 auprès des lecteurs de nos journaux (exception faite du Populaire) avec le concours de l'I.N.S.E.E. Il donne le pourcentage des lecteurs répartis 1) par catégorie socio-professionnelle 2) par niveau d'instruction.

	AU	FIG	PL	LM	H
1) Agriculteurs exploitants	1	5	2	2	1
Salariés agricoles	0	1	1	0	4
Petits patrons	17	8	9	8	5
Patrons, cadres supérieurs	14	39	3	50	15
Cadres moyens, employés	29	28	23	27	22
Ouvriers	20	7	49	3	53
Divers	9	6	9	4	6
2) Niveau primaire	53	25	75	19	77
Primaire supérieur	16	14	8	16	6
Technique	12	13	11	9	10
Secondaire	13	24	4	26	4
Supérieur	5	24	1	39	3

6

Les renseignements fournis par ce tableau permettent de classer Le Monde comme un journal qui s'adresse essentiellement aux classes aisées d'un niveau d'instruction élevé. Ils montrent avec netteté le clivage sociologique existant entre L'Aurore, journal à dominante petite-bourgeoise dans un ensemble peu homogène (les petits patrons, artisans, petits commerçants sont nombreux, mais il y a aussi des ouvriers et des cadres supérieurs), et Le Figaro qui s'adresse à une clientèle plus aisée et d'un niveau d'instruction généralement plus élevé (48% ont une instruction secondaire ou supérieure). L'enquête confirme le caractère populaire du Parisien Libéré et de l'Humanité, avec un pourcentage plus grand de lecteurs petits patrons pour le premier, de lecteurs ouvriers et salariés agricoles pour le second.

Toutes ces données sont essentielles, s'il est vrai que le journal implique une tension entre lui et ses lecteurs, qu'il est réalisation d'un équilibre entre ce qu'il veut dire et ce qu'il peut dire. On doit cependant tenir compte d'autres éléments pour caractériser les quotidiens choisis. La distinction entre "journaux d'opinion" et "journaux d'information" est essentielle : elle renvoie à la façon dont chaque quotidien conçoit sa fonction, à sa définition sociale, c'est à dire à l'image qu'il donne de lui-même. Parmi les six quotidiens choisis,

Le Monde, 302.000 contre 302.000 à L'Aurore, 405.000 au Figaro, 151.000 au monde, 167.000 à L'Humanité.

deux sont des journaux de parti : Le Populaire est l'organe du Parti Socialiste (S.F.I.O.), L'Humanité celui du Parti Communiste Français. Ils engagent donc par définition une opinion, celle des socialistes, celle des communistes. L'Aurore et Le Figaro ne sont liés explicitement à aucun parti politique. Bien qu'aucun indice formel ne permette de classer le premier dans la catégorie des "journaux d'opinion", l'étude systématique de son contenu révèle indiscutablement une orientation politico-idéologique. Le second, plus subtilement, proclame sa liberté à l'égard du pouvoir en reprenant à son compte la célèbre phrase de Figaro : "Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur". Le Monde et Le Parisien Libéré, dans des sphères différentes, sont des "quotidiens d'information". Par sa référence explicite à l'objectivité, par sa structure qui réserve aux "Tribunes Libres" les articles engagés, Le Monde se présente comme un journal qui rapporte des faits ou des idées sans prendre parti : ses commentaires sont destinés à éclairer ou prolonger l'information. Le Parisien Libéré est, lui, un journal de la grande presse d'information ; son tirage important le rapproche des grands journaux du soir(1). Information, gros titres, photos occupent l'essentiel du journal ; le commentaire y a peu de place.

(1) Pour la période d'Octobre 1957 à Septembre 1958, 782.000 exemplaires contre 362.000 à L'Aurore, 405.000 au Figaro, 164.000 au Monde, 167.000 à L'Humanité.

Nous avons conscience qu'une caractérisation plus complète des quotidiens nécessiterait des recherches sur les classes ou les fractions de classes qui les soutiennent et sur les "groupes de pression" qui sont derrière chacun d'eux : composition des conseils d'administration, mode de financement, nature des intérêts et des influences qui s'exercent sur le journal etc... Il ne nous a pas été possible d'effectuer ces recherches. Nous ne pouvons que souligner cette lacune dans la présentation des quotidiens choisis.

- ... les journaux algériens et la situation de l'Algérie.
- 1) les journaux en langue arabe et ceux en langue française.
 - 2) les journaux en langue française et ceux en langue arabe.
 - 3) les journaux en langue française et ceux en langue arabe.
 - 4) les journaux en langue française et ceux en langue arabe.
 - 5) les journaux en langue française et ceux en langue arabe.
 - 6) les journaux en langue française et ceux en langue arabe.
 - 7) les journaux en langue française et ceux en langue arabe.
 - 8) les journaux en langue française et ceux en langue arabe.
 - 9) les journaux en langue française et ceux en langue arabe.
 - 10) les journaux en langue française et ceux en langue arabe.

Les documents ci-dessous n'ont d'autre objet que de fournir des points de repère. Il nous a semblé nécessaire de rappeler la situation politique de l'Algérie à la veille de l'Insurrection du 1^{er} Novembre 1954 ; ce rappel a été assorti d'une chronologie sommaire qui brosse à grands traits :

- 1) l'histoire politico-juridique des relations entre la France et l'Algérie depuis la conquête de 1830.
- 2) l'histoire des résistances algériennes et la formation du nationalisme algérien.

Pour faciliter la lecture de notre travail, nous avons proposé d'autre part une chronologie de la guerre d'Algérie. Les renseignements fournis par les livres qu'il est possible de consulter actuellement sur cette période n'ont pas encore été passés au crible de la critique des historiens. Ils mériteraient de longues vérifications dans lesquelles nous n'avons pas pu nous engager. La chronologie que nous présentons n'est certainement pas exempte de défauts. Nous avons relevé sur trois colonnes :

- 1) les événements qui, hors d'Algérie ou de France peuvent avoir un retentissement sur le conflit algérien.
- 2) les événements qui se produisent en Algérie même.
- 3) les événements ou les décisions qui, en France ont un rapport direct avec la guerre d'Algérie.

Histoire politique et juridique
de l'Algérie française

14 Juin 1830 : Débarquement français dans la baie de Sidi-Ferruch.

5 Juillet 1830 : Prise d'Alger. Déposition du Dey. L'autorité gouvernementale française remplace la tutelle de la souveraineté turque sur tout le territoire de la Régence.

1831 : Création de la "Direction des Affaires d'Alger" à Paris.

22 Juillet 1834 : Première expression juridique des prétentions françaises sur le territoire de l'Algérie, une Ordonnance institue un Gouvernement Général des "possessions françaises en Afrique du Nord".

21 Août 1839 : En accordant à l'Algérie une certaine autonomie financière, une Ordonnance lui confère les attributs caractéristiques d'une unité administrative particulière.

II° République et début de l'Empire : tendance à l'assimilation centralisatrice.

9 Décembre 1848 : la tendance à aligner les structures algériennes sur celles de la métropole se manifeste par la division des territoires civils en trois départements.

27 Octobre 1858 : Suppression du Gouvernement Général : création d'un Ministère de l'Algérie et des Colonies.

Fin de l'Empire : le "Royaume arabe".

10 Décembre 1860 : Rétablissement du Gouvernement Général.

6 Février 1863 : Lettre de Napoléon III : "L'Algérie n'est pas une colonie proprement dite, mais un royaume arabe".

Mai 1865 : Au cours d'un voyage d'enquête, Napoléon III demande aux colons de traiter les Arabes "comme des compatriotes".

14 Juillet 1865 : Aux termes d'un sénatus-consulte, les musulmans sont français, mais gardent leur statut personnel musulman. Ils peuvent, sur leur demande, se faire "naturaliser", c'est à dire obtenir les droits du citoyen. La même possibilité est offerte aux Israélites.

1865-1875 : 371 musulmans seulement sont naturalisés.

24 Octobre 1870 : Par le Décret Crémieux le Gouvernement de la Défense Nationale proclame citoyens français les Israélites d'Algérie.

Les résistances
algériennes

1830-1847 : La conquête française se heurte à la résistance des tribus indigènes, notamment à celle de l'Emir Abd El Kader qui se soumet seulement en 1847.

Mars-Septembre 1871 : Insurrection menée en Kabylie par Mohammed El Moqrani.

III^e République : l'Algérie des colons : au gré des intérêts exclusifs des colons, la politique française oscille entre assimilation et décentralisation.

26 Août 1881 : "Système des rattachements" : les affaires algériennes sont réglées dans les ministères parisiens ; les pouvoirs du Gouverneur sont annihilés.

Fin 1881 : division des territoires civils en 196 communes de plein exercice, "l'exploitation de l'indigène à ciel ouvert" (J. Ferry) et 77 communes mixtes.

1892 : La commission d'enquête du Sénat présidée par Jules Ferry se prononce contre les excès de l'assimilation.

31 Décembre 1896 : un décret abolit le système des rattachements ; l'autorité du Gouverneur Général est renforcée.

23 Août 1893 : Le retour à la décentralisation est marqué par la création des Délégations financières.

19 Décembre 1900 : Définie comme un "ensemble de départements juxtaposés", l'Algérie se voit conférer la personnalité civile et un budget spécial.

4 Février 1919 : pour récompenser le "loyalisme des musulmans pendant la 1^o guerre mondiale, une loi accorde une représentation à un plus grand nombre de musulmans pour toutes les Assemblées de l'Algérie.

1912: Début de la revendication politique algérienne. Les "jeunes algériens", élite citadine francisée, revendiquent l'extension des droits des musulmans.

Après la guerre, certains "jeunes algériens" déçus par le caractère dérisoire des réformes se regroupent autour de l'Emir Khaled, un des premiers à revendiquer l'indépendance. Les intellectuels qui entourent Ferhat Abbas et Ben Djelloul souhaitent seulement la "transformation de la colonie en province".

1926 : Fondation à Paris de "L'Etoile Nord-Africaine" dirigée par Messali Hadj, d'orientation nationaliste.

9 Novembre 1927 : les Français d'Algérie obtiennent le rappel du Gouverneur Viollette qui veut accorder à l'élite indigène le droit de vote.

1931 : Dans son livre "L'Algérie vivra-t-elle ?" Viollette affirme que si l'Algérie reste le rief exclusif des colons, dans vingt elle sera perdue pour la France.

Mai 1936 : Victoire du Front Populaire aux élections. L'ancien gouverneur Viollette entre dans le cabinet du Ministre des Problèmes Méditerranéens.

1937 : Le Gouvernement Blum s'en tient au projet Viollette de 1927. Mais il y renonce sous la pression conjuguée des colons et de la droite française. C'est la dernière chance de la politique d'assimilation.

1927 : Le rappel de "Viollette l'Arabe" marque la fin de la revendication d'égalité. L'idée de la "nation algérienne" mise en avant par certains va se trouver au centre du combat.

1931 : Constitution autour du Cheikh Ben Badi du mouvement des "Ulemas d'Algérie". L'esprit de ce mouvement est résumé par la devise inscrite en tête de l'Histoire de l'Algérie de Tewfik El Asdani (1931) " L'Islam est notre religion, l'Algérie est notre patrie, l'arabe est notre langue".

Février 1934 : Au cours des manifestations qui à Alger font écho aux manifestations de Paris, première apparition du drapeau vert à croissant rouge.

1936 : Création du Parti Communiste Algérien qui remplace la Fédération Algérienne du P.C.F.

1936 : Malgré les progrès de l'idée nationale des bourgeois intellectuels restent partisans de l'égalité des droits. F.Abbas déclare : "J'ai interrogé l'histoire, j'ai interrogé les vivants et les morts, j'ai visité les cimetières, personne ne m'a parlé de la patrie algérienne".

17 Juin 1936 : Le Congrès Musulman Algérien qui réunit toutes les tendances de l'opposition algérienne adopte une charte qui préconise des réformes sans mettre en cause le rattachement de l'Algérie à la France. Seuls, les messalistes, partisans de l'indépendance ont voté contre.

1937 : Ben Djelloul tire la conclusion : " Les musulmans algériens se réserveront le droit de revendiquer autre chose".

Mai-Août 1937 : Dissolution de l'Etoile Nord-Africaine ; Messali Hadj, qui vient de créer le Parti Populaire algérien est arrêté.

17 Octobre 1943 : la Constitution réserve la possibilité du Statut de l'Algérie.

Mai 1943 : Le Gouverneur Général Catroux nommé par le Comité Français de Libération Nationale repousse le projet de F.Abbas.

12 Décembre 1943 : Discours du Général De Gaulle à Constantine : il annonce l'attribution de la citoyenneté française à des dizaines de milliers de musulmans : C'est avec du retard la réalisation du projet Viollette.

7 Mars 1944 : Une ordonnance donne à certains musulmans la possibilité de devenir "citoyens français à titre personnel", tout en conservant leur statut de droit privé. Elle est complétée par l'Ordonnance du 7 Mai qui abolit la distinction entre citoyens et non-citoyens d'une même nationalité. En principe musulmans et Français d'Algérie ont les mêmes droits de citoyens, tout en gardant des statuts personnels différents.

17 Août 1945 : Pour la première fois des musulmans participent à une élection politique. Mais la division du corps électoral en deux collèges établit une discrimination à l'égard des musulmans.

Février-Mai 1943 : Gagné à l'idée de la nation algérienne, F.Abbas rédige le "Manifeste du Peuple Algérien" précisé par le "Projet de Réformes". Il constitue le premier programme complet en faveur d'un "Etat algérien autonome" et définit une conception fédérale des rapports avec la France.

Octobre 1947 : Le vote aux élections municipales a clairement l'assimilation au "statut étranger".

Fin 1943 : F.Abbas, d'accord avec les chefs nationalistes, repousse cette politique d'assimilation.

Mars 1944 : F.Abbas tente de rassembler en un front unique les Ulémas et le P.P.A. clandestin de M. Hadj. C'est l'Association des Amis du Manifeste et de la Liberté (A.M.L.). Mais ses thèses fédéralistes sont mises en minorité par la revendication de l'indépendance de M. Hadj.
Mai 1945 : L'agitation nationaliste aboutit, après la déportation de M. Hadj, aux sanglants événements du Constantinois.

1946 : F.Abbas fonde l'Union démocratique du Manifeste Algérien (U.D.M.A.) qui préconise une République Algérienne autonome, mais associée dans l'Union Française. A l'Assemblée Nationale, il déclare :

13 Octobre 1946 : La Constitution réserve le problème du Statut de l'Algérie.

20 Septembre 1947 : Promulgation du Statut de l'Algérie. Lors de la discussion à l'Assemblée Nationale, les projets de F. Abbas n'ont pas même été examinés.

"C'est votre dernière chance, nous sommes le dernier barrage".

1947 : Rentre de déportation, Messali Hadj crée un nouveau parti : le Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques. (M.T.L.D.)

Octobre 1947 : La victoire du M.T.L.D. aux élections municipales dit clairement l'hostilité musulmane au "statut octroyé".

de l'octroi de finances et d'une organisation particu-
lière. L'égalité territoriale est proclamée entre tous les
citoyens français. (1) L'équilibre est donc maintenu entre
le principe de décentralisation (l'Algérie, partie de la France)
et le principe de déconcentration (l'Algérie, unités admi-
nistratives particulières de plusieurs départements). Le
pouvoir exécutif reste confié à un Gouverneur Général, le
pouvoir législatif à l'Assemblée Nationale française. Le
statut innove en instituant une assemblée algérienne qui
remplace les délégations provinciales avec des attributions
largement accrues. Cette assemblée est privée de
l'exercice de toute représentativité par le maintien des
deux collèges électoraux et le principe de la représenta-
tion "partielle" : 50 députés du 1^{er} collège représentent

(1) Journal Officiel du 21/9/47

204.000 citoyens français (auxquels s'ajoutent 20.000 musulmans algériens, musulmans civils... dans ce collège) ; les A LA VEILLE DE L'INSURRECTION DU 1^o NOVEMBRE 1954

teurs musulmans. Cette disproportion est encore plus frappante au regard de la répartition démographique en Algérie :

Lorsqu'éclate l'Insurrection de Novembre 1954, l'Algérie est soumise au régime juridique et politique défini par le Statut de 1947.

Aux termes de l'article I du Statut, "l'Algérie constitue un groupe de départements dotés de la personnalité civile, de l'autonomie financière et d'une organisation particulière..L'égalité effective est proclamée entre tous les citoyens français."(1) L'équilibre est donc maintenu entre le principe d'assimilation (l'Algérie, partie de la France) et le principe de décentralisation (l'Algérie, unité administrative particulière de plusieurs départements). Le pouvoir exécutif reste confié à un Gouverneur Général, le pouvoir législatif à l'Assemblée Nationale française. Le Statut innove en instituant une Assemblée Algérienne qui remplace les Délégations Financières avec des attributions légèrement accrues. Mais cette Assemblée est privée dès l'origine de toute représentativité par le maintien des deux collèges électoraux et le principe de la représentation "paritaire" : 60 députés du 1^o collège représentent

(1) Journal Officiel du 21/9/47

(2) Cf. thèse Oppermann s'après Ch.A. Julien

464.000 citoyens français (auxquels s'ajoutent 58.000 musulmans titrés, notables etc...admis dans ce collège) ; les 60 députés du 2° collège représentent, eux, 1.300.000 électeurs musulmans. Cette disproportion est encore plus frappante au regard de la répartition démographique en Algérie : environ 1 million d'Européens pour 8 millions de musulmans.

L'application du Statut ne fait que confirmer sa véritable nature "d'instrument au service des intérêts de la minorité européenne". Dès les élections d'Avril 1948 à l'Assemblée Algérienne, l'intervention de l'administration dans les opérations électorales donne une majorité écrasante aux partisans de l'Algérie française. Les gouverneurs Naegelen, puis Léonard pour la "défense de la souveraineté française", élèvent la falsification électorale "à la hauteur d'une institution". (1) Cette Assemblée ainsi truquée n'accomplit aucune des tâches que le Statut lui assignait : suppression des communes mixtes, organisation de l'enseignement en langue arabe. Elle se borne à l'expédition du budget. Toutes les voies légales vers des réformes profondes sont fermées. "El n'y a plus d'autre solution que les mitraillettes" déclare F. Abbas en 1953.

Cependant l'audience des nationalistes ne cesse de grandir. Tandis que les jeunes bourgeois francophiles se tournent avec sympathie vers l'U.D.M.A., le parti le plus

(1) Cf Thomas Oppermann d'après CH.A. Julien

radical , le M.T.L.D. de Messali Hadj étend son influence sur les masses prolétariennes des villes et jusqu'aux fellah eux-mêmes.

Mais en marge des partis nationalistes, dès 1947 , l'O.S. (Organisation Spéciale) a été créée par des militants convaincus que seul, le passage à l'insurrection armée peut battre en brèche la domination française. Les cadres de l'O.S. parmi lesquels Ben Bella, Aït Ahmed, Boudiaf, Boussouf, préparent cette insurrection. Traquée et démantelée en 1950, l'Organisation se reconstitue avec l'aide de l'Egypte. La révolution nassérienne de Juillet 1952 favorise les projets des chefs de l'O.S., cependant que les événements de Tunisie et du Maroc apportent un encouragement à leur lutte. En Algérie le M.T.L.D. privé de son chef assigné à résidence en France perd de son influence et est paralysé par des divisions internes : celles-ci aboutissent en Juillet 1954 à l'éclatement entre partisans de Messali Hadj et partisans du Comité Central (centralistes) Les chefs de l'O.S. constitués en Comité Révolutionnaire d'Unité et d'Action (C.R.U.A.) décident alors de précipiter l'insurrection. Le soulèvement est fixé au 1^{er} Novembre 1954.

Dans le monde19547 Mai : Chute de Dien-Bien-Phu20 Juillet : Signature des Accords de Genève31 Juillet : Promesse de l'autonomie interne à la Tunisie26 Août : Création au Maroc d'un Conseil d'étude des réformes.5 Septembre : Ouverture des négociations en Tunisie.En Algérie1954Juillet-Août : éclatement du MFLD entre mesalites et centralistes.

Le CRUA décide et prépare l'insurrection.

1^o Novembre : Insurrection algérienne

Vague d'attentats sur le territoire de l'Algérie ; le massif de l'Aurès est le centre du soulèvement.

Du Caire la "Voix des Arabes" annonce la constitution du FLN qui engage la lutte révolutionnaire pour "l'indépendance nationale par la restauration de l'Etat Algérien".5 Novembre : l'existence de l'Armée de Libération Nationale (ALN) est révélée.Fin de l'année 1954 :

Opérations militaires contre les groupes de l'ALN dans l'Aurès et l'Est de l'Algérie.

En France1954

Octobre : Voyage de F. Mitterrand, Ministre de l'Intérieur en Algérie : il prélude en principe à des réformes.

1^{er} Novembre : Le Gouvernement décide l'envoi de trois bataillons de parachutistes pour le rétablissement de l'ordre.

5 Novembre : Dissolution du MFLD : les centralistes rejoignent le FLN ; les messalistes forment le Mouvement National Algérien (MNA).

12 Novembre : Premier débat au Parlement : Mendès-France, Président du Conseil et F. Mitterrand dénoncent la "rébellion" et affirment : "L'Algérie, c'est la France".

10-12 Décembre : Débat sur la politique du Gouvernement en Afrique du Nord.

1955

26 Janvier : Rappel du Gouverneur Léonard . Mendès-France désigne J. Soustelle pour lui succéder.

5 Février : Le Gouvernement Mendès-France est renversé sur sa politique en Afrique du Nord.

23 Février : Investiture d'E. Faure.

1955

Avri
Bande
queJui
tun
14
mar30
ins
ent

1955

Avril : Conférence de Bandoeng des pays d'Afrique et d'Asie.

Juin : Convention franco-tunisienne

14 Juillet : Incidents de Marrakech

30 Septembre : l'ONU inscrit l'affaire algérienne

1955

Mai : Soustelle confie au Général Parlange la coordination des mesures civiles et militaires; début de "l'action psychologique", création des SAS (Sections administratives spécialisées) Le Plan Soustelle "d'intégration loyale" (réformes politiques, économiques et sociales) reprend en la poussant dans ses dernières conséquences la vieille politique de l'assimilation.

20 Août : Déclenchement par les "rebelles" d'une série d'actions dans le Nord-Constantinois. C'est une nouvelle étape de l'insurrection par l'étendue des opérations et l'entrée en lignes d'unités de l'ALN en uniformes.

26 Septembre : Le "groupe des 81", élus musulmans du 2^e collège à l'Assemblée Algérienne refuse de participer à la discussion des projets intégrationnistes de Soustelle en se référant à "l'idée nationale algérienne".

Automne : 200.000 soldats français participent à la "pacification" du Nord-Constantinois.

1955

3 Avril : Vote de la loi sur l'état d'urgence en Algérie

19 Mai : Rappel des disponibles ; plus de 100.000 hommes sont engagés en Algérie

Mai : Dissolution du P.C.A.

11 Septembre : manifestation de rappelés à la gare de Lyon

15 Septembre : le journaliste R. Barrat, auteur d'un article intitulé "un journaliste français chez les hors-la-loi algériens" est arrêté pour "non-dénonciation de chefs de bande".

29 Novembre : Chute du Gouvernement E. Faure et dissolution du Parlement.

Décembre : Campagne électorale : le Front Républicain et les Communistes font campagne sur le thème de la paix en Algérie.

29 Décembre : Une photo publiée par l'Express représentant un "rebelle" algérien exécuté par un gendarme révèle au grand public le caractère de la guerre.

1°

Mar

20

la

Jui

cuer

Jui

du

22

Mek

Nov

dit

de

aut

l'a

nat

1956

1^o Mars : Indépendance du Maroc

20 Mars : Indépendance de la Tunisie

Juin : Les Anglais évacuent le canal de Suez.

Juillet : nationalisation du canal de Suez.

22 Octobre : Massacre de Meknès

Novembre : Echec de l'expédition franco-britannique de Suez qui voulait entre autres choses empêcher l'aide de l'Egypte aux nationalistes algériens.

1956

6 Février : A Alger, G. Mollet cède à la pression des Français d'Algérie : il obtient la démission du Général Catroux et met l'accent sur les liens qui unissent la France à l'Algérie.

9 Février : Lacoste Ministre-Résident en Algérie. Il inaugure la période de "pacification".

24 Février : Création de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA) avec laquelle le FLN entretient des liens étroits.

Mars : "Pacification" : quadrillage du territoire par l'armée française forte de 400.000 h. Le FLN étend son activité de guérilla à l'Oranie et aux villes et "contrôle" des portions non négligeables du territoire.

12 Avril : Dissolution de l'Assemblée Algérienne dont le rôle est de plus en plus dérisoire.

22 Avril : Après celui des Ulémas et du PCA, le ralliement de l'ancien leader modéré F. Abbas est un succès politique pour le FLN.

20 Août : Le Congrès clandestin de la Soumman précède à l'organisation du FLN : la direction politique revient au Conseil National de la Résistance Algérienne (CNRA) et à un Comité de Coordination et d'Exécution (CCE) de 5 membres. Il établit un programme politique et définit le but de la lutte : une République algérienne unitaire, sociale et démocratique. Les conditions politiques d'un cessez-le-feu sont la reconnaissance de l'indépendance et de la souveraineté algérienne.

2 Janvier : Victoire de la gauche aux élections
Préparation d'un Gouvernement de Front Républicain excluant les Communistes.

30 Janvier : Désignation du Gral Catroux comme
Ministre-Résident en Algérie.

31 Janvier : Déclaration d'investiture de G.Mollet : il évoque la "personnalité algérienne" et l'existence de "liens indissolubles" entre la France et l'Algérie. C'est l'abandon de la politique d'intégration.

12 Mars : G.Mollet obtient les pleins pouvoirs pour la poursuite de sa politique en Algérie. Celle-ci se résume dans le "triptyque" :

- cessez-le-feu inconditionnel
- élections libres
- négociations tenant compte de la "personnalité de l'Algérie".

La "pacification" passe au premier plan.

1-5 Septembre : G.Mollet fait procéder à des contacts avec le FLN à Rome et à Belgrade.

22 Octobre : Coup de force : capture de Ben Bella et de 4 autres membres dirigeants du FLN. L'avion marocain où ils avaient pris place est détourné, sur l'ordre de M.Lejeune et atterrit à Alger.

5 Décembre : dissolution des Conseils Généraux d'Algérie et des communes de plein exercice.

25 Juil
de la R
enne.

20 Septe
de l'aff
à l'ONU.

Décembre
panafri
connaît
algérien

1957

1957

7 Janvier : Le Général Massu est chargé de "maintenir l'ordre" à Alger où le FLN a recouru au terrorisme.

Janvier - Septembre : Bataille d'Alger
Les "paras" de Massu s'efforcent de démanteler l'organisation terroriste.

Dans le même temps, combats dans le bled contre les unités de l'ALN ; les populations sont "regroupées" pour permettre l'isolement des combattants.

16 Janvier : les "ultras" soupçonnant le Gouvernement de préparer l'abandon de l'Algérie passent à l'action : attentat au bazooka contre le Général Salan.

28 Mai : le massacre de Melouza, douar messaliste par les commandos du FLN rejette dans le camp français le dissident Bellounis.

11 Juin : arrestation et "disparition" de Maurice Audin.

15 Juillet : Djamila Bouhired est condamnée à mort.

25 Juillet : Proclamation de la République Tunisienne.

20 Septembre : Inscription de l'affaire algérienne à l'ONU.

27 Septembre : le FLN fait connaître son refus catégorique du projet de loi-cadre "prétention ridicule au démembrement de l'Algérie.

Septembre : le CNRA convoqué au Caire porte à 9 le nombre des membres du CEE où entre F. Abbas. Le CEE réside désormais à Tunis.

Décembre : La Conférence panafricaine d'Accra reconnaît le droit du peuple algérien à l'indépendance.

Fin 1957 : le FLN délègue M'hammed Yazid pour diriger son "bureau" au près des Nations Unies.

1957

9 Janvier : La "Déclaration d'intention sur l'Algérie" de G.Mollet marque un premier pas vers l'abandon du triptyque.

15 Avril : Pour protester contre "les méthodes de la pacification", le Gral de la Bollardière demande à être relevé de son commandement.

21 Mai : Chute du Gouvernement G.Mollet

En France la campagne contre les tortures et les excès de la "pacification" se développe.

12 Juin : Le nouveau Président du Conseil Bourges-Maunoury annonce la préparation d'une Loi-Cadre pour l'Algérie.

13 Septembre : Quelques jours avant la session de l'ONU, présentation de la Loi-Cadre : l'Algérie, "partie intégrante de la France" est morcelée en territoires autonomes et pourvue d'institutions fédératives aux compétences limitées.

30 Septembre : Rejet de la Loi-Cadre. Démission du Gouvernement Bourges-Maunoury.

30 Novembre : La Loi-Cadre amendée par des dispositions favorables à la minorité européenne est finalement adoptée.

13 Décembre : Publication du Rapport de Synthèse de la Commission de Sauvegarde des Droits et des Libertés individuels dans Le Monde.

1958

1° P
de l
Unie.Févr:
obtie
des
tagne27-30
Maghr
commu
const
nemerMai :
sovié
polit
l'occ
Nasse

1958

1^o Février : Proclamation de la République Arabe Unie.

Février : le Gvt Tunisien obtient les "bons offices" des USA et de la Gde Bretagne.

27-30 Avril : Conférence Maghrébine de Tanger : le communiqué final évoque la constitution d'un gouvernement algérien.

Mai : Déclaration arabo-soviétique condamnant la politique algérienne à l'occasion d'un voyage de Nasser en URSS.

1958

8 Février : Bombardement de Sakhiat-Sidi-Youssef en représailles des raids de l'ALN

Avril : Les Européens d'Algérie craignant la formation d'un "gouvernement d'abandon" forment un Comité de Vigilance.

26 Avril : Première manifestation de rue à Alger pour exprimer la "volonté de l'Algérie de rester française".

9 Mai : Exécution de trois prisonniers français par le FLN

13 Mai : Coup de force à Alger : occupation du Gouvernement Général. Formation d'un Comité de Salut Public dont Massu prend la tête. Il réclame la formation à Paris d'un "gouvernement de Salut Public" pour la sauvegarde de l'Algérie française.

14 Mai : Le Général Salan prend en mains les destinées de "l'Algérie française".

15 Mai : Salan fait acclamer le nom du Général De Gaulle ; celui-ci rompt le silence : " je me tiens prêt à assumer les pouvoirs de la République".

16 Mai : Début des manifestations de "fraternisation". Journées de manifestations et de fièvre. Des CSP se constituent dans toute l'Algérie.

27 Mai : Salan nomme le Colonel Thomazo "gouverneur de Corse" où se constitue un CSP.

29 Mai : La guerre continue. Le FLN dénonce "l'opération fraternisation" des "ultra-colonialistes" et prévoit une lutte plus implacable. (El Moujahid)

25 Février : F.Gaillard reçoit MM.Murphy et Beeley venus apporter les "bons offices" des Américains et des Anglais : un règlement international du problème algérien est entrevu.
15 Avril : Débat sur les "bons offices".
 La chute du Gouvernement Gaillard marque l'ouverture d'une longue crise.

9 Mai : Désignation de Pflimlin

13 Mai : Pflimlin investi par 274 voix contre 129 tard dans la nuit après l'annonce des événements d'Alger.

19 Mai : Conférence de presse de De Gaulle.
 Débrayages pour "briser le complot fasciste".

27 Mai : De Gaulle déclare : "j'ai entamé le processus régulier nécessaire à l'établissement d'un gouvernement républicain".

28 Mai : Manifestation massive à Paris pour la Défense de la République.

29 Mai : Après la démission de Pflimlin, le Président Coty fait appel à De Gaulle.

1^{er} Juin : Investiture de De Gaulle.

1958

2 Juin : Message de De Gaulle au Roi du Maroc et au Président Bourguiba.

Fin Juin : Conférence Maghrébine à Tunis : condamnation de la politique de De Gaulle.

Fin Septembre : Reconnaissance du GPRA par la Chine, la Corée du Nord et les pays islamiques.

13 Décembre : Une résolution du groupe afro-asiatique à l'ONU sur le droit du peuple algérien à l'indépendance est battue de peu.

1958

4 Juin : Discours de De Gaulle au Forum d'Alger "je vous ai compris..." Il lance un appel à la réconciliation.

6 Juin : A Mostaganem De Gaulle prononce le slogan intégrationniste "l'Algérie française".

7 Juin : Réunion du CEE au Caire. Le FLN prend position contre la politique algérienne de De Gaulle qui "ferme la porte à toute possibilité de solution négociée sur la base de l'indépendance de l'Algérie".

Septembre : Le FLN lance le mot d'ordre de boycott du referendum constitutionnel.

19 Septembre : Constitution du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA) présidé par F. Abbas.

26 Septembre : En présence de l'armée, le referendum obtient 96 % de oui en Algérie.

3 Octobre : Discours de De Gaulle à Constantine : plan de développement économique et social.

13 Octobre : Interview de F. Abbas dans le journal allemand "Der Tag" : le FLN se déclare prêt à la négociation et ne pose pas en préalable le droit à l'indépendance.

27 Octobre : Réponse négative du GPRA à l'offre de "la paix des braves".

30 Novembre : Elections en Algérie pour la première fois au collège unique : 71 députés "Algérie française" sont élus

12 Décembre : Salan relevé de ses fonctions. Delouvrier, délégué général. Challe, Commandant en chef de l'armée.

1958

2 Juin : Renouveau des Pouvoirs Spéciaux.

7 Juin : Nomination de Salan comme Délégué Général civil et militaire. Les CSP sont réduits à une activité de propagande.

28 Septembre : 80 % de oui au referendum constitutionnel.

Septembre : Le FLN organise des actes de sabotage en métropole.

23 Octobre : Conférence de presse. De Gaulle offre la "paix des braves", mais la mention du drapeau blanc implique l'idée d'une capitulation.

I4 D
motio

1960

1959

27 Septembre

Reponse du GPR

Quelques jours

après le début

de l'année.

14 Décembre : Echech de la
motion algérienne à l'ONU

1959

28 Mars : Mort d'Amirouche

Mars : Première "tourné des popotes".

28 Septembre : Réponse du GPR qui demande des
garanties d'application de l'autodétermination
en réaffirmant l'unité nationale et l'intégrité
du territoire.

20 Novembre : Le GPR confie à Ben Bella alors
prisonnier à l'île d'Aix la tâche d'entreprendre
des négociations.

Décembre-Janvier : Réunion du CNRA à Tripoli

1960

11 novembre

17000 d'armes

arrivés en Algérie

à l'indépendance

interdites

1960

1960

19 Janvier : Le GPR confirme sa prise en con-
sédération de l'autodétermination.

24 Janvier : A Alger la semaine des "barrica-
des" s'achève par la reddition des émeutiers
et la fuite de leur chef Ortiz.

10 Février : Réorganisation de la justice mi-
litaire. Suppression des "services psycholo-
giques".

3-5 Mars : Nouvelle "tourné des popotes": le
problème algérien ne sera réglé qu'après la
victoire des armes françaises. De Gaulle par-
le de "l'Algérie algérienne liée à la France".

30 Mars : Le Général Crépin remplace Challe.

1959

7 Mars : Transfert de Ben Bella à l'île d'Aix

16 Septembre : Conférence de presse du Général De Gaulle. Il proclame le recours à "l'auto-détermination". Il écarte la "sécession" et la "francisation" pour donner sa préférence à "l'association".

1960

18 Janvier : Rappel de Massu à la suite d'une interview à un journal allemand.

5 Février : Soustelle quitte le gouvernement

24 Février : Découverte du "Réseau Jeanson"

14 Juin : Allocution radiodiffusée de De Gaulle : offre de négociation aux "dirigeants de l'insurrection".

25-29 Juin : Echec des pourparlers de Melun

30 Juin : Déclaration commune des syndicats (CGT, CFTD, FEN, UNEF) sur la nécessité de négociations entre le gouvernement français et le GPRA.

1960

27
sans
Octe
886
su

19
l'OR
droi
à l'
auto

1961

1960

27 Septembre : Reconnaissance du GPRA par l'URSS
Octobre : La Chine s'engage à prêter assistance au GPRA.

19 Décembre : Adoption à l'ONU d'une motion sur le droit du peuple algérien à l'indépendance et à l'autodétermination.

1960

31 Octobre : F. Abbas condamne le principe de "l'Algérie algérienne" et refuse un referendum sous le contrôle de l'armée.

9-13 Décembre : En Algérie, De Gaulle est hué par les Européens. Premières manifestations musulmanes pour l'Algérie indépendante. Apparition du drapeau algérien.

1961

1961

8 Janvier : 60 % de oui au referendum

13 Janvier : Le GPRA se déclare prêt à engager des négociations

25 Janvier : Assassinat de Me Popie

21-25 Avril : Putsch des Généraux Salan, Challe, Zeller, Jouhaud. Débuts de l'O.A.S.

1960

5 Septembre : Conférence de presse. De Gaulle précise sa pensée sur la structure de l'Algérie algérienne.

6 Septembre : Manifeste des I2I sur le "Droit à l'insoumission".

14 Septembre : Salan prend position contre la politique algérienne de De Gaulle.

27 Octobre : Manifestation pour la paix à Paris.

4 Novembre : Conférence de presse. De Gaulle fait allusion à la "République algérienne" qui existera un jour.

16 Novembre : Annonce d'un referendum sur l'organisation des pouvoirs publics et le principe de l'autodétermination.

La République algérienne
est un concept
qui est en train
de se réaliser
à l'instar de
la France.

Le 16 novembre
1960, De Gaulle
a annoncé un
référéndum sur
l'organisation
des pouvoirs
publics et le
principe de
l'autodétermination.

1961

1961

8 Janvier : Referendum : 75 % de oui.

20 Février : Conversations en Suisse sur les conditions des négociations avec le GPRA

1^{er} Mars : La déclaration de Joxe sur l'intention du Gouvernement de discuter aussi avec le MNA retarde l'ouverture des négociations.

31 Mars : Assassinat de C. Blanc, maire d'Evian

11 Avril : Conférence de presse. L'Algérie sera un "Etat souverain au dedans et au dehors". De Gaulle envisage la sécession de l'Algérie et le regroupement des Européens.

1961

1961

31 Mai : Assassinat du Commissaire Gavoury par l'OAS.

7 Juillet : Manifestations algériennes au cours d'une journée nationale contre la, partition.

5 Août : Première émission pirate de l'OAS.

27 Août : Le CNRA réuni à Tripoli remanie le GPRA : F. Abbas est remplacé par Ben Khedda. Il refuse toute forme d'association et d'atteinte au "Sahara algérien".

20 Septembre : Assassinat du Commissaire Goldenberg. Développement de l'OAS: l'armée lutte contre deux fronts.

1^o Novembre : Journée pour l'indépendance organisée par le FLN.

1962

1962

20-27 Février : Réunion du CNRA à Tripoli L'OAS par le massacre des Algériens tente de provoquer la riposte du FLN.

1^o Juillet : Referendum d'autodétermination : l'Algérie devient indépendante . Exode des Français d'Algérie.

5 Juillet : Célébration de l'indépendance.

1961

8 Mai : De Gaulle annonce la poursuite de la répression; de la politique d'autodétermination

20 Mai : Ouverture de la 1ère Conférence d'Evian : la négociation bute sur le problème du Sahara et sur le statut des Européens.

13 Juin : Suspension de la Conférence

20-28 Juillet : Reprise des négociations à Lagrin. La Conférence est ajournée sine die.

5 Septembre : Dans sa Conférence de presse, De Gaulle parle "d'un dégageant n'excluant pas une coopération". Il admet qu'une Algérie indépendante et associée aura vocation pour revendiquer le Sahara.

8 Septembre : Attentat contre De Gaulle sur la route de Colombey.

2 Octobre : Dans une allocution, De Gaulle laisse prévoir "l'institution d'un Etat algérien souverain et indépendant par la voie de l'autodétermination".

17 Octobre : manifestations algériennes à Paris

29 Décembre : On annonce le retour à Paris de deux divisions.

1962

8 Février : Au métro Charonne, une manifestation pour la paix fait neuf victimes.

10 Février : Rencontre aux Rousseaues des ministres français et de membres du GPRA.

7-18 Mars : Les négociations d'Evian aboutissent à la signature d'accords instituant la souveraineté de l'Etat algérien sur les 15 départements et le Sahara.

8 Avril : Referendum : 90,7 % de oui.

LE CORPUS

On se propose d'étudier le comportement linguistique des groupes socio-politiques de la communauté française à travers des énoncés produits par six quotidiens entre novembre 1954 et août 1962 à propos de la guerre d'Algérie.

INTRODUCTION

On a déjà par le biais des quotidiens et de l'époque opéré un premier tri dans l'universel du discours de la guerre d'Algérie. Cependant les énoncés ainsi retenus renvoient à sept ans et demi de conflit et, au-delà de l'unité apparente de leur thème, à la diversité des as-

HYPOTHESES ET METHODE avec qui n'est homogène ni dans le temps, ni dans l'espace.

La première démarche consiste à délimiter dans cette masse un ensemble homogène d'énoncés, autrement dit à décrire dans l'espace et dans le temps l'objet de notre étude. Ainsi comprise, la constitution du corpus est contemporaine de la détermination des objectifs de la recherche. Arbitraire en regard de l'histoire, le découpage auquel on procède ne se justifie que parce qu'il fonde et délimite l'objet de l'analyse linguistique.

Choix d'un contenu, choix d'une chronologie sont dépendants l'un de l'autre. Mais il apparaît que le choix prioritaire est celui du contenu : c'est à partir de lui

LE CORPUS

qu'on peut établir la chronologie, c'est à dire détermi-
ner sur l'axe du temps un certain nombre de coupes hori-
zontales. L'analyse des quotidiens suggère une sélectivité
fondamentale entre les aspects de la guerre d'Algérie.

On se propose d'étudier le comportement linguistique des
groupes socio-politiques de la communauté française à
travers des énoncés produits par six quotidiens entre
Novembre 1954 et Mars 1962 à propos de la guerre d'Algérie.
On a déjà par le choix des quotidiens et de l'époque
opéré un premier tri dans l'universel du discours de la
guerre d'Algérie. Cependant les énoncés ainsi retenus
renvoient à sept ans et demi de conflit et, au-delà de
l'unité apparente de leur thème, à la diversité des as-
pects de la guerre d'Algérie. Ils forment une masse qui
n'est homogène ni dans le temps, ni dans l'espace.

La première démarche consiste à délimiter dans cette
masse un ensemble homogène d'énoncés, autrement dit à
définir dans l'espace et dans le temps l'objet de notre
étude. Ainsi comprise, la constitution du corpus est con-
temporaine de la détermination des objectifs de la recher-
che. Arbitraire au regard de l'histoire, le double décou-
page auquel on procède ne se justifie que parce qu'il
fonde et délimite l'objet de l'analyse linguistique.

Choix d'un contenu, choix d'une chronologie sont dé-
pendants l'un de l'autre. Mais il apparaît que le choix
prioritaire est celui du contenu : c'est à partir de lui

que aux premiers jours de l'insurrection d'Algérie, c'est

qu'on peut établir la chronologie, c'est à dire déterminer sur l'axe du temps un certain nombre de coupes horizontales. L'examen des quotidiens suggère une dichotomie fondamentale entre deux aspects de la guerre d'Algérie renvoyant à des types d'article généralement différents. L'aspect événementiel comprend la relation des opérations de guerre, "ratissages", embuscades, "nettoyages", tortures, regroupements etc... Il apparaît dans les dépêches de correspondants, les reportages, les communiqués. L'aspect politique se manifeste dans les éditoriaux, les comptes-rendus des discours officiels, les articles de synthèse ou de commentaire, les déclarations des groupes et des personnalités. Il renvoie lui-même à un contenu divers englobant la définition du "problème" et de ses "solutions", ses incidences sur la vie politique française, les échos qu'il fait naître dans l'opinion publique internationale.

La constitution de notre corpus repose sur une double décision : d'une part nous écartons le côté événementiel pour ne retenir que l'aspect politique de la guerre d'Algérie, de l'autre nous définissons celui-ci comme le problème de la relation entre l'Algérie et la France. Ce choix repose sur une observation qui a orienté tout notre travail. Manifestation de la crise du rapport entre l'Algérie et la France, la guerre d'Algérie se situe tout entière entre la formule des dirigeants français aux premiers jours de l'insurrection l'Algérie, c'est

donne un événement qui définit le synchronisme. La date
la France et la formule de l'indépendance contenue dans
 les Accords d'Evian qui mettent un point final au conflit.
 On peut admettre, nous semble-t-il, que l'ensemble des
 formules officielles définissant entre 1954 et 1962 la
 relation entre l'Algérie et la France constituent les
 repères d'une histoire politique de la guerre d'Algérie.
 En même temps ces propositions dessinent en quelque sorte
 la courbe linguistique de la guerre. Ainsi notre choix
 a un triple aspect : il est choix d'un contenu défini
 comme le problème de la relation entre l'Algérie et la
 France ; il intéresse la linguistique puisqu'il renvoie
 aux propositions qui expriment cette relation ; il engage
 l'établissement d'une chronologie fondée sur les discours
 officiels - événements politiques et linguistiques à la
 fois - qui jalonnent l'histoire de la guerre d'Algérie.
 Le corpus est constitué sur cette base. Organisé
 autour des discours-événements, il comprend les énoncés
 des quotidiens qui rendent compte du discours officiel
 et le commentent. Ces énoncés, homogènes par leur sujet,
 sont pris exclusivement dans les comptes-rendus et les
 articles proprement politiques des quotidiens. De la
 dimension diachronique du travail, ce corpus ^{tient} la particu-
 larité d'être formé de plusieurs sous-ensembles corres-
 pondant aux moments historiques donnés par la chronologie.
 Chacun de ces sous-ensembles constitue une synchronie
 comprenant la période où le discours officiel est perçu
 dans les situations historiques précises. Par le fait même de

comme un événement qui mérite le commentaire. Sa durée est d'un mois en moyenne. D'une manière générale on a essayé d'éviter les interférences entre la synchronie et la diachronie. Dans deux cas on a vérifié le caractère négligeable de l'incidence de la diachronie par l'analyse linguistique elle-même (Synchronies II et III). Homogènes du point de vue de la situation de communication, les énoncés de chaque sous-partie du corpus sont de deux types: énoncé rapporté, énoncé sur énoncé. On a tenu pour négligeables les différences stylistiques qui ressortissent à la forme même des articles et, malgré leur caractère spécifique, on a retenu les éditoriaux pour établir un équilibre entre les quotidiens dont certains, hormis l'éditorial, ignorent l'article de commentaire politique.

Le Corpus a été reproduit synchronie par synchronie. Les références porteront seulement le numéro de la synchronie, le nom du quotidien et la date de l'article.

révélateurs d'un certain comportement politique ou idéologique. Ainsi l'adoption de cette hypothèse nous

LE POSULAT INITIAL

à établir, pour les différents moments historiques de la guerre d'Algérie, un classement des unités concernées

Nous avons défini deux ensembles : l'un, qui en tant que tel relève de la sociologie, est constitué par six quotidiens représentatifs des groupes socio-politiques de la communauté française ; l'autre relève de la linguistique et comprend les énoncés produits par ces quotidiens dans des situations historiques précises. Par le fait même de

définir et de les constituer, nous postulons une relation entre ces deux ensembles, en d'autres termes une correspondance entre un comportement verbal et un comportement non verbal. Ainsi formulé ce postulat n'a rien que de très banal, il correspond à une intuition largement répandue. La possibilité de déceler dans le discours d'un locuteur des mots qui "classent à droite ou à gauche" est généralement admise. Elle se fonde sur l'idée que le vocabulaire se différencie selon les groupes sociaux et l'idéologie, consciente ou non, qui gouverne leur appréhension du monde.

Si le linguiste admet une corrélation socio-linguistique, il ne peut se désintéresser de la manière dont il établira cette correspondance. Sa validité dépendra des hypothèses et de la méthode adoptées. Se placer dans la perspective évoquée à l'instant revient à admettre qu'à des différences sociologiques répondent des différences dans les mots. Ceux-ci sont considérés comme des "indices" révélateurs d'un certain comportement politique ou idéologique. Ainsi l'adoption de cette hypothèse nous conduirait à établir, pour les différents moments historiques de la guerre d'Algérie, un classement des unités communes à l'ensemble des groupes sociaux et de celles qui sont spécifiques d'un groupe donné. Une telle orientation fait naître plusieurs objections.

D'abord - mais ce n'est pas l'essentiel - la validité de la méthode repose sur l'exhaustivité de l'étude, condition de l'analyse.

tion que notre travail ne remplit pas. La seconde objection est plus grave : elle touche au caractère tautologique que nous croyons déceler dans l'hypothèse elle-même. N'est-il pas vrai qu'en inférant de la présence d'un mot dans les énoncés de tel groupe social sa spécificité, on projette dans le modèle linguistique un modèle sociologique, au lieu de construire une structure linguistique indépendante de tout présupposé sociologique ? Enfin - et l'argument est cette fois-ci d'ordre strictement linguistique - on ne peut qu'être réservé à l'égard d'une méthode qui dissocie l'étude du mot de l'étude de l'énoncé. On sait que la grammaire générative distingue entre le morphème, unité du lexique de la langue, défini par un certain nombre de traits distinctifs, relevant du modèle de compétence, et le mot, unité du discours, de l'énoncé réalisé, qui relève, lui, du modèle de performance. Dans les textes sur lesquels nous travaillons, le mot est une unité constituante de l'énoncé : il est une proposition ou impliqué dans une proposition. Certes la présence ou l'absence d'un mot peut être significative, mais il n'y a pas nécessairement symétrie entre les deux. Ne pas tenir compte de la relation des éléments dans l'énoncé, des rapports de reformulation entre les propositions, de la gradation selon laquelle le mot-proposition est plus ou moins assumé par le sujet d'énonciation peut fausser gravement les résultats de l'analyse.

(1) J. Lyons, "Lexicologie et analyse d'énoncés", Cahiers de Linguistique, 1969-II

LA MISE EN RELATION DES DEUX MODELES

On est donc conduit pour les raisons théoriques qu'on vient de donner à prendre en considération l'ensemble de l'énoncé. Dès lors on postule une relation entre une structure syntaxique et un comportement socio-politique, et l'analyse lexicale se trouve dépassée dans une analyse du discours. Celle-ci utilise la méthode distributionnelle définie par Zellig S.Harris.(1) L'hypothèse est alors, comme le souligne J.Dubois, que "la répartition des mots dans un texte n'est pas aléatoire et implique un modèle sous-jacent, idéologique, dont elle peut donner une première idée."(2) Si les énoncés qu'on étudie sont choisis de manière à être représentatifs du discours politique de la guerre d'Algérie, on peut envisager la mise en relation des deux modèles linguistique et sociologique à partir d'une nouvelle hypothèse. On pose qu'il doit être possible de déterminer les phrases de base qui sous-tendent le discours politique de la guerre d'Algérie dans son fonctionnement synchronique et peut-être dans son fonctionnement diachronique. Si cette hypothèse est vérifiée par la recherche, on aura en quelque sorte un modèle de compétence du discours politique de la guerre d'Algérie

(1) Z.Harris "Analyse du discours", Langages 13 (trad)
 (2) J.Dubois "Lexicologie et analyse d'énoncé", Cahiers de Lexicologie 1969-II

commun à tous les locuteurs. Les variations des performances pourront alors synchroniquement être mises en relation avec des clivages socio-politiques, diachroniquement rendre compte des phénomènes d'évolution. (1)

LE TEXTE

Le corpus qu'on a défini constitue un ensemble qu'on pourrait envisager de soumettre dans sa totalité à l'analyse. Dans cette hypothèse, on prendrait alors en considération l'enchaînement des propositions dans le texte suivi.

Dans la perspective donnée à notre travail, il est nécessaire que les énoncés étudiés puissent être considérés comme représentatifs du discours politique de la guerre d'Algérie. En fonction de cet objectif, écartant la première hypothèse, nous décidons d'opérer un tri parmi les énoncés du corpus : par là nous construisons le texte auquel s'appliquera l'analyse. Nous avons défini le problème politique de la guerre d'Algérie comme le problème du rapport entre l'Algérie et la France. Nous appelons discours politique de la guerre d'Algérie le discours qui engage une représentation de la relation entre les termes Algérie et France. Il paraît légitime, en fonction de cette définition et de notre objectif, de soumettre à l'analyse l'ensemble des énoncés formés autour des unités Algérie

(1) J. Dubois, *ibidem*.

et /ou France et des adjectifs correspondants. Le texte ainsi construit ne nous dira rien de l'enchaînement des phrases dans le discours réel : il consiste en "une classe de propositions où l'on se donne un invariant". (I) La nature même des invariants choisis - deux noms propres référant aux entités dont la relation, est en cause, deux adjectifs dérivés de type relationnel - nous autorise à penser que les propositions où ils se trouvent sont représentatives du discours politique tel qu'on l'a défini, que ce discours politique lui-même est représentatif d'un certain contenu politique.

les Français
Français
une province française
trois départements français
Algérie...

LA METHODE D'ANALYSE

Les termes d'analyse sont relatifs à la syntaxe et non au sens. Les procédures de l'analyse sont celles que Zellig S. Harris a définies dans son article "Discourse Analysis". Dans son principe la méthode consiste à appliquer au discours l'analyse distributionnelle pratiquée par la linguistique descriptive au seul niveau de la phrase. Taxinomique dans son essence, elle vise à classer les éléments de manière à faire apparaître des schèmes récurrentiels de morphèmes représentant une certaine structure syntaxique. L'analyse repose sur le principe d'équivalence en vertu duquel deux éléments sont équivalents s'ils se trouvent dans des environnements équivalents.

(I) J. Dubois Ibidem

ronnements identiques ou équivalents. A partir de là on procède à l'établissement de classes d'équivalence ou paradigmes des éléments apparaissant dans un même environnement à l'intérieur d'une même structure propositionnelle.

Si le texte présente plusieurs variantes d'un même type simple de proposition, le classement est immédiat : il suffit de regrouper les énoncés. Ainsi dans notre corpus, la réalisation fréquente d'une proposition de la forme :

L'Algérie + est + prédicat permet de constituer directement une classe d'équivalence formée de tous les prédicats substituables :

L'Algérie est $\left\{ \begin{array}{l} \text{la France} \\ \text{française} \\ \text{une province française} \\ \text{trois départements français} \\ \text{l'Algérie...} \end{array} \right\}$

Le terme d'équivalence renvoie à la syntaxe et non au sens : tous les éléments de la classe sont définis par les mêmes possibilités de combinaison syntagmatique.

Manipulation transforma- tionnelle

Quand la structure du texte ne permet pas le classement immédiat des unités, on a recours aux transformations. Il s'agit pour Z.S.Harris d'une simple procédure opérationnelle, complément indispensable à l'analyse distributionnelle. La transformation est une règle d'équivalence entre deux phrases ou deux structures. Si une phrase P est définie par la cooccurrence des classes de morphèmes A, B et C, la phrase P' transformée est définie par la même cooccurrence.

Les relations entre les morphèmes demeurent semblables, seule change la forme grammaticale. Ainsi l'opération par laquelle on transforme une phrase passive en une phrase active (ou l'inverse) ne modifie ni les rapports entre les ~~rapports~~ entre les morphèmes, ni par conséquent le signifié. Elle établit une relation d'équivalence entre deux structures différentes. L'application des règles d'équivalence apparaît donc comme une procédure légitime qui permet de "normaliser" le texte, de regrouper des segments apparemment différents. Ainsi dans notre corpus, étant donné le schème SN1 + veut + (SN2, Inf, que P), la classe d'équivalence de SN1 comprend les compléments des syntagmes la volonté de.., l'objectif de.., l'aspiration de.., la revendication de.. etc... On établit cette classe en procédant à une transformation inverse, c'est à dire en remontant ~~en~~ vertu de règles précises à la proposition SN1 + veut + SN2 qui a subi la transformation de nominalisation avant d'être enchâssée dans la phrase matrice.

Réduction des énoncés

La structure complexe des phrases du corpus impose une généralisation de la manipulation transformationnelle par laquelle on réduit l'énoncé. La phrase réalisée comporte en général de nombreuses propositions, subordonnées ou coordonnées, à l'intérieur desquelles des mots peuvent eux-mêmes représenter une proposition. Il s'agit de faire apparaître la succession des propositions, le type de re-

25
lation institué entre elles, les éléments de modalisation qui peuvent les marquer. La réduction suppose la maîtrise des règles de grammaire (modèle de compétence) par lesquelles on passe de la phrase nucléaire à la phrase transformée : les règles qui rendent compte de la nominalisation d'une proposition et de son enchâssement dans la proposition matrice, et celles qui posent une transformation relative à l'origine de l'adjectif épithète jouent dans notre corpus un rôle particulièrement important. Nous bénéficions, il faut le souligner, du fait que la langue du texte analysé appartient sans conteste à notre propre synchronie.

La normalisation du texte peut impliquer, contrairement à ce que le terme de réduction laisserait penser, la restitution d'éléments effacés au niveau de la performance. L'intuition, prenant appui sur les règles de la grammaire, permet de rétablir les éléments redondants dans le contexte situationnel de la guerre d'Algérie. Ainsi on posera que le SN l'intégration représente une proposition de la forme l'Algérie sera intégrée dans la France, que l'indépendance est issue de l'Algérie est non-dépendante de la France. De la même manière on admettra l'équivalence entre certains référents et l'adjectif français (notre province d'Algérie = la province française d'Algérie, nous voulons maintenir la souveraineté française = les M qui sont français veulent maintenir la souveraineté française) et on substituera le référé au référent dans l'opération de ré-

duction. Notons que cette intuition est nécessaire dès l'étape de la constitution du texte.

Construction
du modèle

Par ces opérations on réduit la structure diverse du texte à un nombre restreint de schèmes récurrentiels ou classes de propositions. Ces schèmes forment les phrases de base qui sous-tendent le discours politique de la guerre d'Algérie. On a ainsi construit un modèle de compétence du discours, commun à l'ensemble des locuteurs dans l'espace, mais aussi dans le temps. En effet élaboré en vertu du caractère particulier du corpus à partir du sous-ensemble de la synchronie 1, ce modèle s'est trouvé validé diachroniquement. Il faut noter que la construction du modèle repose sur des critères purement linguistiques et ne relève pas d'une quelconque intuition sémantique. Dire que l'Algérie est la France et l'Algérie dépend de la France sont les deux phrases fondamentales du discours, c'est simplement dire que les règles de la grammaire permettent, à partir de ces deux propositions, de rendre compte de la plus grande partie des performances du texte. Une telle affirmation n'implique pas d'ailleurs que ces phrases se trouvent réalisées en tant que telles dans le texte : de ce point de vue il existe une dissymétrie entre les deux phrases dont la première seule apparaît dans les performances.

Modèle de
compétence et
transformations

La construction d'un modèle de compétence du discours politique de la guerre d'Algérie confirme l'hypothèse qu'on avait avancée. Elle n'est qu'un point de départ si l'on admet que la nature des performances selon lesquelles ce modèle est mis en oeuvre doit être prise en considération et peut être mise en relation avec des comportements socio-politiques. Une telle optique implique que l'on prend quelque distance, sans pour autant la mettre en cause, avec la méthode sur laquelle on s'est appuyé dans un premier temps. On est amené à dépasser la conception harrissienne des transformations comme simples règles d'équivalence pour intégrer dans l'analyse les transformations comme forme volontairement donnée à l'énoncé par le sujet d'énonciation. Alors que pour Harris, les transformations sont "des relations symétriques entre phrases", l'ordre et le choix des transformations manifestent l'intervention du sujet et son projet dans l'acte de production du texte. On intègre ainsi les faits d'énonciation dans une perspective transformationnelle. Dans l'optique ainsi définie, les performances étant considérées par hypothèse comme spécifiques, on étudie à l'intérieur d'une même synchronie les procédures diverses (transformations, substitution ou addition de terme dans la phrase de base, modalisation, formes de rejet ou de prise en charge..) par lesquelles l'énoncé est reformulé ou reconstruit. L'étude diachronique est fondée sur les mêmes principes.

Enonciation
et discours
politique

discours-événement. Celui-ci, défini par une formule d'ari-
La relation qu'on peut postuler entre les modèles de per-
formance du discours politique de la guerre d'Algérie et
le type de discours caractérisé comme politique repose sur
une double proposition. D'une part on prend comme hypothè-
se que tout discours politique comporte une "rhétorique
implicite" (1) qui en conditionne les formes ; de l'autre
on induit de la structure même des énoncés analysés des
traits spécifiques du discours politique.

Le procès d'énonciation, s'il est vrai que "les dif-
férentes formes de cette présence, les degrés de son in-
tensité permettent de fonder une typologie des discours"(2)
prend une importance centrale. On le saisit notamment au
niveau de deux types de faits mis en évidence par l'ana-
lyse du corpus : la forme de l'énoncé polémique à prédo-
minance performative, l'ambiguïté et l'opposition entre
désambiguïsation et non-désambiguïsation.

LA DOUBLE PERSPECTIVE DU TRAVAIL

Le travail s'organise selon les deux dimensions synchro-
nique et diachronique. L'analyse des énoncés est menée
successivement dans chaque synchronie délimitée par le

(1) J. Dubois Ibidem
(2) T. Todorov Langages 17

discours-événement. Celui-ci, défini par une formule dérivée de la (des) phrase(s) de base est pris comme invariant. Les commentaires de la presse constituent des reconstructions horizontales de l'énoncé officiel, mises en oeuvre selon les modèles de performance spécifiques de chaque quotidien. La diachronie est envisagée comme le passage d'une synchronie à l'autre. On distingue le plan des énoncés officiels et celui des commentaires. La formule officielle est alors considérée comme une variable dont on étudie verticalement les transformations. Sur le plan des commentaires, on met en lumière pour chaque quotidien le passage d'un système de propositions à un autre système.

DISCOURS ALGÉRIEN DU 1^{er} NOVEMBRE. ÉTUDES CENTRÉES SUR
 LES DISCOURS PRONONCÉS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE PAR F. MANDRILLAN
 PRÉSIDENT DU CONSEIL ET F. MANDRILLAN, MINISTRE DE
 L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS, PARLEMENTAIRES
 CONSACRÉS À L'ALGÉRIE LE 1^{er} NOVEMBRE ET LE 10 NOVEMBRE 1954.
 Ces discours sont caractérisés par la prévalence de la formule
l'Algérie, c'est la France qui exprime la position officielle de la France dans la phase initiale de la guerre.
 Elle est le point de départ politique et législatif à la fois d'une guerre dont l'aboutissement implique sa mise en cause.

DISCOURS N° 11 (février 1956)

Elle correspond à une phase historique nouvelle.

CHOIX DES SYNCHRONIES

On a fait quatre coupes synchroniques dans l'ensemble de la guerre d'Algérie. Chaque synchronie est constituée autour d'un discours officiel considéré comme un événement politico-linguistique.

LA SYNCHRONIE I (Novembre-Décembre 1954)

Elle correspond à la période qui suit immédiatement l'Insurrection algérienne du 1^{er} Novembre. Elle est centrée sur les discours prononcés à l'Assemblée Nationale par P. Mendès-France, Président du Conseil et F. Mitterrand, Ministre de l'Intérieur lors des deux premiers débats parlementaires consacrés à l'Algérie le 12 Novembre et le 10 Décembre 1954. Ces discours sont caractérisés par la récurrence de la formule l'Algérie, c'est la France qui exprime la position officielle de la France dans la phase initiale de la guerre. Elle est le point de départ politique et linguistique à la fois d'une guerre dont l'aboutissement implique sa remise en cause.

LA SYNCHRONIE II (Février 1956)

Elle correspond à une phase historique nouvelle.

En Algérie au cours de l'année 1955, la guérilla n'a cessé de s'étendre. A la suite des opérations déclenchées le 20 Août dans le Constantinois, plus de 200.000 soldats français sont engagés dans le "rétablissement de l'ordre". Sur le plan politique, le Gouverneur Général désigné par Mendès-France, Soustelle est l'auteur d'un plan complet "d'intégration loyale". Il s'agit, sous un nom nouveau, d'une forme de la politique d'assimilation qui correspond aux revendications de F.Abbas en 1936. Les élus musulmans du 2° collège aux-mêmes refusent de discuter de ce projet et se réfèrent à "l'idée nationale algérienne" (Motion des 61 du 26 Septembre 1955).

En France l'inquiétude causée par la guerre s'est accrue (manifestation de rappelés le 11 Septembre). Après la dissolution de l'Assemblée Nationale, la campagne électorale est menée par le Front Républicain, coalition des Socialistes et des Radicaux-socialistes, et par le Parti Communiste sur le thème de la paix en Algérie. La victoire de la gauche aux élections du 2 Janvier 1956 amène la constitution d'un Gouvernement de Front Républicain (excluant les Communistes) dont G.Mollet prend la tête. On peut croire un moment que c'est l'abandon de la thèse intégrationniste et l'orientation vers une solution de type fédéral.

La Synchronie correspond à la mise en route du Gouvernement de Front Républicain présidé par G.Mollet et au voyage effectué par ce dernier en Algérie. Elle est constituée autour des discours prononcés par G.Mollet entre le

31 Janvier 1956, date de son investiture et la demande de "pouvoirs spéciaux" du 28 Février 1956. Ces discours sont caractérisés par la réitération des deux formules nouvelles de "l'appersonnalité algérienne" et des "liens entre l'Algérie et la France". Etape linguistique, elles définissent une politique qui ne fut pas réalisée : on sait comment G.Mollet capitula le 6 Février 1956 devant la volonté des Européens d'Algérie et après le vote des "pouvoirs spéciaux" le 12 Mars, avec l'aide du Ministre-Résident Lacoste engagea la France dans la "pacification" de l'Algérie.

LA SYNCHRONIE III (Mai-Juin 1958)

Elle correspond à la période historique de la fin de la IV^e République et de l'arrivée au pouvoir du Général De Gaulle à la suite du coup de force du 13 Mai à Alger. En Algérie les deux années qui se sont écoulées depuis 1956 ont été marquées par l'aggravation de la guerre sur tout le territoire. En 1957 le Général Massu a été chargé de "rétablir l'ordre" à Alger où le terrorisme urbain a fait son apparition. Le FLN a renforcé son audience : le ralliement de F.Abbas le 22 Avril 1956 est pour lui un succès politique considérable.

En France après la chute du Gouvernement G.Mollet le 21 Mai 1957, le nouveau Président du Conseil Bourghès-Maunoury prépare au milieu du scepticisme général une

Loi-Cadre aussitôt dénoncée par le FLN. Le bombardement du village tunisien de Sakhiat-Sidi-Youssef (8 Février 1958) effectué en représailles des raids de l'ALN et couvert par le Gouvernement de Félix Gaillard justifie l'offre à la Tunisie des "bons offices" des Etats Unis et de la Grande Bretagne pour une médiation visant à internationaliser le problème algérien. Les craintes suscitées parmi les Européens d'Algérie par cette perspective et, après la chute du Gouvernement Gaillard (15 Avril), par la désignation de Pflimlin sont directement à l'origine du coup de force du 13 Mai à Alger.

La crise ouverte en Mai 1958 présente deux aspects puisqu'elle intéresse la destinée de la République française, en même temps que le rapport entre l'Algérie et la France. On n'a retenu que ce second aspect. La Synchronie est définie par les discours de De Gaulle entre le 15 Mai, date de sa première déclaration et le 6 Juin, date de son dernier discours algérien. Ces discours sont caractérisés à la fois par la production isolée de formules ambiguës et la réitération de la proposition "Il n'y a que des Français à part entière". On a considéré que l'ambiguïté de cet ensemble pouvait être étudiée synchroniquement et constituait la "doctrine gaullienne" de l'Algérie en 1958. La politique gaullienne de l'Algérie, voulue ou imposée par le rapport des forces, constitue en quelque sorte une désambiguïsation de ce discours ambigu.

Elle est constituée autour de la Conférence de presse du 16 Septembre 1959 au cours de laquelle - à quelques jours du débat à l'ONU - De Gaulle lance le mot de l'autodétermination.

Après son arrivée au pouvoir en Mai 1958, De Gaulle a déployé en Algérie des efforts qui portent dans deux directions essentielles : tandis que le Général Challe commence un vaste "ratissage" du territoire, le Délégué Général Delouvrier entreprend la réalisation des réformes économiques annoncées par le discours de Constantine du 3 Octobre 1958.

Cependant le FLN continue à marquer des points importants sur le plan politique : la formation du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (19 Septembre 1958) présidé par F.Abbas et aussitôt reconnu par la Chine, la Corée du Nord et les pays Islamiques en est le signe le plus évident. Après le rejet par le GPRA de l'offre de "la paix des braves" (23 Octobre 1958), la cause algérienne rencontre dans le monde une sympathie de plus en plus ouverte. A la fin de l'année 1958 il s'en faut de peu qu'une résolution sur le droit du peuple algérien à l'indépendance ne soit adoptée à l'ONU.

L'apparition de la formule d'autodétermination dans le discours du 16 Septembre 1959 constitue un événement

politique et linguistique considérable. La modification de la proposition initiale qu'elle implique contient en germe l'acceptation finale des objectifs de la lutte algérienne. Elle rend théoriquement possible l'ouverture d'une négociation avec ceux qui sont devenus les représentants de la résistance algérienne.

SYNCHRONIE I

SYNCHRONISME I

ETUDE LINGUISTIQUE

Les discours officiels autour desquels on a constitué le Synchronisme I (voir p. 44) sont, comme on l'a vu, caractérisés par la récurrence de la formule L'Algérie, c'est la France. C'est sur la "traduction" de ces discours et sur les commentaires qui s'y rattachent qu'on fait porter l'analyse.

SYNCHRONISME I

Réalisations
de la
proposition
A est P

La réduction de la formule L'Algérie, c'est la France à la proposition minimale A est P. (1) L'importance de cette proposition qui admet de nombreuses transformations nous a amené à la considérer comme un invariant privilégié et à étudier d'abord ses réalisations dans l'ensemble des quotidiens. On peut considérer comme hypothèse que l'attitude linguistique par rapport à la relation d'inclusion établie entre A et P permet un premier classement des journaux étudiés. De fait un clivage très net se fait entre H qui refuse explicitement cette proposition ou ses transformations et tous les

(1) Voir au début la liste des abréviations

autres quotidiens qui le réalisent sous des formes diverses.
(tableau 1)

au point de vue de la forme, la proposition A est F
(avec ses variantes) est partie (intégrale) de la

SYNCHRONIE I

(Novembre - Décembre 1954)

soit réalisée selon deux types syntaxiques :

Les discours officiels autour desquels on a constitué la Synchronie I (voir p.44) sont, comme on l'a vu, caractérisés par la récurrence de la formule l'Algérie, c'est la France. C'est sur la "traduction" de ces discours et sur les commentaires qui s'y rattachent qu'on fait porter l'analyse.

les départements → les trois départements de l'Algérie + qui sont de France → les trois départements français

Réalisations de la proposition A est F

La réduction de l'emphase permet de ramener la formule stéréotypée l'Algérie, c'est la France à la proposition minimale A est F. (I) L'importance de cette proposition qui admet de nombreuses transformations nous a amené à la considérer comme un invariant privilégié et à étudier d'abord ses réalisations dans l'ensemble des quotidiens. On peut admettre comme hypothèse que l'attitude linguistique par rapport à la relation d'inclusion établie entre A et F permet un premier classement des journaux étudiés. De fait, un clivage très net se fait entre H qui refuse explicitement cette proposition ou ses transformations et tous les

et le contraire. Et sur de l'autre qui ne produisent
(I) Voir au début la liste des abréviations

autres quotidiens qui la réalisent sous des formes diverses.
(Tableau 1)

Du point de vue de la forme, la proposition A est F (avec sa variante l'Algérie est partie (intégrante) de la France) se trouve soit purement et simplement reproduite, soit réalisée selon deux types syntaxiques :

- dans la phrase prédicative SN1 est SN2 + de SN2 (où de SN2 ==>adjectif). Ainsi on relève l'Algérie est une province, un territoire, trois départements français , plus rarement l'Algérie est française.
- dans le SN résultant d'une double transformation : L'Algérie a trois départements ==>les trois départements de l'Algérie + qui sont de France ==>les trois départements français de l'Algérie. (I-FIG-II/II) Le SN peut apparaître sous une forme réduite par ellipse de français et /ou du complément d'Algérie , la présence de l'article, du démonstratif ou du possessif rendant la désignation suffisamment claire. (I-AU-I3/II, I-FIG-I3/II)

Du point de vue de la distribution, on constate que le type prédicatif largement représenté dans les énoncés rapportés n'apparaît guère dans les commentaires sur énoncé qui usent plus généralement du SN. Sur la base des énoncés sur énoncé, on peut distinguer deux sous-groupes : AU et FIG d'une part qui réalisent à la fois la phrase prédicative et le syntagme, PL, LM et POP de l'autre qui ne produisent que ce dernier. On peut penser que la préférence pour le

SN, qui suppose l'effacement du verbe être, reflète dans ce dernier sous-groupe une hésitation à expliciter la relation d'inclusion entre les termes A et F.

H s'oppose aux autres quotidiens par son refus de l'énoncé A est F et de la relation qu'il implique. Ce refus est exprimé par le recours à des moyens linguistiques qu'on peut classer en trois rubriques : 1) moyens typographiques : emploi de guillemets par lesquels l'énoncé est rapporté à l'auteur de l'énonciation (I-H-13/II,4/I2) 2) moyens lexicaux, parfois combinés avec les premiers : adjonction devant la phrase prédicative ou le SN de lexèmes signifiant la non-prise en charge de l'énoncé vocabulaire, point de vue, position du gouvernement (I-H-13/II) 3) moyens syntaxiques : utilisation de la proposition hypothétique Si l'Algérie était la France... (I-H-13/II), transformation négative combinée ou non avec le changement du prédicat l'Algérie est l'Algérie, non une province française (I-H-13/II,4/I2).

On peut mentionner ici le SN la personnalité algérienne (I-H-4/I2 citation de R.Mayer) issu de la transformation négative de la proposition A est F : A n'est pas F ==> A est différent de F, puis par passage à la catégorie des animés ==> la personne de l'Algérie est différente de la personne de la France ==> la personnalité algérienne.

De syntagmes découlent par transformation de ces deux propositions.

Parmi les syntagmes récurrents caractérisés par la présence des termes ^A ou F ou des adjectifs correspondants, on dis-

Syntagmes récurrents

tingue deux séries.

La première série découle soit par une transformation complexe, soit par un rapport sémantique de la proposition minimale A est F ou de ses variantes. La production de ces syntagmes intéresse tous les quotidiens sauf H (Tableau V). On fait figurer dans cette série un certain nombre de SN largement représentés :

-l'unité de la France est issu par transformation de l'énoncé l'Algérie est partie intégrante de la France. Dans cette proposition France admet le substitut République (française) lié dans les mémoires à l'énoncé constitutionnel La République française est une et indivisible, comme le montre cet énoncé (I-AU-15/II) L'Algérie est au même titre que le Berry ou l'Alsace, partie intégrante de la République une et indivisible. De cette formule se déduit par transformation nominale le double énoncé : attaquer (ou défendre) l'Algérie, c'est attaquer (ou défendre) l'unité de la République (française), de la France, de la nation.

-la séparation (sécession) de l'Algérie et de la métropole représente la transformation de la proposition A est F et d'une proposition non réalisée comme telle, mais impliquée par le terme métropole : l'Algérie dépend de la métropole. Ce syntagme découle par transformation de ces deux propositions à travers les étapes suivantes : l'Algérie et la France font un ==> l'Algérie et la métropole font un. La

réécriture négative de cette proposition donne : l'Algérie et la métropole sont in-séparables ; par transformation nominale , en faisant porter la négation sur le prédicat, on obtient : la séparation de l'Algérie et de la métropole est in-acceptable ==> n'accepte (ne veut) pas la séparation de l'Algérie et de la métropole. Le terme connoté sécession apparaît fréquemment à la place de séparation (I-AU-13/II, FIG-13/II, II/12, PL-13/II, LM-14/II). Le dérivé séparatisme(ste) (I) renvoie à l'accusation portée contre les nationalistes algériens et leurs "complices" français, les communistes. (I-AU-11/12, FIG-10/II)

-la rébellion, insurrection, sédition, révolte (de l'Algérie) (contre la France) découle sémantiquement de la désignation politique conforme à A est F les citoyens (français) d'Algérie, comme le souligne cet énoncé (I-FIG-13/II) : Insurrection, cela s'appelle ainsi, puisqu'il s'agit de citoyens qui se dressent contre leur pays. (Cf LM-6/II, I4/II

- On rattache à cette série malgré sa faible représentation le syntagme l'assimilation, forme réduite de l'assimilation de A à F . On peut le considérer comme la nominalisation de l'énoncé A sera rendu semblable à F . Son rapport avec A est F est celui qui existe entre un énoncé assertif et un énoncé performatif impliquant une politique à réaliser.

(I) S'agissant des communistes, il y a réutilisation dans contexte situationnel de la guerre d'Algérie d'une épithète injurieuse lancée en 1947 par le Général De Gaulle.

ser dans le futur. Il intéresse trois quotidiens : H où il est rejeté par le contexte (I-H-13/II citation de Blum), LM où il est rapporté à l'auteur de l'énonciation (LM-14/II) POP : Il est une assimilation possible celle qui consiste à ne faire aucune distinction entre tous les éléments ethniques (I-POP-13/12).

La deuxième série est constituée de syntagmes formellement parallèles du type SN + français , SN + algérien (Tableau VI).

La plupart des séquences SN + français représentent la transformation de la proposition de base déjà mentionnée A (colonie) dépend de F (métropole) ou de son équivalent F régit A . On peut en effet considérer comme des variantes de cette proposition la souveraineté (suprématie) française en Algérie \Leftarrow la France (métropole) régit/domine l'Algérie (colonie) \Rightarrow la suprématie, souveraineté française en Algérie. Il en va de même pour les prérogatives de la France, les droits (et les devoirs) de la France en Algérie. La répartition de ces syntagmes dans l'ensemble des énoncés exclut POP et H qui explicite son refus (Les colons algériens ne renoncent pas à maintenir sur la terre algérienne ce qu'ils appellent la souveraineté française. L.Blum cité par H-13/II). Dans les énoncés de commentaire, les occurrences caractérisent surtout AU et PL, le premier usant volontiers du possessif comme d'une variante de l'adjectif français. (I-AU-11/12)

Si l'on exclut les combinaisons SN + algérien qui désignent les habitants de l'Algérie (on les étudiera à part), on relève plusieurs groupes de syntagmes :

-des SN représentant les faits et la situation qu'ils créent en Algérie : les événements d'Algérie, les affaires d'Algérie (algériennes) s'opposent comme termes neutres au terme marqué le problème algérien ;

-des syntagmes dans lesquels algérien \Leftarrow d'Algérie se combine avec les termes sol, terre, territoire ;

-des séquences où l'adjectif algérien s'associe à un terme du vocabulaire juridico-constitutionnel. Statut algérien intéresse AU dans des énoncés rapportés, POP, LM, tandis que H produit véritable Assemblée Algérienne (I-H-I3/II), République Algérienne (une occurrence de ce syntagme se trouve dans un énoncé rapporté par FIG-II/I2 dans un contexte de rejet).

-deux syntagmes qui intéressent exclusivement H méritent d'être classés à part : la réalité algérienne et la personnalité algérienne, transformation négative de l'énoncé A est F, comme on l'a montré plus haut.

Types d'énoncé

A partir des syntagmes récurrents, on peut tenter de dégager des types d'énoncé. On constate que tous les syntagmes à l'exception de la combinaison SN + algérien constituent le SN2 dans des énoncés qui se laissent par réduction ramener à deux types :

- F défend (maintient) + SN2 (SN2=l'unité de F, la souveraineté française)
qui implique l'énoncé inverse, réalisé ou non :

A' s'attaque (met en cause) + SN2 (où SN2 est identique)

- F s'oppose (refuse) + SN2 (SN2 = la sécession, la rébellion ...)
qui implique également l'énoncé inverse :

A' veut (vise) + SN2

F, dans ces énoncés représente un sujet animé (les Français nous, Français) et peu s'opposer à l'entité F complément du SN2. A' symbolise les deux sujets grammaticaux qui peuvent se rencontrer : les événements / les auteurs des événements d'Algérie ; il représente de toutes façons un animé.

On met donc en lumière une structure très simple d'énoncé performatif :

F veut (ne veut pas) + SN2 (SN2 = transformation de A est f ou de A dépend de F)
impliquent de façon polémique :

A' ne veut pas (veut) + SN2

Ce type d'énoncé n'est pas représenté dans H qui rejette toutes les transformations de A est F ou de A dépend de F. POP le produit, sauf lorsque SN2 représente une transformation de la seconde proposition.

Les combinaisons SN + algérien où N est un nom juridique entrent dans des énoncés qu'on peut réduire à un type performatif de la forme générale : SNI + veut +SN2. SNI est un terme de la série F pour tous les quotidiens, sauf pour H qui use le plus souvent d'un terme de la série A. On oppose donc :

F veut l'application du statut algérien (soit F veut quelque chose, que le statut algérien soit appliqué) à
A veut l'institution d'une République algérienne (soit A veut quelque chose, qu'une République algérienne soit instituée. I-H-13/II).

Désignations
 les habitants
 de l'Algérie

L'ambivalence du terme algérien lorsqu'il s'applique à la population de l'Algérie nous a amené à procéder à une étude particulière des désignations des habitants de l'Algérie qui prend en considération le signifié des syntagmes susceptibles de représenter tout ou partie de la population, d'avoir valeur de désignation ethnique ou politique (Tableaux II et III).

On établit la liste des syntagmes où entre algérien : il apparaît que cet adjectif est généralement ambigu et que seul le contexte large permet de déterminer son sens et l'objet dénoté par le syntagme. Cette liste comprend :

- les Algériens : dans les énoncés rapportés, AU l'applique à la totalité des habitants de l'Algérie et à la population musulmane, IG à la population musulmane ; il a un sens ambigu dans PL. Dans les énoncés de commentaire, FIG et POP l'emploient pour désigner les musulmans. Dans H, accompagné de déterminants (tous les Algériens, l'immense majorité des Algériens, Musulmans et Européens) il se rapporte toujours à la totalité (I-H-13/II).

- la (les) population(s) algérienne(s) : l'adjectif algérien

s'applique aux musulmans (FIG) ou à la totalité des habitants de l'Algérie (H). Dans le premier cas l'alternance du singulier et du pluriel est indifférente ; dans le second cas elle est significative, le pluriel renvoyant à la diversité ethnique des habitants de l'Algérie : Le P.C.A. demande une véritable assemblée algérienne dont la composition serait à l'image même de la composition ethnique des populations algériennes (I-H-I3/II)

-la communauté algérienne : ce syntagme a une occurrence dans POP-I3/I2, il évoque la réalisation de l'unité morale des communautés musulmanes et européenne dans le cadre de la nation française. Le sens géographique de l'adjectif est teinté de connotations sentimentales.

-le peuple algérien est réalisé dans les énoncés rapportés par AU, PL et LM avec le sens de peuple musulman. Dans les commentaires il semble rejeté par tous les quotidiens sauf H, comme l'indique ce texte de FIG-2/II Nous savons que la grande majorité des citoyens français musulmans d'Algérie, des peuples marocain et tunisien souhaitent l'entente et la paix. H le réalise trois fois sur quatre dans la formule stéréotypée les aspirations nationales du peuple algérien.

L'emploi du terme algérien permet de distinguer trois groupes : 1) Dans FIG, PL, LM algérien peut commuter avec musulman et entre comme lui en opposition avec européen pour s'appliquer au peuplement antérieur à la colonisation.

2) Dans H algérien ne commute jamais avec musulman ; toujours accompagné de déterminants, il se rapporte à la totalité de la population musulmane et européenne. 3) Dans AU et POP algérien est susceptible de commuter avec musulman ou de s'appliquer à l'ensemble de la population. On a donc deux systèmes monovalents : 1) algérien a valeur de représentation partielle ethnique; 2) algérien visant la totalité implique une représentation politique - et un système bivalent où l'adjectif peut avoir une valeur ethnique ou un sens géographique parfois connoté.

A partir de cette étude du terme algérien, on peut dresser un tableau des systèmes de représentation ethnique et politique dans les six quotidiens. (Tableau IV)

La représentation ethnique admet en général un système à deux termes qui oppose la population, communauté, société musulmane / algérienne à la population européenne / métropolitaine. La répartition des substituts algérien et métropolitain distingue H qui rejette l'un et l'autre ; LM et POP usent des deux, FIG^{pl} et AU admettent algérien, mais ne produisent pas métropolitain. La réalisation de l'opposition peut se faire par l'intermédiaire du terme origine (européenne ou musulmane); religion et origine peuvent être associés sans adjectifs : sans distinction d'origine ou de religion, quelles que soient leur origine ou leur religion. Une représentation non binaire apparaît de façon explicite dans H qui énumère les composantes de la "nation en formation" : Arabes, Kabyles, hommes d'origine européenne (I-H

4/I2), et moins nettement dans POP qui ne veut aucune distinction entre tous les éléments ethniques (POP-I3/I2)

La représentation politique oppose AU, PL, FIG, LM, POP qui usent de syntagmes issus de la proposition A est F, et H qui, disposant du terme algérien pour l'ensemble de la population lui confère une valeur politique.

On relève pour le premier groupe de quotidiens le SN les Français d'Algérie dans un énoncé rapporté par LM-I4/II, qui se déduit aisément de la proposition A est F. Ce syntagme peut représenter : les (habitants) qui sont français, d'Algérie, c'est à dire la totalité des habitants de l'Algérie, ou des habitants qui sont français d'Algérie, c'est à dire la partie de la population non musulmane. L'ambiguïté de la formule est levée par l'adjonction qu'ils soient d'origine métropolitaine ou musulmane. Une variante de ce syntagme apparaît plus fréquemment (I-FIG-I3/II, LM-I4/II) les citoyens français d'Algérie ou par réduction les citoyens d'Algérie, nos concitoyens, nos compatriotes ; affecté de la même ambiguïté, il peut désigner la totalité, ou en combinaison avec musulman une partie de la population. Le civisme, le loyalisme des populations musulmanes / algériennes procède par une double nominalisation de l'énoncé les citoyens (français) loyaux d'Algérie : la fréquence plus grande du second terme s'explique sans doute par les connotations politico-sentimentales qu'il comporte.

H emploie algérien à propos de la totalité, en dehors

de toute distinction ethnique. La représentation politique la plus nette est donnée par le syntagme le peuple algérien complétement dans le groupe les aspirations nationales du peuple algérien où on peut le considérer comme le sujet de la proposition transformée : le peuple algérien aspire à quelque chose, qu'il soit une nation. L'examen des environnements de aspirations, revendications nationales montre que peuple algérien peut commuter avec tous les Algériens / l'immense majorité des Algériens. La présence d'un déterminant confère au syntagme la valeur d'une désignation politique. L'unité politique de la totalité est impliquée dans l'adjectif national. Le rapport entre la diversité ethnique et l'unité politique ressort du texte qui produit le lexème nation (I-H-4/I2) L'Algérie, c'est l'Algérie... C'est la délégation des Arabes, Kabyles et d'autres hommes d'origine européenne. Voilà cette "nation en formation" dont parlait M. Thorez en 1939.

La répartition du terme algérien marque une certaine différence entre les énoncés rapportés et les énoncés de commentaire. Les quotidiens qui dans les énoncés rapportés l'emploient dans le sens de musulman (FIG, PL, LM) ou dans les deux sens (AU) ont tendance dans les commentaires à utiliser son substitut musulman qui permet d'éviter toute ambiguïté et propose à la place de la représentation ethnique une représentation religieuse. Il qui résout en sens inverse l'ambiguïté en use très largement dans les commen-

taires. Cette différence entre les énoncés rapportés et les énoncés de commentaire permet de penser que le véritable contrôle linguistique se fait au niveau des commentaires beaucoup plus qu'à celui des énoncés rapportés.

Substituts
des termes
A et F

Les substituts des termes A et F peuvent se répartir en trois groupes (Tableau VII) :

1) Ceux qui représentent des transformations de A est F ou sont sémantiquement liés à cette relation d'inclusion. Outre les trois départements (français)(d'Algérie), la province, le territoire français (d'Algérie) déjà cités, on note les réalisations de AU-13/II, 13/12 la France algérienne, transméditerranéenne. Pour le terme F, on trouve les substituts pays, patrie en liaison avec les citoyens (français) d'Algérie.

2) Les termes métropole / colonie forment un couple sémantique qui implique la proposition minimale non réalisée : la colonie (A) dépend de la métropole (F).

3) Le même lexème nation peut désigner chacun des deux termes. Substitut de France, nation est employé le plus souvent sans adjectif et entre dans le syntagme l'unité de la nation. Le même lexème se réfère à l'Algérie dans la formule de M. Thorez déjà citée qui est produite une fois entre guillemets par H "la nation en formation".

La répartition des termes du premier groupe exclut H qui, on l'a vu, ne réalise aucune des transformations de

A est F et rejette de ses comptes-rendus tous les énoncés impliquant cette proposition. Les autres quotidiens produisent de façon homogène les trois départements, la province française, de façon très inégale pays, patrie, République. La répartition du couple métropole / colonie établit une opposition tranchée entre H qui réalise colonie, mais exclut métropole, et l'ensemble des autres quotidiens qui réalisent métropole, mais excluent colonie. Une opposition aussi nette apparaît ^{dans} l'emploi du lexème nation : H est le seul quotidien à l'utiliser en référence à l'Algérie, mais au rebours de tous, sauf POP, elle ne l'applique jamais à la France.

Les contraintes paradigmatiques qui s'exercent dans l'emploi des substituts des termes A et F nous ont amené à étudier l'ensemble des réalisations des couples colonie / métropole, nation A / nation F et de leurs dérivés.

COLONIE / METROPOLE (Tableau VIII)

Si l'on ne tient pas compte de la différence entre bases et dérivés, on distingue plusieurs attitudes en face du couple colonie / métropole : deux groupes réalisent l'un des termes à l'exclusion de l'autre : on a une symétrie complète entre - H qui réalise colonie, mais non métropole et - FIG, LM qui réalisent métropole, mais non colonie. Ces deux groupes s'opposent à POP qui est le seul à réaliser à la fois métropole et un terme de la famille de colonie. (Un exemple cependant dans LM citant H). On

mettra à part AU et PL dont le système apparaît moins net, puisqu'on ne relève pas le terme métropole dans les énoncés de commentaire et qu'il n'y a aucune occurrence de métropolitain.

La traduction linguistique du rapport de dépendance entre deux pays revêt deux termes liés logiquement et syntaxiquement dans l'énoncé la colonie dépend de la métropole, substitut dans notre corpus de A dépend de F. L'utilisation de l'un de ces deux termes à l'exclusion de l'autre est un phénomène de tabou linguistique qui joue ici en sens opposé et correspond à des attitudes politiques très différentes. On peut admettre que dans le couple colonie / métropole, colonie est le terme connoté, métropole le terme neutre. H utilise le terme connoté à l'exclusion de l'autre : la réalisation de colonie s'inscrit sans ambiguïté pour le récepteur dans l'optique d'une dénonciation politique du lien de dépendance entre A et F. Mais si le tabou joue à l'égard du terme neutre, c'est, peut-on penser, qu'il implique, sans la mettre en cause, une représentation coloniale du rapport Algérie / France. L'ambiguïté que pourrait avoir le terme est résolue par sa suppression.

LM, FIG réalisent au contraire le terme neutre à l'exclusion de l'autre. Si l'emploi du mot métropole reflète une représentation de fait du lien de dépendance entre A et F, le tabou qui frappe colonie, terme fort, généralement employé dans des contextes dépréciatifs, pourrait s'expliquer

de plusieurs façons : est-ce volonté de dissimuler ce lien au récepteur, refus d'admettre la réalité impliquée par le mot ? En tous cas, le comportement linguistique de dissociation manifeste la pression exercée par les valeurs que certains termes ont pu prendre dans la conscience du lecteur. POP s'oppose à ces deux groupes par le fait qu'usant régulièrement des substituts métropole, métropolitain, il ne rejette pas le lexème colonie représenté deux fois par le dérivé colonialiste. Il convient de noter toutefois que le mot apparaît dans un contexte où il ne s'applique pas directement au rapport entre A et F, mais vise l'attitude de certains groupes politiques à l'égard de l'Afrique du Nord tout entière. (I-POP-13/12) On peut penser que la présence d'un dérivé de colonie s'explique par les habitudes linguistiques des Socialistes dont le vocabulaire traditionnel comprend colonie et ses dérivés. Mais il faut remarquer que la superposition au système bien représenté de métropole, métropolitain du système de colonie maintient une ambiguïté que toute dissociation tend à résoudre.

L'interprétation de ces oppositions bien tranchées au NATION (algérienne) / NATION (française) (Tableaux IX-X) La comparaison des réalisations de Nation A et Nation F permet de classer ainsi les quotidiens :

- H présente nation A, national A (mais non nationaliste A) exclut nation F et ses dérivés.
- AU et FIG usent de nation F dans les énoncés rapportés

et dans les énoncés de commentaire, rejettent nation A dans les commentaires (rejet de national, nationalisme A explicité par des guillemets dans 1-FIG-11/I2, AU-11/I2)

- PL admet nation F, rejette explicitement nationalisme A (organisations dites nationalistes dans un énoncé rapporté PL-11/I2), ne présente ni l'un ni l'autre dans les énoncés de commentaire.

- LM, POP admettent à la fois national F et nationalisme A (LM-4/II, POP-15/II)

En ne tenant compte que des énoncés de commentaire, on fait apparaître une opposition plus nette entre :

-deux systèmes opposés d'exclusion réciproque

H produit nation A, exclut Nation F

AU, FIG produisent nation F, rejettent nation A

-un système double

LM, POP admettent nation F et nation A (sous la forme exclusive du dérivé nationalisme)

On peut réserver le cas de PL qui dans les commentaires ne produit ni l'un ni l'autre et dont le système est mal caractérisé.

L'interprétation de ces oppositions bien tranchées au niveau des commentaires renvoie à des attitudes politiques différentes ; la non- production de nation A dans AU et FIG semble être un refus de la réalité impliquée par le mot, comme l'indique ce texte de FIG-II/II : Les mêmes Algériens qui par leur nationalité française ont libre accès à la métropole deviennent, dès qu'ils surgissent armés dans

l'Aurès contre nous des nationaux algériens. (I-FIG-II/II)
 Cf encore FIG-II/I2 Le P.C. prend ouvertement fait et cause
pour ce qu'il appelle le mouvement national algérien.
 Cette réalité est au contraire admise par H. Le rejet de
nation F par le même quotidien s'explique sans doute par
 le souci d'éviter l'ambiguïté. Nation F et ses dérivés,
 mobilisés dans la plupart des quotidiens au service de
la plus grande France et des vrais Français ne sont plus
 disponibles pour H, sous peine d'une dangereuse ambiguïté.
 C'est ainsi que le SN l'intérêt du peuple français est le
 substitut du syntagme attendu, mais ambigu l'intérêt na-
tional (I-H-I3/II, II/I2).

Énoncé polém-
ique et
oppositions
paradigma-
tiques

L'examen des prédicats du SN le problème algérien met en
 lumière la manière dont l'énoncé polémique tend à faire
 naître des systèmes particuliers d'opposition. On notera
 d'abord que ce syntagme connaît au singulier une aire d'em-
 ploi limitée : AU, FIG, PL l'évitent, lui préférant des
 combinaisons plus neutres (les affaires algériennes) ou
 usant du mot problème au pluriel. LM, POP, H le réalisent
 dans un énoncé du type : SNi + est + adjectif. Dans un
 tel énoncé les prédicats possibles sont économique et so-
cial d'une part, politique de l'autre. Tandis que LM four-
 nit des énoncés où les deux prédicats sont donnés ensemble
 (LM-26/II), H emploie seulement politique, POP utilise
 presque toujours économique et social. L'existence de sys-

Conclusions
sur la
synthèse I

tèmes exclusifs à l'intérieur d'énoncés polémiques tend à produire un rapport d'opposition entre les adjectifs politique et économique et social. Tout se passe comme si chacun des énoncés de POP et H était l'équivalent d'une proposition négative admettant l'autre prédicat. Ainsi l'énoncé de POP le problème algérien est économique et social (POP-I5/II, I5/I2) prend la valeur de le problème algérien est non politique ; celui de H (H-II/I2, I3/II, 4/I2) le problème algérien est politique est l'équivalent de le problème algérien est non économique et social. On voit que H, qui refuse en général l'ambiguïté, n'est plus libre d'employer économique et social, parce que ce groupe d'adjectifs semble assumer la valeur de non politique dans la conscience des lecteurs. L'attitude de POP est plus délicate à interpréter et n'exclut pas toujours l'ambiguïté : deux textes donnent politique à côté de économique et social (POP-I5/II). Ainsi le caractère polémique de l'énoncé politique peut faire entrer certains termes dans des rapports d'opposition. Chaque groupe social est tributaire des pressions linguistiques exercées par d'autres groupes.

Conclusions
sur la
Synchronie I

L'analyse linguistique faite sur les énoncés de la Synchronie I permet de mettre en lumière un certain nombre de traits :

- I) l'existence de deux propositions de base caractérise ces énoncés : la première A est F réalisée sous la forme

emphatique L'Algérie, c'est la France apparaît également dans de nombreuses transformations ; la seconde A dépend de F est impliquée par l'emploi des substituts colonie et métropole des termes A et F et représentée par des SN qui en sont la transformation ;

2) la réduction des énoncés permet de dégager deux grands types :

- un type assertif de la forme : A + est + SN ; représenté par A est F et ses variantes,

- un type performatif de la forme : F + veut + SN2 ou F + ne veut pas + SN2

dans lequel F est un animé et SN2 la transformation d'une des deux propositions de base. Chacun de ces énoncés implique l'énoncé inverse :

A' + ne veut pas + SN2 ou A' + veut + SN2

dans lequel A' est un animé représentant les acteurs des événements de Novembre. Un rapport étroit existe entre énoncé assertif et énoncé performatif : l'assertion contenue dans le premier devient l'objet des volontés opposées de F (les Français) et de A' (les auteurs des événements de Novembre, les nationalistes algériens).

H, qui rejette les deux propositions de base, présente ces deux types d'énoncé avec des variantes : dans l'énoncé assertif, elle introduit la polémique par la transformation négative ; dans l'énoncé performatif, elle substitue au sujet F un terme de la série A.

3) le terme algérien est ambivalent : son ambiguïté peut être résolue de différentes manières ;

4) On met en évidence des systèmes de substituts des termes A et F s'excluant réciproquement et plus généralement, des répartitions opposées de lexèmes.

On peut proposer, à partir de cette analyse, un premier classement des quotidiens :

- sur la base de la réalisation de la proposition A est F, H s'oppose très nettement à tous les autres quotidiens ;

- l'emploi du terme algérien, la distribution exclusive de certains lexèmes font apparaître au niveau des commentaires

des systèmes opposés d'exclusion d'un terme

H d'une part

FIG et AU de l'autre (avec moins de netteté pour ce dernier)

un système double : POP

un système tantôt exclusif, tantôt double : LM

un système mal caractérisé : PL

L'étude des synchronies ultérieures devra prendre en considération les traits dégagés par cette première analyse.

La proposition A est F

S.I - Tableau I

	Réalizations de A est F	Rejet et/ou reformulation	Forme de la réalisation ou du rejet	
			phrase prédicative	Syntaxme nominal
AU			•••••	•••••
FIG			•••••	
PL			•••••	
LM			•••••	•••••
POP			•••••	•••••
H			•••••	
Énoncés			rapportés	
	Réalizations de A est F	Rejet et/ou reformulation	Forme de la réalisation	ou du rejet
			phrase prédicative	Syntaxme nominal
AU			•••••	•••••
FIG			•••••	•••••
PL				•••••
LM				•••••
POP				•••••
H			•••••	•••••
Commentaire			sur énoncé	

	AU	FIG	PL	LM	P.P	H
1 les Algériens	T-	P-	A			
2 la masse des Algériens	P-					
3 le peuple algérien	P-		P-	P-		H
4 la population		P-	T-	A		
5 la population algérienne		P-				
6 les populations algériennes	P-					
7 les populations (d'Algérie)				T+	T+	
8 les Français d'Alg. + exp.				T+		
9 les citoyens d'Algérie	T+		T+	T+		
10 nos compatriotes musulmans d'Alg.				P+		
11 les musulmans			P+			
12 le peuple musulman			P+			
13 les frères musulmans			P+			

LÉGENDE

	signifié géographique
	signifié ethnique
	signifié politique
A	Ambigu

C	connotation
+	désambiguïsé
-	non désambiguïsé
T	Référence à la totalité
P	Référence à une partie de la population

Désignations des habitants de l'Algérie
Énoncés rapportés

	AU	FIG	PL	LM	POP	H
1 Les Algériens		///	P-		///	P-
14 Tous les Algériens + exp.						
15 l'immense majorité des A (exp)						
3 le peuple algérien						
16 d'Algérie = les Algériens				///		T-
17 Dét + Non + algérien				///		
4 la population						
18 la population musulmane			///	P+	///	P+
19 la pop. mus. des dépt d'A					///	P+
20 les populations					///	T+
6 les populations algériennes		A				T-
21 les populations musulmanes		///	P+			
22 la communauté mus. des dépt				///		P+
23 la communauté algérienne						T
24 les sociétés européennes et mus.					///	T+
25 les musulmans d'Algérie		///	P+			
26 les citoyens français mus. d'A.			P+			
27 les masses algériennes		///	P-			
13 les frères musulmans					///	P
28 les éléments ethniques					///	T+
29 les kabyles, arabes, hommes d'origine européenne						///
30 la "nation en formation"						

LÉGENDE :
VOIR TABLEAU II

Désignations des habitants de l'Algérie
Commentaire sur énoncé

SI. TABLEAU III

Systemes de representation

S.I. TABLEAU IV

	Représentation ethnique et géographique		Représentation politique
AU	P les Algériens le peuple algérien les populations algériennes		les citoyens d'Algérie
	T les Algériens		
FIG	la(les) population(s) musulmanes / algériennes les musulmans d'Algérie P		la majorité des citoyens français musulmans d'Algérie
PL	les Algériens ? le peuple algérien la population musulmane le peuple musulman les musulmans d'Algérie P les frères musulmans		les citoyens d'Algérie
LM	P les Algériens le peuple algérien la population musulmane la communauté " "	la population d'origine métropolitaine	les Français d'A, qu'ils soient d'origine musulmane ou métropolitaine nos concitoyens d'A nos compatriotes musulmans d'Algérie
	T les populations des trois départements d'Algérie, sans distinction d'origine et de religion		
POP	P la population musulmane la société musulmane les frères musulmans les Algériens	la population européenne la société européenne / métropolitaine	deux catégories de Français
	T la communauté algérienne les populations, tous les éléments ethniques		
H	P la population musulmane	la population européenne	les Algériens : : : Tous les Algériens l'immense majorité des A le peuple algérien : : : : : : : : : :
	T les populations algériennes : kabyles, arabes et autres hommes d'origine européenne		

LÉGENDE :

- P Référence à une partie de la population
- T Référence à la Totalité
- Représentation politique selon A est F
- ⋯ Représentation politique selon A est A

	AU		FIG		PL		LM		PoP		H	
	ER	C	ER	C	ER	C	ER	C	ER	C	ER	C
l'unité de F/nation	shaded	shaded	shaded		shaded		shaded		shaded			
l'intégrité de la République			shaded				shaded					
la séparation de l'A et de la métropole			shaded									
la sécession " "	shaded		shaded		shaded		shaded					
le séparatisme	shaded	shaded		shaded	shaded						shaded	
la rébellion (de citoyens français)				shaded			shaded					
l'insurrection			shaded				shaded					
la révolte											shaded	
la sédition	shaded				shaded							
les rebelles				shaded		shaded						
les insurgés				shaded								
les hors-la-loi								shaded			shaded	
le civisme / loyalisme des populations A.	shaded	shaded	shaded	shaded	shaded	shaded	shaded	shaded	shaded	shaded	shaded	

Syntagmes récurrents (1)
Transformations de A est F

S.I. TABLEAU V

	AU		FIG		PL		LM		PoP		H	
	ER	C	ER	C	ER	C	ER	C	ER	C	ER	C
SN + français / de F												
la suprématie française	///		///									
la souveraineté française						///						•••
les prérogatives françaises	///											
la présence française	///	///	///				///					
les droits et les devoirs de F		///										
SN + algérien / d'A												
les événements d'A			///		///	///						
le problème algérien								///	///	///		///
le statut algérien / d'A	///							///		///		
l'Assemblée algérienne												~~~~~
la République algérienne			•••									///
la réalité algérienne												///
la personnalité algérienne												///

LÉGENDE :



Réalisation

Rejet explicite

Reformulation

Syntagmes récurrents (2)
SN + français , SN + algérien

S.I. - TABLEAU VI

	AU		FIG		PL		LM		POP		H	
	ER	C	ER	C	ER	C	ER	C	ER	C	ER	C
Substituts de F												
1 la métropole	hatched		hatched		hatched		hatched		hatched			
2 la République	hatched		hatched		hatched		hatched		hatched			
3 le pays			hatched									
4 la patrie	hatched											
5 la mère-patrie	hatched		hatched									
6 la nation	hatched		hatched		hatched		hatched		hatched			
A Substituts de A												
1 la province, le territoire français			hatched		hatched							
2 les trois départements (français) d'Algérie	hatched		hatched		hatched		hatched		hatched			
3 la France algérienne, trans-méditerranéenne	hatched		hatched									
4 la colonie, le pays colonial												hatched
5 la nation												hatched

Substituts des termes A et F

	AU		FIG		PL		LM		P.O.P		H	
	ER	C	ER	C	ER	C	ER	C	ER	C	ER	C
Métropole (et dérivés)												
Métropole	///		///		///		///		///		///	
métropolitain												
Colonie (et dérivés)												
Colonie												///
Colon												///
Colonial												///
Colonialiste											///	///

Métropole / colonie et leurs dérivés

LÉGENDE



Réalisation

Non. prise en charge

	AU		FIG		PL		LM		POP		H	
	ER	C	ER	C	ER	C	ER	C	ER	C	ER	C
Nation F (et dérivés)												
la nation	///		///		///		///					
l'unité de la nation	///		///		///		///					
l'union nationale			///									
la défense, élite nationale		///						///				
Internationaliser								///				
l'indépendance nationale									///			
Nation A (et dérivés)												
la nation											///	
national				●●●							///	
nationaliste (-sme)	●●●			●●●						///		

F1
2
2
4
5
6
A
2
3

Légende :



Réalisation

Rejet explicite

Nation F / Nation A et leurs dérivés

ETUDE LINGUISTIQUE

(février 1956)

La Synchronie II (voir p.49) est constituée autour des discours prononcés par M. Mollet en France, puis en Algérie entre le 31 Janvier et le 24 février 1956. Ces discours sont, comme on l'a dit, caractérisés par la relation des deux formules des liens entre l'Algérie et la France et de la personnalité algérienne. L'inflexion de la politique du Président du Conseil après les manifestations hostiles du 5 février 1956 pouvait a priori s'inscrire en faux contre le traitement synchronique des énoncés de la période ainsi délimitée. On s'est vérifié par l'analyse linguistique elle-même l'insignifiance négligeable de la dissonance dans les énoncés par lesquels les quotidiens "traduisent" et commentent les discours officiels.

L'étude de la synchronie II confirme la validité du modèle établi à partir des énoncés de la première synchronie. Les deux propositions de base A est P et A dépend de P rendent compte à la fois des formules du discours officiel qui en représentent des transformations subies.

Synchronie II

(Février 1956)

La Synchronie II (voir p.45) est constituée autour des discours prononcés par G.Mollet en France, puis en Algérie entre le 31 Janvier et le 28 Février 1956. Ces discours sont, comme on l'a dit, caractérisés par la répétition des deux formules des liens entre l'Algérie et la France et de la personnalité algérienne. L'infléchissement de la politique du Président du Conseil après les manifestations hostiles du 6 Février 1956 pouvait a priori s'inscrire en faux contre le traitement synchronique des énoncés de la période ainsi délimitée. On a vérifié par l'analyse linguistique elle-même l'incidence négligeable de la diachronie dans les énoncés par lesquels les quotidiens "traduisent" et commentent les discours officiels.

L'étude de la Synchronie II confirme la validité du modèle établi à partir des énoncés de la première synchronie. Les deux propositions de base A est F et A dépend de F rendent compte à la fois des formules du discours officiel qui en représentent des transformations ambiguës

et de la plupart des performances des quotidiens. On peut dès lors considérer ces deux propositions comme un modèle de compétence qui reste invariant et, dans le passage d'une synchronie à l'autre, envisager la variance au niveau des performances réalisées dans le discours.

Les formules récurrentes du discours officiel

Les formules récurrentes des discours officiels représentent des transformations des propositions de base A est F et A dépend de F. Ces performances sont toutes deux caractérisées par l'ambiguïté. L'étude de leurs réalisations doit mettre en lumière le comportement linguistique des quotidiens à l'égard de leur ambiguïté.

LES LIENS ENTRE A ET F

La séquence admet plusieurs variantes les liens / l'union (indissoluble-s) entre A et F/la métropole. Elle représente la nominalisation de la proposition :

A et F sont liées / unies ou A est liée / unie à F

Une telle phrase peut renvoyer indifféremment aux deux propositions de base repérées en 1954 A est F et A dépend de F.

On peut en effet admettre des substitutions dans chacun de ces énoncés :

A est (partie de) F \implies A et F sont une / unies / liées

A dépend de F \implies A est liée / unie à F

Les transformations qui aboutissent à la séquence les liens

/ l'union entre A et F tendent donc à masquer la nature exacte du rapport, rapport d'inclusion ou de dépendance entre A et F, entre le présentant comme une relation réversible. Les termes liens et union marquent d'autre part une certaine personnalisation de ce rapport : si les verbes lier et unir admettent indifféremment un SN2 animé ou inanimé, liens (entre des personnes) tend à s'opposer à liaison (entre des choses), tandis qu'union (indissoluble) comporte de fortes connotations sentimentales.

Les réalisations de la séquence dans les énoncés rapportés se font selon trois types principaux :

- 1) Elle apparaît dans la phrase prédicative SN est adjectif Cf II-PL-17/2 les liens entre A et F sont indissolubles et par transformation et passage à la phrase avec avoir : les liens entre A et F ont un caractère indissoluble (II-PL-8/2, FIG-8/2, POP-9/2).
- 2) Par la nominalisation de l'adjectif indissoluble se constituent les SN l'indissolubilité des liens entre A et F / le caractère indissoluble ...qui sont compléments d'un verbe dire / affirmer dans plusieurs énoncés. (II-AU-23/2, FIG-17/2, PL-1/2, POP-7/2)
- 3) Plus souvent la séquence est le SN2 d'un verbe maintenir / renforcer dans un énoncé performatif du type : F veut maintenir / renforcer + SN2 de A et F + qui est / sont indissoluble(s).
Les infinitifs dans cet énoncé ^{peuvent} laisser place aux syntagmes

nominaux le maintien / le renforcement, tandis que les réalisations de F veut peuvent être de forme variée : l'objectif, la volonté de F, c'est (Cf II-AU-I/2, PL-23/2, POP-I/2,6/2).

Tous les quotidiens produisent la séquence étudiée dans les énoncés rapportés, H ne se différenciant que par la très faible fréquence.

Dans les énoncés de commentaire, l'ensemble des quotidiens, sauf H et FIG produit la séquence les liens / l'union entre A et F. On peut décrire ainsi ces réalisations :

- intégration des deux derniers types d'énoncés rapportés dans un contexte d'adhésion (II-AU-I/2, 7/2,29/2 ; POP-8/2)
- réécriture négative de l'énoncé F veut maintenir / renforcer + SN2 de A et F. Les SN l'affaiblissement / le relâchement des liens entre A et F qui s'opposent sémantiquement aux SN le maintien / le renforcement des liens de A et F peuvent entrer dans un énoncé de la forme :
F ne veut pas l'affaiblissement / le relâchement des liens de A et F, qui constitue la réécriture négative de l'énoncé performatif cité plus haut. D'autres énoncés d'une structure plus complexe expriment le refus des SN l'affaiblissement / le relâchement des liens entre A et F par divers moyens syntaxiques : recours à la modalité éventuelle ou à la proposition hypothétique (PL-II/2)
- production de la transformation passive de l'énoncé performatif : Ainsi les liens indissolubles de F et A pour-

^{être}
ront ~~et~~ seront préservés dans la paix retrouvée (POP-7/2).

H s'oppose aux autres par une reconstruction de l'énoncé qui lui est propre. On peut opposer à la structure de l'ensemble des quotidiens : F veut maintenir / renforcer les liens entre A et F le schème de H F peut établir / créer des relations nouvelles entre A et F (II-H-27/2) La comparaison des deux types d'énoncé fait apparaître :

- l'opposition des modalités vouloir d'une part, pouvoir de l'autre ;

- les variations paradigmatiques : opposition sémantique entre les infinitifs maintenir / renforcer et établir / créer ; substitution aux termes personnalisés union / liens du terme neutre relations, mot technique pour exprimer les rapports officiels entre nations ; adjonction de l'adjectif nouvelles et parfois d'expansions telles que fondées sur l'amitié et la confiance.

- l'opposition des déterminants : emploi du référent après maintenir / renforcer et de l'anti-substitut après créer / établir.

Des distorsions linguistiques de même nature opposent les réalisations du SN l'Union Française, désignation de l'ancien empire colonial français dans H et dans d'autres quotidiens. LM (10/2) et PL (7/2) produisent en effet : la désagrégation, la dislocation de l'Union Française

en face des énoncés de H (H-8/2, 1/2) implique dans les
la réalisation d'une véritable Union française dans détermi-
créer les conditions d'une véritable Union française
 A l'opposition paradigmatique s'ajoute celle des détermi-
 nants ; en produisant l'Union française, H use d'un procé-
 dé de correction linguistique par l'addition de l'adjec-
 tif véritable et parfois d'une expansion qui en précise le
 contenu : association librement décidée de peuples libres
et égaux en droit (H-4/12).

LA PERSONNALITE ALGERIENNE

Le SN la personnalité algérienne noté en 1954 dans un énon-
 cé de H a été analysé comme résultant de la transformation
 négative de la proposition de base A est F :

f | F.nég. ==> A n'est pas F ==> A est différent de F

Le passage à la catégorie des animés permet d'écrire :

la personne de l'Algérie est différente de la personne de
la France. Le SN la personnalité algérienne découle par
 F.nominale de cet énoncé.

Les énoncés rapportés réalisent ce syntagme selon deux
 deux types :

Type 1 : il y a une personnalité algérienne (POP-10/2)

Type 2 : F veut reconnaître et respecter la personnalité
algérienne (LM-7/2, POP-1/2, 6/2)

La modalité peut, dans ce dernier énoncé, être marquée par

le futur, celui-ci se trouvant parfois impliquée dans les titres par un simple infinitif ou par un nom sans déterminant :

reconnaître et respecter la personnalité algérienne
reconnaissance et respect de la personnalité algérienne.

Tandis que POP et FIG sont seuls à produire les deux types d'énoncé, le second type est attesté dans tous les quotidiens sans exception.

La réalisation dans les commentaires intéresse tous les quotidiens sauf PL, et POP qui cependant le produit très largement dans les énoncés rapportés. S'il est vrai que la personnalité algérienne représente une transformation négative de la proposition A est F, la performance réalisée, par le passage à la catégorie des animés, assure à la formule une ambiguïté qui peut être interprétée comme un procédé de masquage. La description des réalisations du SN dans les énoncés de commentaire montre comment chaque quotidien se comporte à l'égard de l'ambiguïté de la formule et l'interprète.

AU L'attitude linguistique de AU est double et manifeste une certaine hésitation devant le SN la personnalité algérienne. Ce quotidien oscille entre l'acceptation de la formule qu'il tend alors à interpréter de façon restrictive en refusant d'y voir une transformation négative de A est F, et le rejet de cette même formule dont il résout parfois l'ambiguïté en sens inverse. Dans les deux cas,

c'est par le rapprochement avec des lexèmes significatifs que le syntagme se trouve éclairé. Ainsi deux énoncés présentent la personnalité algérienne dans l'environnement de province et de nation française :

En reconnaissant une personnalité algérienne, le Président du Conseil a évoqué seulement celle d'une province de l'indivisible ensemble français. (AU-17/2)

Personnalité algérienne ? - Oui, mais dans la nation française. (AU-6/2)

Ces deux énoncés produisent simultanément le SN et un terme qui représente une transformation de A est F ou suppose une adhésion à cette proposition : A est partie de la nation F, une province française . Un tel rapprochement exclut l'interprétation de la personnalité algérienne comme T.nég. de A est F et restreint son signifié à l'originalité, la particularité de l'Algérie.

Dans deux autres énoncés le SN est rapproché de sécession et de nationalisme algérien :

La formule de la "personnalité algérienne", vraie en soi ... prend vite le masque absurde d'un "nationalisme algérien".

(AU-6/2)

La reconnaissance d'une "personnalité algérienne" ouvre la voie directement, inexorablement à la sécession. (AU-5/2)

Les deux énoncés mettent en relation le SN placé entre guillemets et des termes qui l'interprètent comme une T.nég. de A est F : la référence à la nation A, l'emploi du mot

sécession issu de la transformation de A est F et Adépend
de F interviennent dans des contextes de rejet (masque ab-
surde, inexorablement).

En résumé AU qui adhère à l'énoncé A est F manifeste
 sa gêne devant un syntagme ambigu. Ce journal résout dans
 tous les cas son ambiguïté, soit en l'interprétant de fa-
 çon restrictive en conformité avec la formule A est F ,
 soit en mettant à nu ce que cette ambiguïté masque dans
 un contexte de rejet.

FIG ne présente qu'un énoncé de commentaire du SN. Celui-
 ci est immédiatement traduit par une substitution paradig-
 matique qui restreint son signifié en exploitant le passa-
 ge à la catégorie des animés et exclut toute interprétation
 de la personnalité algérienne comme T.nég. de A est F pou-
 vant impliquer la nation A est différente de la nation F :
 FIG-9/2 : G/Mollet a ajouté qu'il respecterait la person-
nalité algérienne. En disant qu'il respecterait son indi-
vidualité, le chef du Gouvernement ne s'aventurerait pas
beaucoup.

LM offre dans les commentaires deux interprétations op-
 posées du SN :
 - la personnalité algérienne = l'originalité, le particula-
 risme de l'Algérie :
"Personnalité algérienne", a dit M.G.Mollet, et non per-

sonnalité musulmane. Cela exclut un Etat national algé-
rien...Ce serait donc en quelque sorte une personnalité
franco-musulmane. Cette construction confirmera un parti-
cularisme que reconnaissait déjà le Statut de 1947 (LM-2/2)

Le signifié du SN ressort de l'opposition des adjectifs :
 l'adjectif algérien opposé à musulman est traduit par fran-
co-musulman qui exclut toute référence à la nation A en
 impliquant les deux groupes ethniques français et musulman.
 Le refus d'interpréter "la personnalité algérienne" comme
 une T.nég. de A est F est confirmé par la proposition
Cela exclut un Etat national algérien.

- la personnalité algérienne = expression masquée de la
nation A

Le "fait national" est devenu pour beaucoup d'esprits l'un
 des aspects de la personnalité algérienne. (LM-7/2)

Cet énoncé peut se réduire au schéma :

le "fait national" C la personnalité algérienne
 (la nation A)

qui équivaut à : la personnalité A inclut la nation A

L'ambiguïté du SN est résolue par une interprétation rap-
 portée à beaucoup d'esprits (en Algérie), qui im-
 plique la nation A est différente de la nation F.

H produit le SN la personnalité algérienne dans quel-
 ques énoncés. La distance prise par rapport à la formule
 est marquée par les guillemets et dans un cas, par la
 proposition ce que G.Mollet appelle "la personnalité A"

A la différence de ceux qui hier encore affirmaient que l'Algérie n'était qu'"une province française", au même titre que la Bretagne, G.Mollet admet l'existence de ce qu'il appelle "la personnalité algérienne". Mais le gouvernement refuse encore de reconnaître le fait national algérien.

(II-H-4/2, cf H-7/2) La phrase oppose deux énoncés : A est une province française et la personnalité algérienne. Le contexte suggère le progrès que constitue aux yeux de H l'abandon de la première formule pour la seconde (ne...que, G.Mollet admet). H par là exclut toute interprétation du SN conforme à A est F. Si l'on pousse l'examen de l'environnement à la phrase suivante, on voit apparaître le lexème nation A. La suite des propositions peut se simplifier ainsi G.M. admet la personnalité algérienne

mais G.M. n'admet pas le fait national algérien. Ainsi H produit le SN en l'opposant à la fois à A est F et à un syntagme qui implique la nation A est différente de la nation F. Ce journal marque sa distance par rapport à une formule qu'il ne peut ni rejeter, puisqu'elle découle d'une transformation négative de A est F, ni accepter, puisqu'elle est ambiguë.

2) Deux quotidiens ne produisent pas dans les commentaires le SN la personnalité algérienne : POP et PL. La non-réalisation du SN dans POP qui en présente de nombreuses occurrences dans les énoncés rapportés peut être interprétée comme le signe de l'adhésion à une formule

que POP n'éprouve pas le besoin de désambigüiser à l'instar des autres quotidiens. Son absence dans PL est, à ce point du travail, difficile à interpréter. Pauvreté générale de PL en commentaires ? Tendance de ce quotidien à exclure les termes qui font problème ? Seule, l'étude diachronique pourra permettre de répondre.

Réalisations
des
propositions
de base

En laissant de côté les syntagmes récurrents du discours officiel et les désignations des habitants de l'Algérie, on étudie l'ensemble des réalisations des propositions A est F et A dépend de F.

LA PROPOSITION A EST F

La production de la proposition A est F et de ses transformations détermine parmi les quotidiens un clivage sensiblement ^{différent} de celui qui existait en 1954. Sur cette base, on distingue trois groupes : (Tableaux I et II)

- 1) AU, FIG, PL réalisent A est F et ses transformations, AU se distinguant des deux autres par l'importance numérique et la variété de ses réalisations.
- 2) H et POP ne produisent aucune transformation de A est F ; H présente des cas de rejet explicite (H-6/2), POP un exemple ambigu.
- 3) LM qui offre à la fois des réalisations de A est F et un rejet explicite de cette proposition (LM-8/2) s'oppose

à tous les autres par son attitude double.

Du point de vue de la forme, on distingue plusieurs types de réalisations :

- le type prédicatif est représenté dans AU, LM, PL par les deux énoncés l'Algérie est française et l'Algérie restera française où le futur exprime la modalité vouloir. (II-AU-8/2, 17/2 ; PL-9/2). On ne trouve aucune réalisation de l'énoncé l'Algérie, c'est la France largement attesté en 1954. La substitution de l'adjectif français au prédicat France marque une différence sémantique que suggère l'énoncé de LM-28/2 : la seule direction qui offre quelque chance de voir l'Algérie rester non pas la France, mais française. Le choix de l'adjectif à la place du substantif obscurcit la relation d'inclusion affirmée en 1954 et tend à la remplacer par une relation plus ambiguë. Le fait est à rapprocher de ce que l'on a vu à propos de les liens entre A et F.

Au type prédicatif se rattachent deux énoncés voisins issus de A est F \implies SM de A est SN de F :

AU-3/2 le problème algérien est un problème français.

LM-28/2 l'affaire algérienne est une affaire nationale où l'on trouve le substitut national de français.

- Les syntagmes nominaux issus de la transformation de A est F sont plus largement produits que le type prédicatif.

Une première série, presque exclusivement représentée dans AU fournit au terme A des substituts déjà attestés dans la synchronie I, de la forme :

SN + qui est français + (d'Algérie / algérien) ==> les départements, le territoire, la province (française) (d'Algérie).

On peut classer dans cette série le SN l'Algérie française issu de l'Algérie qui est française par l'effacement du relatif et de la copule, et dans lequel l'adjectif française a une valeur prédicative. (AU-3/2,5/2,7/2)

La deuxième série, également attestée en 1954 comprend des transformations de l'énoncé L'Algérie est partie intégrante de la France / R.F. indivisible : ce sont les SN l'unité de la patrie (AU-8/2,10/2,28/2), l'unité de la France algérienne et de la France métropolitaine (AU-11/2), une seule France (FIG-9/2).

La non-prise en charge ou le rejet explicite de A est F sont réalisés dans H, POP, LM par des procédés linguistiques variés :

-reproduction de l'énoncé prédicatif (placé ou non entre guillemets) dans un contexte de rejet. (H)

- substitution d'un prédicat impliquant la f.nég. de A est F
A n'est pas F ==> A est A ==> A est non française,algérienne

Ainsi l'énoncé polémique de H une Algérie libre d'être algérienne répond à l'énoncé réalisé dans d'autres quotidiens A est et restera française.

- Transformation négative de la proposition A est F : une telle transformation apparaît dans un énoncé de POP où elle est rapportée ironiquement aux Français d'Algérie ;

LM le produit également entre guillemets dans un énoncé non ambigu où elle est liée logiquement à l'attitude des Français d'Algérie sans qu'on puisse dire s'il la prend à son compte. (POP- 7/2, LM- 8/2)

LA PROPOSITION A DÉPEND DE F

Deux SN s'analysent comme des transformations de la proposition A dépend de F :

la souveraineté française (en Algérie) attesté dans la Synchronie II représente la nominalisation de la proposition F régit, domine A, équivalent de A dépend de F.

l'indépendance algérienne / de l'Algérie rencontré une seule fois en 1954 (LM- I4/II) résulte par nominalisation de la transformation négative de A dépend de F :

A dépend de F \implies A est dépendante de F \implies A est non-dépendante de F (T.nég. portant sur le prédicat)

T.nominale \implies la non-dépendance de A (par rapport à F)
 \implies l'indépendance de l'Algérie / algérienne

Le SN la souveraineté française est réalisé par AU, rejeté explicitement par H. Le premier produit le SN dans un énoncé de forme positive ou négative :

F veut maintenir la souveraineté française en A (AU-I3/2)

F ne veut pas compromettre la souveraineté française (AU-9/2)

Dans ce cas les réalisations du sujet sont diverses, mais se laissent ramener à un terme de la série F : les Français d'Algérie, les non-musulmans.

H présente un exemple du SN la souveraineté française ; son rejet est explicité par l'emploi de guillemets et par l'adjonction de la séquence la formule périmée. L'énoncé répond aux énoncés de AU en rapportant la souveraineté française aux "ultras", désignation des Européens d'Algérie partisans de l'Algérie française selon H. (II-H-I4/2)

AU, FIG, LM réalisent le SN l'indépendance algérienne en rejetant cette T.nég. de A dépend de F : de ses trois - le SN est rapporté aux "rebelles" dans un énoncé qu'on réduit au schème : les rebelles veulent l'indépendance algérienne.

Le refus de prendre en charge la T.nég. de A dépend de F ressort avec évidence de la désignation conforme à la proposition A est F : les rebelles (II-FIG-6/2) à qui le SN est rapporté. (Cf encore II-AU-5/2, LM-8/2, 28/2)

- le SN est placé dans un contexte qui exprime le rejet : LM-8/2.

La réduction des phrases où entre le SN fait apparaître deux types d'énoncés complémentaires :

A est F et A dépend de F : national algérien + exclus + la population de A et de F

La non-reconnaissance du fait national alg. + n'exclut pas + Les énoncés de la Synchronie I produiraient les SN la sépa-

ration / sécession (entre A et F) résultant de la transformation des phrases de base A est F et A dépend de F en les négatives de l'autre. Le SN la séparation de A et de F est intégrant en général dans une proposition du type :

F ne veut pas la séparation / sécession (entre A et F)

le SN le fait national algérien : ce rapport peut prendre H, conformément à son refus des deux propositions de base, une forme positive (relation d'exclusion entre les deux

excluait ces SN.

En 1956 ces mêmes SN sont produits, mais leur répartition dans les quotidiens s'est modifiée :

- sécession, le terme connoté intéresse AU-7/2, LM et FIG-8/2 qui le produit couplé avec abandon.

- séparation, au rebours de 1954, concerne H. Il est réalisé une fois par AU en liaison avec sécession.

A une exception près (AU la sécession de nos trois départements nord-africains) le SN apparaît sans son complément entre A et F : l'abréviation syntagmatique peut sans doute s'expliquer par le caractère redondant de ce complément dans le contexte situationnel. Il est impossible de réduire à un type unique les énoncés dans lesquels entre la sécession : tous sont cependant négatifs. (II-AU-5/2, FIG-8/2).

H produit le SN la séparation de l'Algérie d'avec la France. La réduction des phrases où entre le SN fait apparaître deux types d'énoncé complémentaires :

la reconnaissance du fait national algérien + exclut + la séparation de A et de F

la non-reconnaissance du fait national alg. + n'exclut pas + la séparation de A et F

(II-H-4/2, I4/2)

On voit que l'un des deux types n'est que la réécriture négative de l'autre. Le SN la séparation de A et de F est donc, dans les énoncés de H, dans un rapport logique avec le SN le fait national algérien : ce rapport peut prendre une forme positive (relation d'exclusion entre les deux



termes) ou une forme négative (relation de non-exclusion).
 La production du SN la séparation de A et F dans les énoncés de H ouvre une faille dans la cohérence d'un système qui excluait en 1954 toute transformation de A est F et A dépend de F. La réalisation de ce SN n'intervient cependant que dans certaines conditions et suppose la réalisation simultanée d'un dérivé du lexème nation A qui implique la T.nég. de A est F. Le système de H apparaît double : il suppose à la fois le rejet de la proposition A est F et l'adhésion à un rapport de la forme : $A \not\Rightarrow F$, entre deux nations différentes. Ceci est confirmé par l'emploi du dérivé séparatiste appliqué par H aux "colonialistes d'Algérie, alors que AU le réserve comme en 1954 aux communistes, et par la production du substitut à forte connotation de séparation : le divorce irrémédiable entre A et F. (II-H-4/2, AU-I7/2).

La synchronie II marque l'apparition du SN l'abandon (de l'Algérie), lié sémantiquement au lexème séparation / sécession. Le passage de la séparation de A et F à l'abandon de A (par F) suppose un changement de sujet dans l'énoncé impliqué par les SN : le premier renvoie à un sujet A, le second à un sujet F. De plus le verbe abandonner qui admet un SN2 non-animé ou animé tire de ce dernier emploi de fortes connotations.

Tous les quotidiens sauf PL et H produisent abandon / abandonner. La réduction des énoncés permet de dégager

un type très largement représenté :

F ne veut pas abandonner A, les Français d'A

(11-AU-7/2, 15/2, FIG-17/2, POP-5/2, 6/2)

H ne produit abandon / abandonner ni dans les énoncés rapportés, ni dans les commentaires.

Désignations
et valeurs
de l'adjectif
algérien

On dresse la liste des syntagmes où entre l'adjectif algérien en déterminant d'après l'environnement l'objet dénoté. Cette liste comprend : (Tableaux III et IV)

- Article + algérien

Les Algériens : absent des énoncés rapportés, le SN les Algériens est réalisé par trois quotidiens dans les commentaires pour désigner la totalité des habitants de l'Algérie. AU-28/2 produit simplement article + adjectif ; POP-2/2, 29/2 fait alterner les Algériens / tous les Algériens ; H, conformément à ses habitudes linguistiques de la Synchronie I accompagne toujours le syntagme d'un déterminant numérique tous les Algériens / l'ensemble des Algériens / l'immense majorité des Algériens, ou précise le sens de cette totalité l'aspiration de millions d'Algériens, musulmans ou européens. Dans les énoncés rapportés, l'ensemble des quotidiens (un seul exemple dans H) préfère tous les habitants de l'Algérie.

Les Algériens + adjectif / complément

Le même SN peut être accompagné d'un adjectif ou d'un complément qui restreint sa portée à une désignation partielle :

ainsi FIG-9/2 produit dans les commentaires les Algériens français représentant, conformément à la proposition A est les d'Algérie qui sont français dans un contexte qui vise la totalité. AU oppose les deux groupes ethnico-religieux les Algériens de la croix / les Algériens du croissant. LM-7/2 et H présentent dans une désignation partielle des séquences formellement voisines : les Algériens d'origine métropolitaine (LM), les Algériens d'origine européenne.

- SN + algérien

Cette combinaison est représentée par la population algérienne, la communauté algérienne, le peuple algérien.

La population algérienne renvoie à la totalité dans les énoncés désambiguïsés de LM qui précise Européens et musulmans, et de POP-10/2 qui ajoute sans distinction de race, ni d'origine. H reste exceptionnellement ambiguë : l'exploitation de la population algérienne (H-1/2). L'adjectif peut alterner avec le complément d'Algérie : AU la / les (deux) population(s) d'Algérie, FIG toute la population d'Algérie, PL les populations d'Algérie.

La communauté algérienne est réalisée par POP qui en opposant la communauté européenne confère à l'adjectif algérien un sens partiel ethnique. L'exemple de LM-2/2 est ambigu.

Le peuple algérien apparaît dans un énoncé rapporté par POP les représentants de l'ensemble du peuple algérien

auquel se substitue ailleurs les représentants de la popu-

L'examen des emplois de l'adjectif algérien fait apparaître

lation. Dans les commentaires, il est le fait exclusif de H qui le produit (sauf dans un cas où il demeure ambigu : l'exploitation du peuple algérien) dans la séquence l'aspiration, les revendications nationale(s) du peuple algérien ou dans le voisinage du SN le fait national algérien.

- Les Français + d'Algérie / algérien lique à la totalité ou

On rencontre dans RIG les Français algériens qui s'oppose aux Français métropolitains dans un contexte impliquant la totalité. Le syntagme représente conformément à la proposition A est F les qui sont français d'Algérie et il est l'équivalent du groupe plus fréquemment réalisé les Français d'Algérie désignant la totalité par opposition aux Français de France. Plus souvent le SN les Français d'Algérie désigne la partie européenne de la population par opposition aux musulmans. Il représente alors la transformation de l'Algérie a des habitants qui sont français. Tous les quotidiens le produisent sauf H. lui conférant un

- algérien = prédicat relation avec l'idée de nation A.

En fonction de prédicat dans un énoncé rapporté par POP

Les Français d'Algérie se sentent aussi des algériens et dans un énoncé de commentaire de LM : les Français d'origine, fiers de se sentir algériens, le sens géographique de l'adjectif algérien se charge de connotations politico-sentimentales.

Ces valeurs se trouvent réalisées dans les énoncés de VALEURS DE L'ADJECTIF ALGERIEN

1954, mais leur répartition est profondément modifiée en L'examen des emplois de l'adjectif algérien fait apparaître

quatre valeurs essentielles :

1) algérien, équivalent du complément d'Algérie avec lequel il alterne dans quelques cas (les Français d'Algérie, les Européens d'Algérie, la population d'Algérie, tous les habitants d'Algérie) revêt un signifié géographique et ne peut commuter avec musulman. Il s'applique à la totalité ou à une partie seulement de la population, mais dans le premier cas, l'ambiguïté est le plus souvent levée par la présence d'un déterminant (tous les Algériens) ou d'une expansion significative (Européens et Musulmans, sans distinction de race ni d'origine).

2) algérien, commutable avec musulman a un signifié ethnique. Deux énoncés seulement (dont l'un reste ambigu) réalisent cette valeur de l'adjectif dans une opposition syntagmatique avec français, européen.

3) algérien, non commutable avec musulman s'applique en général à la totalité. Ses environnements lui confèrent un signifié politique en relation avec l'idée de nation A.

4) algérien en fonction de prédicat revêt un signifié géographique teinté de connotations sentimentales et politiques. Il ne peut alors commuter avec musulman.

Passage de la Synchronie I à la Synchronie II

Ces valeurs se trouvaient réalisées dans les énoncés de 1954, mais leur répartition est profondément modifiée en

1956 : on constate un net recul du sens ethnique (algérien commutable avec musulman) de l'adjectif qui, dans la précédente synchronie, apparaissait dans tous les quotidiens sauf H. En 1956 il n'est réalisé que par POP et LM. Ce recul se fait au profit du sens géographique d'algérien, susceptible dès lors de s'appliquer à la totalité, comme à chacun des deux groupes ethniques de l'Algérie. L'ambiguïté fondamentale du terme ressort avec évidence de la présence de déterminants ou d'expansions qui en permettent l'interprétation.

Selon les valeurs qu'ils donnent à l'adjectif algérien, les quotidiens se répartissent en plusieurs groupes : AU et FIG réalisent le sens I à l'exclusion de tout autre. POP et LM présentent les sens I, 2 et 4. H n'emploie algérien que dans le sens 3. PL ne produit pas algérien dans les commentaires et lui préfère le complément d'Algérie. Sur cette base on fait donc apparaître :

- des systèmes monovalents

pour AU et FIG algérien a un signifié géographique

pour H algérien prend une valeur politique

- des systèmes polyvalents

POP et LM réalisent à la fois le signifié géographique, le signifié ethnique et le signifié géographique à connotations politico-sentimentales.

PL qui répugne à l'emploi de l'adjectif doit être classé

à part. Des différences importantes avec la situation de 1954 se font jour soit dans les valeurs données par les quotidiens à l'adjectif algérien, soit dans le caractère des systèmes qu'ils utilisent. Un tableau comparatif fait apparaître : (Tableau V)

- la stabilité des systèmes et des valeurs de H et de POP système monovalent à signifié identique : H des groupes système polyvalent à signifiés identiques : POP
- la stabilité du système monovalent et le changement de valeur de FIG
- l'instabilité du système qui évolue en sens inverse dans AU qui passe d'un système polyvalent à un système monovalent par la réduction des valeurs d'algérien à une valeur unique, et dans LM qui en augmentant le nombre des valeurs de l'adjectif passe à un système polyvalent.
- le cas particulier de PL qui avait un système monovalent en 1954, mais tend à exclure algérien en 1956.

SYSTEMES DE REPRESENTATION

A partir des désignations, on peut dresser le tableau des représentations ethniques, géographiques et politiques, dont disposent les quotidiens. (Tableau VI)

Le représentation ethnique admet, comme en 1954, un système à deux termes qui oppose la population, communauté

musulmane / algérienne (dans LM et POP seulement) à la population, communauté française / européenne. L'opposition peut être réalisée entre les musulmans et les Européens/ les Français / les Français d'Algérie/ les Français d'origine ; ou encore entre les musulmans et les non-musulmans , entre la majorité musulmane et la minorité non-musulmane (II-AU-1/2) . Le terme algérien pris dans le sens géographique peut servir à la désignation des groupes ethniques, pourvu qu'il soit accompagné d'une expansion : ainsi AU-10/2 évoque les Algériens du croissant et les Algériens de la croix , LM les Algériens d'origine métropolitaine.

Le représentation géographique de l'ensemble des groupes ethniques de l'Algérie, beaucoup plus importante qu'en 1954, use du SN la / les population(s) d'Algérie / algériennes ou du groupe article + algérien : les / tous les algériens. On constate que la valeur nouvelle prise par l'adjectif algérien qui en règle générale ne commute plus avec musulman le rend disponible pour des désignations partielles ou totales nouvelles en 1956. On note également la fréquence du SN les Français d'Algérie non rencontré dans le corpus en 1954 comme désignation partielle des habitants d'origine française par opposition aux musulmans. Seule, H ne produit pas ce syntagme et lui substitue les Algériens d'origine européenne dans lequel l'adjectif renvoie à un sens politique en liaison avec la nation A.

La représentation politique peut se faire par la réalisation de SN conformes à la proposition A est F, par la production dans les commentaires de la formule des discours officiels la communauté franco-musulmane, par l'emploi de l'adjectif algérien en relation avec la nation A.

I- La réalisation de transformations de la proposition A est F intéresse AU, FIG, POP à l'exclusion de H, comme on pouvait s'y attendre, et de PL et LM. On note dans AU le SN les Français d'Algérie qui représente ici la transformation de les (habitants) qui sont français d'Algérie et constitue une désignation politique conforme à A est F de la totalité des habitants de l'Algérie par opposition aux Français de France. FIG produit les Français algériens en l'opposant aux Français métropolitains. Inversement on trouve la combinaison les Algériens français représentant les d'Algérie qui sont français.

Des désignations partielles également conformes à A est F font alterner les Français musulmans opposé aux Français non musulmans avec les musulmans français (II-AU-7/2, POP). Ces SN peuvent être réalisés à l'aide du lexème citoyen : ainsi AU-10/2, 7/2 produit nos concitoyens coraniques, leurs concitoyens musulmans.

2- La production dans les commentaires de la formule des discours officiels la communauté franco-musulmane exclut la seule H (Cf POP-9/2, AU-8/2, FIG-8/2, PL-10/2). L'analyse de ce SN permet de le considérer comme une représen-

tation politique. On a relevé les SN la communauté française (européenne) et la communauté musulmane (algérienne) dans lesquels le lexème communauté renvoie à chacun des deux groupes ethniques de l'Algérie.

La communauté franco-musulmane, désignation de la totalité ne peut comme résultant d'une simple transformation d'édiction. Il faut supposer pour en rendre compte :

la communauté qui est française et la communauté qui est musulmane sont une (communauté) \implies la communauté (une) qui est française et musulmane \implies la communauté franco-musulmane.

La fusion linguistique débouche sur une représentation de caractère politique qui implique la fusion des deux ethnies dans une unité mixte, sans référence possible à la nation A. On peut rapprocher le SN du commentaire fait par LM de la personnalité algérienne glosée personnalité franco-musulmane. H, qui conçoit cette fusion en liaison avec l'idée de nation algérienne exclut ce SN tant des énoncés rapportés que des commentaires. D'une manière plus générale, on ne relève dans H aucun exemple de l'adjectif double franco-musulman. A-u SN la politique de fraternité franco-musulmane produit par AU et POP-7/2, H oppose un règlement valable des relations franco-algériennes : dans le premier cas l'adjectif évoque les rapports de deux groupes ethniques dans le cadre implicite de la nation F ; dans le second cas il évoque les rapports entre A et F, conçues

comme deux entités nationales distinctes.

3- Valeur politique de l'adjectif algérien

Une remarquable stabilité caractérise, on l'a vu, le système de H qui, comme en 1954, confère à l'adjectif algérien une valeur de désignation politique en rapport avec l'idée de nation A. Cette valeur est confirmée par la réitération des formules stéréotypées les revendications / aspirations nationales du peuple algérien dans lesquelles peuple algérien peut commuter avec les Algériens, musulmans ou Européens / l'immense majorité des Algériens / l'ensemble des Algériens. Comme en 1954, la présence de déterminants assure à la fois la désambiguïssation des SN et leur valeur politique. Les désignations partielles qui interviennent sont conformes à la représentation d'une unité nationale algérienne : on a vu que H substituait au SN produit par tous les autres quotidiens les Français d'Algérie le SN Les Algériens d'origine européenne.

En marge de cet emploi caractéristique de H, on a relevé deux cas où l'adjectif algérien en fonction de prédicat revêt une valeur particulière. Les deux énoncés voisins de LM-28/2 Les Français d'origine, fiers de se sentir algériens et de POP-5/2 Les Français d'Algérie se sentent aussi des Algériens mettent en lumière un sens de l'adjectif plus large que le sens géographique et qui, teinté de connotations sentimentales prend une valeur politique assez indéterminée et ambiguë.

Substituts
des termes
A et F

On a vu dans la précédente étude que des contraintes paradigmatiques s'exerçaient sur l'emploi des substituts des termes A et F. On avait pu mettre en évidence l'existence de systèmes d'exclusion réciproque pour certains couples de lexèmes. On étudie leur répartition dans les énoncés de 1956.

POP produit colonie et métropole

COLONIE / METROPOLE (et dérivés) : Tableau VII

Nation Algérienne / Nation Française (Tableau VIII)

La réalisation du terme colonie ou de ses dérivés permet de classer les quotidiens en trois groupes :

PL ne produit jamais colonie et ses dérivés

POP et H produisent les dérivés colonialisme / -iste

AU, FIG, LM produisent des dérivés tout en les rejetant, soit par des guillemets (AU-3/2, FIG-9/2), soit par le contexte.

Le phénomène de refus du terme colonie joue pour les mêmes quotidiens qu'en 1954, mais pour trois d'entre eux, le rejet explicite remplace l'exclusion pure et simple du lexème.

La production de métropole / métropolitain caractérise sur le plan des commentaires tous les quotidiens, sauf H. Cette dernière use cependant une fois de l'adjectif dans un énoncé rapporté les liens entre l'Algérie et la France métropolitaine (II-H-I/2)

Comme en 1954, on fait apparaître sur la base des répartitions des termes du couple colonie / métropole dans les commentaires :

- des systèmes d'exclusion réciproque de sens inverse

H produit colonie, mais exclut métropole

AU, FIG, PL, LM produisent métropole, rejettent colonie

On distingue parmi ces derniers deux sous-groupes en tenant compte de la différence entre exclusion et rejet explicite : PL produit métropole, exclut colonie ; AU, FIG, LM, produisent métropole, rejettent explicitement colonie

- un système mixte A, nationalisme A

POP produit colonie et métropole, rejettent explicitement

Nation Algérienne / Nation Française (Tableau VIII)

L'examen des réalisations du lexème nation (et de ses dérivés) en référence aux termes A et F fait apparaître des différences sensibles avec la situation de 1954.

La production de nation F intéresse tous les quotidiens et par conséquent, n'exclut plus H comme en 1954. H réalise en effet le SN l'intérêt national (auquel se substituait dans la Synchronie I l'intérêt du peuple français). Le SN apparaît dans des environnements identiques, accompagné deux fois sur trois de l'adjectif français ; on a le schéma suivant : la politique / position conforme à l'intérêt de l'ensemble des Algériens / aux aspirations du peuple algérien et à l'intérêt national (français). (II-H-8/2, I4/2, I7/2)

On voit que l'adjectif national F intervient dans des conditions qui tendent à éviter toute ambiguïté :

- le parallélisme syntaxique met en rapport l'intérêt national français et l'intérêt de l'ensemble des Algériens / du peuple algérien.

- la présence de l'adjectif français tend à établir une opposition paradigmatique avec national algérien et confirme l'in-

interprétation politique des SN l'ensemble des Algériens et le peuple algérien.

La production de nation A (et de ses dérivés) distingue trois groupes de quotidiens :
 H réalise national A, nationalisme A
 POP, LM réalisent nationalisme A, rejettent explicitement nation A, national A

AU, FIG, PL rejettent explicitement nation A, national A, nationalisme A

On voit que le rejet explicite du lexème tend, comme pour colonie, à remplacer l'exclusion pure et simple. L'ensemble des quotidiens s'opposent à H sur la base de la production de nation A et national A, mais à l'intérieur de ce groupe, un clivage secondaire se fait entre ceux qui admettent nationalisme A (LM, POP) et ceux qui l'excluent (PL) ou le rejettent (AU).

Les procédures de rejet du lexème nation A sont celles que l'on a vues à propos de colonie : utilisation de guillemets, refus par le contexte. De plus, de nombreux énoncés rapportent les SN aux sujets d'énonciation les rebelles, les hors-la-loi, indiquant par là le refus de les prendre en charge. Ainsi on trouve dans FIG Les rebelles n'ont qu'un slogan : l'indépendance algérienne ou la nation algérienne (FIG-6/2)

dans LM L'idée nationale à laquelle se réfèrent les hors-la-loi est une idée force.

La fréquence de national algérien, qu'il soit réalisé ou non dans un contexte de rejet, le distingue à la fois de nation A présence de guillemets, la référence à beaucoup d'émirats

(deux occurrences) et des autres dérivés : nationalité A (un exemple), nationalisme A (cinq occurrences). L'examen des syntagmes dans lesquels il entre met en lumière l'importance, à côté de Etat national algérien, réalité nationale, vie, existence nationale, idée nationale, revendications nationales (II-H-6/2, I4/2), de la séquence stéréotypée le fait national algérien. Cette ^{séquence} représente :

le fait qui consiste en une nation de l'Algérie

Sa production oppose les énoncés de H aux énoncés de tous les autres qui la rejettent explicitement. Dans H, elle est presque toujours SN2 d'un verbe reconnaître ou complément dans le syntagme la reconnaissance de.. (8ex) dans des énoncés réductibles au schéma :

F + ne veut pas + reconnaître + SN2
doit

ou au type plus complexe :

F + peut négocier / faire la paix

à partir de cela

que F reconnaisse le fait national algérien (H-6/2, I4/2, 27/2)

Les autres quotidiens rejettent explicitement cette séquence par l'emploi de guillemets (PL-8/2, POP) ou par un contexte

de refus : POP-24/2 L'existence de deux groupes ethniques ne permet pas de parler de fait national algérien. Cf AU-28/2.

Dans l'énoncé déjà étudié Le "fait national" est devenu pour beaucoup d'esprits l'un des aspects de la personnalité algérienne, LM propose une interprétation du syntagme ambigu

la personnalité algérienne conforme à la proposition la nation algérienne est différente de la nation française. Mais la présence de guillemets, la référence à beaucoup d'esprits

interdit de penser qu'il la prend à son compte. (Cf LM-2/2, 4/2, 7/2).

La comparaison des répartitions des termes du couple nation A / nation F et de leurs dérivés dans les énoncés de commentaire montre une modification des systèmes de 1954. On distingue trois groupes :

- AU, FIG, PL produisent nation F, rejettent explicitement nation A.
- LM, POP produisent nation F, rejettent explicitement nation A sauf nationalisme A.
- H produit nation F et nation A.

Le système mixte de H s'oppose aux systèmes exclusifs de AU, FIG et PL, et aux systèmes partiellement exclusifs de LM et POP.

Désigna-
tions des
combattants
algériens

Parmi les réalisations des dérivés du lexème nation A, on a mis à part celles qui constituent des désignations pour dresser un tableau d'ensemble des systèmes de représentation des hommes des maquis algériens. (Tableau IX)

Elles se divisent en deux catégories :

- celles qui sont conformes à la formule A est F : les rebelles, les hors-la-loi, l'insurrection etc...
- celles qui usent de national A ou dérivent d'un substitut de nation A, la patrie A : les patriotes algériens.

Un premier clivage évident oppose H qui produit les secondes aux autres quotidiens qui réalisent les premières. En tenant compte des énoncés qui rejettent explicitement certains SN, on classe les quotidiens en trois groupes :

- PL, LM, POP usent exclusivement de désignations conformes à

A est F.

- AU, FIG usent des mêmes désignations et rejettent tout SN contenant national A, en particulier les sigles ALN et FLN.

- H se sert de désignations qui impliquent la nation A ou la patrie A, et rejette explicitement les appellations conformes à A est F.

On a donc une opposition secondaire entre

-des quotidiens qui réalisent un type de désignation à l'exclusion de l'autre, et

-des quotidiens qui, de façon symétriquement inverse, réalisent un type de désignation, tout en rejetant de manière polémique l'autre type.

Structure
des
énoncés

La réduction des énoncés met en lumière quelques types récurrents. On peut en faire l'inventaire.

Le type assertif est peu représenté en 1956.

Il est de la forme : SN + est + adjectif / SN

Le type performatif, positif ou négatif, est beaucoup

plus répandu. Il se présente sous la forme générale :

F (ne) veut (pas) + $\left\{ \begin{array}{l} \text{Verbe + SN2} \\ \text{SN2 de SN2} \end{array} \right.$

On en a vu les principales illustrations :

Type positif :

F veut maintenir / renforcer les liens entre A et F
le maintien / le renforcement des liens entre A et F

F veut reconnaître / respecter la personnalité algérienne
la reconnaissance / le respect de la personnalité A

F veut maintenir la souveraineté française en Algérie
le maintien de la souveraineté F en A

Type négatif :

F ne veut pas la sécession / la séparation de A et F

F ne veut pas abandonner l'Algérie, les Français d'Algérie
l'abandon de l'Algérie, des Français d'Algérie

Le type positif apparaît dans quelques cas en concurrence avec sa réécriture négative. On a donc des couples d'énoncés :

F veut le renforcement des liens entre A et F
F ne veut pas le relâchement des liens entre A et F

F veut maintenir la souveraineté française en Algérie
F ne veut pas compromettre la souveraineté française en A

Le sujet F représente dans ces énoncés un animé qui peut avoir la forme : les Français, nous (français). Ses réalisations sont de trois types principaux :

- le terme F est sujet de la proposition ou complément d'un syntagme nominalisé tel que la volonté de la France, l'objectif de la France.

- Le SN sujet contient ou implique l'adjectif français : la présence des troupes françaises, le Président du Conseil (français), le gouvernement (français), G.Mollet (représentant du gouvernement français).

- Le terme F se déduit d'une expression indéterminée du type : il n'est pas question de

La modalité est exprimée par le verbe vouloir (ou ses substituts) et, dans quelques énoncés, par l'emploi du futur. Le changement de temps peut parfois marquer le passage de l'assertif au performatif : (AU-I7/2)

L'Algérie est et restera française

L'Algérie est et restera indissolublement liée à la France

F reconnaît et respectera la personnalité algérienne

L'emploi du nom sans article exprime la modalité performative dans certains énoncés ou sous-titres :

La reconnaissance de la personnalité algérienne

G.Mollet : maintien et renforcement des liens entre A et F
(FIG-I/2 ; cf AU-I/2, I7/2)

G.Mollet nous a donné une assurance : ni sécession, ni abandon
(FIG-8/2)

Le complément a la forme Infinitif + SN2 / SN2 de SN2 .
SN2 représente en général des transformations des propositions
de base.

Ce type d'énoncé performatif intéresse tous les quoti-
diens à l'exception de H qui rejette une partie des SN2 et
en réalise certains dans des conditions particulières.

L'énoncé à modalité pouvoir apparaît sous la forme :

SNI + peut faire + SN2

Traduisant une relation logique de non-exclusion, il est de
sens négatif. Si l'on excepte quelques réalisations (AU la
reconnaissance de la personnalité algérienne ouvre la voie
à la sécession), ce type d'énoncé caractérise essentiellement

H. On dégage dans ce quotidien les schémas suivants :

la non-reconnaissance du fait national algérien

peut faire / n'exclut pas la séparation de A et F

lié logiquement à son inverse :

la reconnaissance du fait national algérien

ne peut faire / exclut la séparation de A et F

F peut établir / créer des relations nouvelles entre A et F

F peut créer une véritable Union française

Dans ces deux derniers énoncés, c'est par une simplification
abusive qu'on a représenté le sujet par le terme F : le sujet
grammatical est en effet cette politique, c'est à dire l'ou-
verture de négociations sur la base de la reconnaissance du

fait national algérien. On peut donc d'une manière exacte analyser ces énoncés : Y est caractérisé, comme dans la pré-
cette politique, que F négocie à partir de cela que F reconnaisse le fait national algérien
 peut faire que F établisse... crée une véritable Union F
 On voit que les énoncés à modalité pouvoir dans H se ramènent à un type unique dans lequel le sujet n'est pas le terme F, mais la proposition que F reconnaisse le fait national Algérien. On peut représenter ainsi le schéma auquel de nombreux énoncés de H sont réductibles : (H-1/2, I4/2, 27/2)

que F reconnaisse le fait national A des réalisations, on peut faire / n'exclut pas
 que F établisse des relations...
 que F crée une véritable U.F.
 que F fasse la paix
 que F arrête la guerre

ne peut faire / exclut
 la séparation de A et F
 Ainsi ces énoncés de modalité pouvoir expriment un lien logique de non-exclusion entre la reconnaissance du fait national algérien (par F) et d'autres propositions. Ils impliquent leur contraire parfois réalisé : l'expression d'un rapport d'exclusion entre la non-reconnaissance du fait national A et les mêmes propositions.

L'énoncé à modalité d'obligation caractérise également H à l'exclusion des autres quotidiens. Il est de la forme : F doit + Infinitif + SN2, et de A dépend de F, sauf les liens F se déduit de l'expression indéterminée il faut ; SN2 contient une unité de la famille de nation A : le fait national algérien, les revendications / aspirations nationales du peuple algérien.

H ne réalise aucune des T. de A est F et A dépend de F

Conclusions
sur la
Synchronie II

L'ensemble des énoncés qui en 1956 intéressent le rapport entre les termes A et F est caractérisé, comme dans la précédente période par l'importance des transformations des deux propositions de base A est F et A dépend de F.

Les formules récurrentes des discours officiels s'analysent comme des transformations de ces propositions dont le trait commun est l'ambiguïté. Un classement des quotidiens peut donc se faire sur la double base de la production de ces propositions et de leurs transformations, et de l'attitude linguistique à l'égard de SN ambigus.

En tenant compte de l'ensemble des réalisations, on peut décrire ainsi la situation en 1956 : (Tableau X)

- AU, FIG, PL adhèrent à A est F et A dépend de F soit en produisant les T. de ces deux propositions soit en rejetant leurs T.nég. soit en désambiguïsant le SN la personnalité algérienne dans un sens conforme à A est F.
- LM adhère à A est F et A dépend de F et, simultanément, rejette A est F ; désambiguïse la personnalité algérienne selon A est F et selon la nation A est différente de la nation F.
- POP ne réalise aucune des transformations de A est F (un énoncé de rejet ambigu), ni de A dépend de F, sauf les liens entre A et F ; produit le SN la personnalité algérienne dans les énoncés rapportés, mais non dans les commentaires.
- H ne réalise aucune des T. de A est F et A dépend de F

dont il présente de nombreux énoncés de rejet explicite ,
 sauf la séparation de A et F ;
 désambiguise la personnalité algérienne en l'opposant à la
 fois à A est F et à la nation A est différente de la nation F.

DE LA SYNCHRONIE I A LA SYNCHRONIE II

On voit disparaître le clivage très net qui, en 1954 s'éta-
 blissait entre H et l'ensemble des autres journaux sur la base
 des réalisations des deux propositions fondamentales , puis-
 que LM et POP n'adhèrent plus de façon homogène à A est F,
 et que H produit au moins une transformation de ces propositions
 A l'opposition simple de deux systèmes exclusifs de sens
 contraire fait place en 1956, l'opposition entre le système
 exclusif de AU, FIG, PL et le système double de POP, LM et H.
 A la stabilité des trois premiers s'oppose l'évolution du
 comportement linguistique des trois derniers. Mais cette
 évolution revêt un sens différent pour chacun :
 POP ne réalise plus, comme en 1954, les transformations des
 propositions de base, à l'exception du SN ambigu les liens
 entre A et F. L'attitude par rapport au SN la personnalité
algérienne semble confirmer la tendance de POP : il est re-
 marquable que ce SN soit largement reproduit dans les énoncés
 rapportés, mais qu'aucun énoncé de commentaire ne résolve,
 comme dans les autres quotidiens, son ambiguïté. Le système
 double de POP se caractérise ainsi :
 -non-production des transformations univoques de A est F
 et A dépend de F

- production de SN ambigus ou non désambiguïsés.

Il semble exister un rapport de la forme "A est F" entre les LM qui adhèrent en 1954 à A est F et A dépend de F présente en 1956 les transformations de ces propositions et en même temps un énoncé de rejet. Dans les commentaires le SN la personnalité algérienne est interprété de façon contradictoire conformément à A est F et comme une T.nég. de cet énoncé (rapportée, il est vrai, à "beaucoup d'esprits en Algérie").

H présente une évolution différente. L'homogénéité du système qui tendait à exclure A est F et A dépend de F est détruite, puisque H produit le SN la séparation de A et F.

On peut observer que

- H, exception faite du SN cité, ne produit aucune des transformations de A est F et A dépend de F et les rejette explicitement dans de nombreux énoncés.

- les conditions syntagmatiques de la production du SN la séparation de A et F sont à rapprocher de celles des deux SN ambigus les liens entre A et F (modifié en les relations entre A et F) et la personnalité algérienne : ils apparaissent toujours dans l'environnement de la reconnaissance du fait national algérien qui implique la nation A est différente de la nation F. Ce SN joue alors le rôle de désambiguïsant.

On voit se dessiner l'attitude de H par rapport à chacune des propositions de base. H rejette la proposition A est F et adhère à sa T.nég. : A n'est pas F \Rightarrow la nation A est différente de la nation F. En ce qui concerne la proposition A dépend de F, H la rejette dans la mesure où elle exprime

un rapport de dépendance entre la colonie et la métropole ; H semble admettre un rapport de la forme $A \rightleftharpoons F$ entre les deux termes, impliquant à la fois A est liée à F et F est liée à A. Mais pour prévenir toute ambiguïté, la réalisation des SN impliquant ce rapport est toujours assortie de la référence à la nation A. Plusieurs énoncés expriment l'idée de la transformation des anciens liens (de dépendance) en des relations nouvelles entre nations. En revanche dans cette synchronie, on ne rencontre jamais dans H la T.Nég. de la proposition A dépend de F le SN l'indépendance de l'Algérie.

La polyvalence de l'adjectif algérien reste un trait essentiel du vocabulaire en 1956. Mais le recul du sens ethnique au profit du sens géographique manifeste une évolution importante et on observe une répartition nouvelle des quotidiens selon leurs emplois de l'adjectif, des changements pouvant affecter la /les valeur(s) d'algérien, le type de système, monovalent ou polyvalent.

La distribution de certains couples de lexèmes détermine, comme en 1954, une opposition entre systèmes exclusifs et systèmes doubles. Mais si l'on note une stabilité générale dans la répartition de colonie / métropole, des modifications marquent celle de nation A / nation F. L'opposition simple entre les systèmes exclusifs de sens contraire de H d'une part, AU, FIG de l'autre - et les systèmes doubles de POP, LM fait place à une tripartition entre :

- les systèmes exclusifs de AU, FIG, PL
- les systèmes partiellement exclusifs de LM, POP
- le système double de H

On constate que H, sur cette base encore, passe d'un système exclusif à un système double. Mais, comme pour le SN la séparation de A et F, la production de nation F intervient dans l'environnement de nation A dont on a vu le rôle désambiguïsant LM et POP d'autre part passent d'un système double à un système partiellement exclusif par le rejet explicite de national A. Parmi les dérivés de nation A, on voit une différence s'établir entre ceux qui impliquent et ceux qui n'impliquent pas l'adhésion à la proposition la nation A est différente de la nation F. C'est sur cette ^{base} que se fait le clivage essentiel entre les quotidiens.

Dans l'ensemble l'analyse des énoncés de 1956 confirme les tendances des quotidiens :

- les systèmes exclusifs caractérisent FIG et AU
- les systèmes doubles sont le fait de POP et, plus nettement qu'en 1954, de LM
- le système de PL reste dans certains cas assez mal déterminé
- seule H manifeste une évolution inverse en abandonnant parfois des systèmes rigoureusement exclusifs pour des systèmes doubles.

D'une manière générale, on note en 1956 la progression des énoncés de rejet. Ce trait caractéristique de l'énoncé polémique est le reflet des pressions linguistiques qui s'exercent sur les quotidiens et les obligent à tenir compte des vocables existants. L'énoncé politique apparaît comme le lieu d'une tension dialectique entre la langue et la réalité.

S. II - TABLEAU I

	AU	FIG	P.L.
1 ^o GROUPE AU, FIG, PL Réalizations de A est F et de ses transformations	Type prédicatif		
	l'Algérie est française		
	l'Algérie restera française		
	SN de A est SN de F		
	le problème algérien est un pl. français		
	T. nominales de A est F		
	l'Algérie française, notre A.		
	SN (français) (d'Algérie / algérien)		
	les / nos départements (français) (d'A)		
	nos dépts nord.africains / d'outre-méditerranée		
	Cette province française		
	le territoire français d'Algérie		
	le morceau de France		
	la France algérienne		
	T. nom. de A est partie intégrante de F		
l'unité de la France / partie			
une seule France			

Réalizations de la proposition A est F

Exercice de commentaire

	LM	POP
<p>2° GROUPE LM, POP</p> <p>Ambiguïté à l'égard de <u>A est F</u></p>	<u>A est F</u>	
	Type prédictif	
	A restera française	
	<u>SN de A est SN de F</u>	
	l'affaire algérienne est une affaire nationale	
	Type nominal	
	l'imputation de ce territoire	
	<u>Rejet de A est F</u>	
	l'Algérie n'est pas la France	

S. II - TABLEAU II (a)

Réalisations de la proposition A est F

Énoncé de Commentaire



	<u>A est F</u>	H
3 ^o GROUPE H	<u>A est F</u>	
Rejet de <u>A est F</u> , reformulé en <u>A est A</u>	A est F et/ou Ses Transformations	
	Rejet de <u>A est F</u>	
	Rejet par le contexte de "L'al- pîne est une province française"	
	A est F \rightarrow A n'est pas F \rightarrow A est A	
	une alpinisme d'être alpinisme	

Réalisations de la proposition A est F

Enoncé de Commentaire

	AU		FIG		PL		LM		POP		H
Dét + algérien											
les Algériens		T								T	
Tous les Algériens										T	
l'ensemble, la majorité des A											
les A + adj/comp											
les Algériens français					A						
les A de la croix, du croissant		P									
les A d'origine métropolitaine		+									
les A d'origine européenne									P		
les A, musulmans et Européens											
SN + algérien / d'A											
la communauté algérienne								P		P	
le peuple algérien											
la population algérienne										T	
la population A + exp.								T		T	
la population d'A		T			T			T			
les Français algériens					T						
les Français d'Algérie		T			P			P		P	
se sentir algérien									C		

	signifié géographique	T	Référence à la Totalité
	signifié ethnique	P	" " une partie
	signifié politique	+	Désambiguïsé
		-	Non désambiguïsé
		C	connotations

Valeurs et emplois de l'adjectif
algérien : énoncé de commentaire

S.II. TABLEAU I

	AU	F:G	PL	LM	POP	H
<u>Dét (Non) français (Adj)</u> (algérien d'Algérie)						
les Français		///				
des Français tout court		///				
les Français algériens		///				
les Français d'Algérie	///					
les Français musulmans d'A	///					
les Français musulmans					///	
les deux communautés F de notre A	///					
<u>Dét + Algérien + français</u>						
les Algériens français		///				
<u>Dét + citoyen (adj) français (d'A)</u>						
nos concitoyens oranipus	///					
leurs (des Fd'A) concitoyens musulmans	///					


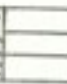
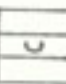

Désignations conformes à A est F


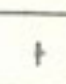


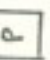
S II - TABLEAU IV

	AU	FIG	PL	LM	POP	H
Valeurs et système						
1.954	B	M	M	M	C	B
1.956	M	M	non-production de l'adjectif	C	C	P
De 1954 à 1.956						
Valeurs	-	-		-	+	+
Système	-	+	-	-	+	+

Valeurs de l'adjectif algézien
dans les Synchronies I et II
(commentaire)

LÉGENDE

-  Signifié ethnique
-  Signifié géographique
-  Signifié géographique connoté
-  Signifié politique

-  maintien
-  changement
-  Système monovalent
-  Système bivalent
-  Système polyvalent

Systèmes de représentation


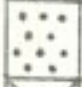

S.II - TABLEAU VI

	Représentation ethnique et géographique		Représentation politique
AU	la population musulmane la majorité musulmane les musulmans (Algériens) les Algériens du Croissant	la population européenne la minorité non-musulmane les non-musulmans les Algériens de la Croix les Français d'Algérie	les Français d'Algérie les Français musulmans d'Algérie les deux communautés françaises de notre Algérie nos concitoyens coraniques leurs concitoyens musulmans
	la population d'Algérie les deux populations d'Algérie les Algériens		
FIG	les musulmans	les Européens les Français d'Algérie	des Français tout court les Français les Français algériens les Algériens français les musulmans français
	Toute la population d'Algérie		
PL	les musulmans la population musulmane	les Français d'Algérie les Français	
	les populations d'Algérie		
LM	la communauté algérienne " " musulmane les musulmans	la communauté française " " européenne les Européens les Français d'origine les Français d'Algérie les Algériens d'origine métropolitaine	Deux fractions d'une communauté
	la population algérienne les deux communautés		
POP	la communauté algérienne " " musulmane les musulmans	la communauté européenne " " française les Français d'Algérie les Français les Européens d'Algérie la masse d'Européens	les Français musulmans
	la masse musulmane les deux populations (Tous) les Algériens		
H	les musulmans	les Européens les Algériens d'origine européenne les hommes d'origine européenne	les Algériens l'ensemble des Algériens l'immense majorité des Algériens le peuple algérien

Représentation politique selon AUSTF [.....] Représentation politique selon AUSTF

	AU	FIG	PL	LM	POP	H
Métropole (et dérivés)						
métropole	///	///	///	///	///	
métropolitain	///	///	///	///		
Colonie (et dérivés)						
colonie						
colon	•••••					
coloniale				•••••		
colonialisme (-iste)		•••••			///	///
anticolonialiste				X		

LÉGENDE

-  Réalisation
-  Refus explicite
-  Non prise en charge

Métropole / Colonie et leurs dérivés

Enoncés de Commentaire

	AU	FIG	PL	LM	POP	H
Nation F (et dérivés)						
la nation française	diagonal lines					
national	diagonal lines					
Nation A (et dérivés)						
la nation (algérienne)		dots			dots	
national	dots		dots	dots	dots	diagonal lines
nationalité				X		
nationalisme	dots			diagonal lines	diagonal lines	diagonal lines

Nation F / Nation A et leurs dérivés

Énoncés de Commentaire

LÉGENDE



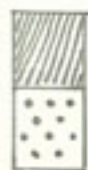
Réalisation

Rejet explicite

Non-prise en charge

	AU	FIG	PL	LM	POP	H
Désignations selon AesrF						
rebelles, rébellion	Realisation	Realisation	Realisation	Realisation	Realisation	Rejet explicite
insurgés, insurrection		Realisation	Realisation			
hors-la-loi		Realisation	Realisation	Realisation		Rejet explicite
révoltés				Realisation		
Désignations péjoratives						
bandes, bandits	Realisation					Rejet explicite
fellagha, fellaghisme	Realisation	Realisation				
apitateurs		Realisation	Realisation			
terroristes	Realisation		Realisation	Realisation		Rejet explicite
Désignations conformes à la Nation A						
les nationalistes A				Realisation	Realisation	Realisation
Sigles ALN, FLN	Rejet explicite	Rejet explicite				Realisation
les patriotes A						Realisation

LÉGENDE :



Réalisation

Rejet explicite

Désignations des combattants algériens

Énoncés de Commentaire

S. II - TABLEAU IX

	AU	FIG	PL	LM	POP	H
A est F						
A n'est pas F					A	
A dépend de F						
A ne dépend pas de F						
A est F et A dépend de F						
les liens de A et F						
la personnalité algérienne	D	D		D A ≠ F	A	D
Les systèmes						
1.954						
1.956						

LÉGENDE

	Réalisation
	Rejet explicite
A	Ambigu
	Reformulation

D	Désambiguïsé de l'on <u>A est F</u>
A ≠ F	" " " <u>A n'est pas F</u>
D	Désambiguïsé + Distance

Les propositions de Baden : Commentaire

	Système simple de l'on <u>A est F</u>
	Système simple de l'on <u>A est F</u>
	Système double

S.E. - TABLEAU X

SYNCHRONIE III
 ETUDE LINGUISTIQUE
 (Mai - Juin 1958)

La Synchronie III correspond à la période historique du 13 Mai 1958. (Voir p. 65). On en a fixé les limites entre le 13 Mai, date de la première intervention publique de De Gaulle et le **SYNCHRONIE III** Montaganese, son dernier discours algérien.

L'étude synchronique du corpus ainsi délimité rencontre dans un premier examen plusieurs objections. D'une part, la situation extra-linguistique permet de distinguer les déclarations de De Gaulle, simple citoyen et candidat au pouvoir, des discours prononcés en Algérie devant des foules de manifestants par le Chef du Gouvernement qu'il est devenu. D'autre part l'ensemble de ses discours se caractérise sur le plan diachronique par une désambiguïsation progressive qui manifeste la pression de la situation extra-linguistique. L'évolution peut être caractérisée par le passage de la formule du 19 mai L'association de la France avec les peuples d'Afrique au Vive l'Algérie française qui clôt le discours de Montaganese (6 Juin), et par la lumière faite peu à peu dans le discours sur la célèbre phrase ambiguë prononcée à Alger

(4 Juin) avec les représentants élus, nous verrons comment faire le reste.

Deux sortes de considérations nous ont amené à négliger ces différences dans la situation, et l'existence de la diachronie dans le corpus constitué. L'une, d'ordre historique

SYNCHRONIE III

(Mai - Juin 1958)

et a priori, nous pouvons envisager comme invariant l'ensemble de la période du mouvement qui se développe après le 13 Mai, en forçant la "doctrine" gaullienne de l'Algérie. L'autre est fournie a posteriori par les résultats de l'analyse linguistique qui montre que les énoncés de la Synchronie III correspondent à la période historique du 13 Mai 1958. (Voir p.46). On en a fixé les limites entre le 15 Mai, date de la première intervention publique de De Gaulle et le 6 Juin, date du discours de Mostaganem, son dernier discours algérien.

L'étude synchronique du corpus ainsi délimité rencontre dans un premier examen plusieurs objections. D'une part, la situation extra-linguistique permet de distinguer les déclarations de De Gaulle, simple citoyen et candidat au pouvoir, des discours prononcés en Algérie devant des foules de manifestants par le Chef du Gouvernement qu'il est devenu. D'autre part l'ensemble de ses discours se caractérise sur le plan diachronique par une désambiguïté progressive qui manifeste la pression de la situation extra-linguistique. L'évolution peut être caractérisée par le passage de la formule du 19 Mai l'association de la France avec les peuples d'Afrique au Vive l'Algérie française qui clôt le discours de Mostaganem (6 Juin), et par la lumière faite peu à peu dans le discours sur la célèbre phrase ambiguë prononcée à Alger

(4 Juin) avec les représentants élus, nous verrons comment faire le reste.

Deux sortes de considérations nous ont amené à négliger ces différences dans la situation, et l'incidence de la diachronie dans le corpus constitué. L'une, d'ordre historique et a priori, nous permet d'envisager comme invariant l'ensemble de la période où, sous la pression du mouvement qui se développe après le 13 Mai, se formule la "doctrine" gaullienne de l'Algérie. L'autre est fournie a posteriori par les résultats de l'analyse linguistique qui montre que les énoncés produits dans la presse à propos des discours de De Gaulle commentent l'ensemble des formules gaulliennes, celles des discours parisiens, comme celles des discours algériens, et qui établit l'influence négligeable des énoncés désambiguïsants de De Gaulle sur la lecture que les quotidiens font de ses discours. On a donc traité comme un discours unique l'ensemble des discours gaulliens de cette période.

Lectures
du discours
gaullien

On se propose, dans un premier temps, d'étudier la lecture que les quotidiens font du discours gaullien. Cette étude renvoie essentiellement à l'ambiguïté du discours gaullien et à l'attitude des quotidiens à son égard. La difficulté tient au caractère particulier de cette ambiguïté qui se situe sur plusieurs plans : celui de l'énoncé lui-même ; celui du discours tout entier et des propositions qu'il contient ; celui du rapport entre le discours et la situation extra-linguistique ; celui enfin des relations que le discours de 1958 entretient avec le passé historique de De Gaulle lié à ce qu'

on appelle la "Doctrine de Brazzaville".

La manière dont on a étudié la lecture des discours de De Gaulle découle de cette considération. En utilisant la méthode du repérage des énoncés par des critères formels, on a mis en évidence l'énoncé récurrent des discours Il n'y a plus que des Français à part entière. Quelle que soit l'importance de cet énoncé, il est apparu que l'analyse de ses réalisations dans les quotidiens ne pouvait épuiser les processus de "traduction" des discours de De Gaulle. On a donc combiné cette méthode avec une autre méthode consistant à se fonder sur les énoncés des quotidiens pour déterminer les formules gaulliennes qui suscitent le commentaire et à partir desquelles le discours est interprété.

En organisant l'étude des commentaires autour des réalisations de l'énoncé récurrent et des deux formules repérées selon la méthode qu'on vient de définir, l'association et faire le reste, on rend compte de la manière dont les quotidiens résolvent ou ne résolvent pas les types d'ambiguïté évoqués plus haut, dont ils "traduisent" le discours gaullien.

L'ENONCE RECURRENT DU DISCOURS GAULLIEN

Le discours gaullien est caractérisé par la réitération d'un énoncé qu'on peut présenter sous la forme simplifiée :
Il n'y a plus en Algérie que des Français à part entière, et du SN les dix millions de Français d'Algérie que l'on considère comme sa variante.

L'énoncé récurrent est réalisé selon le schéma :

Le SN apparaît comme sujet dans de nombreux énoncés performatifs. On peut le considérer comme une variante de l'énoncé L'adverbe de temps admet des variantes (désormais, à partir d'aujourd'hui, (ne) plus (que)) qui toutes indiquent le futur. On peut considérer que cet énoncé est l'équivalent de : Tous les N d'A seront des N qui seront français à part entière.

L'énoncé gaullien représente une transformation de la proposition A est F, caractérisée par le futur, marque du performatif. Cet énoncé performatif admet deux lectures :

1) La volonté de l'auteur d'énonciation peut s'appliquer à la réalité ; l'énoncé performatif implique alors la double proposition positive / négative Les N d'A sont français et Les N d'A ne sont pas (encore) français. Cette première lecture renvoie à un changement de la réalité implicitement reconnue, à la réalisation de l'égalité entre les citoyens français d'Algérie, européens et musulmans.

2) La volonté de l'auteur de l'énonciation peut répondre à une volonté de sens contraire. L'énoncé performatif gaullien présuppose alors un énoncé performatif de sens inverse réalisé comme tel ou latent dans la situation extra-linguistique : Les N d'A seront algériens. L'énoncé gaullien se lit dans ce cas comme un énoncé polémique dont le prédicat exclut tout autre prédicat :

Les N d'A seront français (et non algériens).

Le SN les dix millions de Français d'Algérie désigne, conformément à la proposition A est F la totalité des habitants de l'Algérie. La présence du déterminant numérique les dix millions (un seul exemple de la variante tous les) assure la référence à la totalité.

Le SN apparaît comme sujet dans de nombreux énoncés performatifs. On peut le considérer comme une variante de l'énoncé récurrent dont il reproduit l'ambiguïté. Représentant les N d'A qui sont français, il s'oppose sur l'axe paradigmatique à les N d'A qui sont algériens. Mais la séquence les dix millions joue en quelque sorte le rôle d'un embrayeur qui réfère à la situation. En ce sens le SN peut se lire les N d'A qui seront désormais, dans leur totalité de dix millions, français et il renvoie à un performatif identique à celui que nous avons analysé.

En résumé, les deux formules récurrentes des discours gaulliens sont des transformations de la proposition A est F caractérisant les N d'A. Toutes deux admettent une double lecture :

- Elles entrent dans un système polémique où les N d'A (qui sont) seront français s'oppose à les N d'A (qui sont) seront algériens.
- Elles représentent un énoncé performatif qui implique à la fois A est F et A n'est pas F et propose la résolution de cette contradiction par l'égalité des droits.

REALISATIONS ET REFORMULATIONS DE L'ENONCE GAULLIEN

La reproduction pure et simple est limitée à quelques énoncés rapportés explicitement à leur auteur. Elle intéresse tous les quotidiens sauf H qui marque toujours sa distance à l'égard du discours officiel.

Dans la plupart des cas, l'interprétation fait intervenir un processus de reformulation et un énoncé reconstruit est subs-

titué à l'énoncé gaullien. C'est ainsi que H, pour marquer son rejet de l'énoncé gaullien lui oppose l'énoncé performatif des combattants ^{algériens} où le prédicat algérien est substitué au prédicat français. On obtient par réduction deux énoncés symétriques :

De Gaulle veut que les Algériens soient français

Les Algériens veulent que les Algériens soient algériens

L'opposition implique que H fait une lecture purement polémique de l'énoncé gaullien, en laissant dans l'ombre le déterminant tous qui débouche sur l'égalité des droits, pour mettre l'accent sur le prédicat français, c'est à dire sur l'adhésion à la proposition A est F. Mais le trait commun à l'ensemble des quotidiens est l'équivalence qu'ils établissent (ou refusent d'établir) entre l'énoncé gaullien et les syntagmes nominalisés l'Algérie française et l'intégration qui représentent en structure profonde des variantes de la proposition de base A est F. Une telle reformulation de la proposition gaullienne tend à résoudre l'ambiguïté que le discours gaullien tient de son rapport avec la situation extra-linguistique. Ce discours en effet est caractérisé positivement par la proposition les N d'A sont /seront français, négativement par l'exclusion des formules l'Algérie française, l'intégration qui expriment le rapport entre les termes A et F. Dans le contexte situationnel marqué depuis le 13 Mai par l'adhésion passionnée de la population française d'Algérie aux slogans l'Algérie française, l'intégration, l'exclusion de ces formules constitue une des ambiguïtés du discours gaullien.

En traduisant ou non les énoncés gaulliens par l'Algérie française / l'intégration, les quotidiens tendent à résoudre (ou refusent de résoudre) cette ambiguïté.

L'ALGERIE FRANCAISE

Le syntagme se présente sous les trois formes : Algérie française, l'Algérie française, une Algérie française. Il renvoie à une double lecture, selon qu'en structure profonde la relative dont est issu l'adjectif français est au présent ou au futur.

La "traduction" de l'énoncé gaullien par l'Algérie française (AF) détermine un clivage parmi les quotidiens : AU, PL et H traduisent nettement l'énoncé récurrent par AF, dans un contexte d'adhésion pour les deux premiers, de rejet pour le dernier.

POP et LM hésitent à proposer cette traduction unilatérale, compte tenu de l'ambiguïté du discours.

FIG ne réalise pas AF.

La diversité des procédures de "traduction" rend nécessaire l'examen des réalisations particulières des quotidiens.

AU produit un énoncé qui pose avec netteté l'équivalence entre l'énoncé / le discours gaullien et le slogan AF :

AU-5/6 La déclaration de De Gaulle signifie en clair une adhésion à la formule de l'intégration. En d'autres termes Algérie française est désormais une expression qu'il convient d'entendre dans son sens plein : les musulmans de nos départements de là-bas sont désormais, au même titre que les habi-

le plus souvent avec l'emploi d'un lexique dépréciatif :
tants de la métropole, des français à part entière.

Pour AU, l'égalité des droits instituée par l'énoncé gaul-
 lien (l'emploi du sujet les musulmans fait clairement res-
 sortir cette interprétation) opère la jonction entre le prin-
 cipe et la réalité. Algérie française qui traduit l'énoncé
 gaullien, prend un sens plein puisqu'il se lit désormais de
 deux manières : l'Algérie est française (en droit) et
l'Algérie est française (en fait).

PL présente une série d'énoncés qui traduisent le dis-
 cours gaullien par le SN une Algérie française / l'Algérie
française. L'opposition des prédéterminants correspond en
 général à une opposition des modalités dans la relative dont
 est issu l'adjectif français. L'Algérie française représente
 dans deux énoncés l'Algérie qui est française, tandis que
une Algérie française implique une Algérie qui sera française
 dans plusieurs énoncés performatifs qu'on peut schématiser :
Il faut bâtir une Algérie qui sera française, nouvelle ...
 (III-PL-2/6, 5/6, 29/5)

La traduction de PL est donc double : elle exprime l'adhésion
 de principe à la formule l'Algérie est française, elle im-
 plique par un énoncé performatif que la réalisation de cette
 formule reste à faire.

H, dans un contexte de rejet, traduit l'énoncé / le dis-
 cours par Algérie française, l'Algérie française. Les pro-
 cédures de rejet sont de deux types :
 - le rejet est assuré par la présence de guillemets combinée

le plus souvent avec l'emploi d'un lexème dépréciatif :
le vieux slogan colonialiste "AF" (III-H7/6 ; cf H-6/6)
 - le rejet intervient au niveau de l'énoncé, soit qu'il attri-
 bue le slogan aux ultras , soit qu'il le produise dans l'en-
 vironnement de la proposition la guerre sera poursuivie (ou
 de sa T. nominale), en opposition à la justesse de la reven-
 dication nationale des Algériens (III-H-5/6, 6/6)

Le performatif se déduit de réalisations telles que
 LM produit AF, l'AF dans des énoncés de constat qui no-
 tent l'absence (ou la présence) de la formule dans le dis-
 cours gaullien (III-LM-6/6, 8/6). Un énoncé cependant propo-
 se l'équivalence de l'énoncé gaullien et du slogan AF . Mais
 cette équivalence n'est mise en avant que pour souligner
 l'ambiguïté au niveau du discours où coexistent des proposi-
 tions différentes.

POP réalise une fois le slogan AF dans un énoncé qui,
 de façon ambiguë, traduit le discours gaullien : POP-5/6 :
Il peut apparaître une contradiction entre cette promesse
 (de négocier avec les représentants du peuple algérien) et
la réponse "aux cris mille fois répétés de l'AF".

Ce commentaire semble impliquer que le discours gaullien a
 été une réponse aux cris "AF" des manifestants : il en cons-
 titue donc une interprétation enveloppée. Mais le contexte,
 comme celui de LM, met l'accent sur les contradictions inter-
 nes des discours de De Gaulle. L'intégration se livre à une
 opération métalinguistique qui condense le lexème l'intégration

L'INTEGRATION fixation du discours. Une double équivalence est établie entre l'énoncé gaullien d'une part, le slogan AF. La phrase de base A est F connaît une variante attestée en 1954 : l'Algérie est partie intégrante de la France. Le SN tre. l'intégration peut être considéré comme une transformation de cette proposition représentant la forme abrégée de l'in- tégration de A dans F, nominalisation de A sera intégrée l'au- dans F. Le performatif se déduit de réalisations telles que la formule de l'intégration, la politique de l'intégration qui dénotent une action à accomplir ; l'ellipse quasi générale des compléments de A dans F est un phénomène d'abréviation syntagmatique qui atteste le caractère redondant de ces compléments dans les contextes. Le verbe intégrer apparaît dans quelques énoncés qu'on étudie simultanément. Les Bog- 300 La traduction du discours gaullien par l'intégration ont établi un clivage légèrement différent de celui que l'on a observé pour AF. non que POP imprimé à l'énoncé gaullien en AU, POP, H traduisent nettement l'énoncé / discours par l'in- tégration, AU dans un contexte d'adhésion, POP dans un contexte neutre, H dans un contexte de rejet. patris F FIG et LM confrontent les énoncés gaulliens avec l'intégra- tion sans aller jusqu'à une traduction claire. tégration. PL ne réalise ni l'intégration, ni intégrer. adition inhéren- te à AU-5/6, dans un énoncé cité dont on rappelle le début La déclaration de De Gaulle signifie en clair une adhésion pure et simple à la formule de l'intégration, se livre à une opération métalinguistique qui condense ^{dans} le lexème l'intégra- une entité plus large que celle présentée par la métropole

tion la signification du discours. Une double équivalence est établie entre l'énoncé gaullien d'une part, le slogan AF dans son "sens plein" et l'intégration par laquelle l'Algérie devient réellement partie intégrante de la France, de l'autre.

POP produit l'intégration / intégrer dans deux énoncés dont l'un traduit sans ambiguïté la formule gaullienne ; l'autre institue une discussion par la confrontation avec d'autres énoncés prêtés à De Gaulle.

Le premier énoncé établit nettement une équivalence entre l'énoncé gaullien et l'intégration :

POP-5/6 : Cet appel (aux combattants algériens) ..découle de la voie que De Gaulle offre aux Algériens et qui est l'intégration...Sur ce point, la réponse est nette : tous les hommes d'Algérie ont les mêmes droits, les mêmes devoirs et font partie de la même patrie française.

La légère distorsion que POP imprime à l'énoncé gaullien en le réinterprétant à partir du substitut de français à part entière : des compatriotes

Tous les N d'A font (désormais) partie de la patrie F permet le passage de la proposition les N d'A seront français à A sera partie intégrante de F \Leftrightarrow l'intégration.

Le second énoncé (POP-5/6) souligne la contradiction inhérente à l'ensemble du discours gaullien :

On comprend mal ^{comment} ce choix (l'intégration de A dans F) peut s'insérer dans les projets prêtés au Chef du Gouvernement qui prévoyaient pour l'Algérie..la possibilité de s'intégrer dans une entité plus large que celle présentée par la métropole

ou même l'actuelle Union Française . . . ou mis en relief.
 L'énoncé oppose la proposition A sera intégrée dans F, traduction de l'énoncé récurrent, à une proposition A sera intégrée dans X (où X représente un complément indéterminé, différent de F) prêtée à De Gaulle. . . .
 POP traduit donc l'énoncé récurrent par l'intégration , mais n'opère cette traduction que pour mettre en lumière l'ambiguïté au niveau du discours qui implique A est F et un autre modèle.

H traduit le discours gaullien par l'intégration, tout en rejetant de façon explicite cette formule. Les procédures de rejet sont semblables à celles que l'on a étudiées à propos d'AF.

Le rejet du lexème est marqué par l'emploi de guillemets et le plus souvent, par l'emploi d'un terme impliquant un jugement de valeur défavorable. H, remarquant l'exclusion de l'intégration par De Gaulle, la commente comme un moyen de faire oublier "un parrainage peu recommandable". De fait, la combinaison l'intégration Soustelle produite par H-7/6 utilise le nom de Soustelle dans une intention dépréciative. Le procédé est identique, lorsque l'intégration apparaît à côté de termes fortement connotés ou ironiques dans des séquences telles que : la farce de l'intégration (H-5/6), les verges de "l'intégration" (H-4/6), la prétendue politique de "l'intégration" (H-4/6), la vieille thèse colonialiste de l'intégration (H-5/6), la recette de l'intégration (H-7/6)

Au niveau de l'énoncé, l'intégration est produit dans un environnement qui exprime le rejet, qu'il soit opposé au

SN la reconnaissance de l'indépendance de A ou mis en relation avec la proposition la guerre sera poursuivie dans un énoncé de la forme : (H-5/6)

L'intégration / l'AF détermine que la guerre sera poursuivie

Selon un procédé qu'on a déjà analysé, l'intégration, traduction de l'énoncé gaullien, peut se trouver opposé à un énoncé performatif attribué aux Algériens. Cet énoncé, constitué avec le verbe intégrer est alors négatif et la réduction des propositions met en lumière la contradiction des performatifs (H-5/6) :

De Gaulle veut que A soit intégrée dans F Les Algériens ne veulent pas que les Algériens soient intégrés dans un pays autre que A (impliquant F).

Il en découle logiquement et dans la suite même des propositions que la guerre se poursuivra jusqu'à la résolution de cette contradiction.

Il hésite à traduire unilatéralement par

LM a une attitude complexe. Il note que De Gaulle n'a pas prononcé le mot "chargé de sens mystique" qu'est l'intégration. Mais il marque une hésitation à traduire par là l'énoncé gaullien.

Tandis qu'un énoncé admet l'équivalence entre la formule gaullienne et l'intégration, un autre ne propose cette traduction que pour un signifié restreint du terme :

LM-6/6 S'est-il prononcé pour l'intégration? - Oui, si l'on entend par là la stricte égalité des droits entre les Algériens de souche européenne et les Algériens musulmans. Moins sûrement si l'on entend par intégration la fusion de l'Algérie

ainsi unifiée dans la France, au même titre que la Provence ou la Bretagne.

LM distingue deux signifiés de l'intégration :

Le SN peut représenter les N d'A seront intégrés dans les N de F, proposition impliquée par la formule gaullienne de l'égalité des droits, ou A sera intégrée dans F. De cette dernière proposition se déduirait un rapport de la partie au tout entre A et F, semblable au rapport existant entre F et n'importe quelle province française.

En refusant d'admettre l'équivalence entre l'énoncé gaullien et ce second signifié de l'intégration, le commentaire de LM renvoie finalement à l'ambiguïté même qu'implique l'exclusion de toute proposition exprimant le rapport entre A et F du discours gaullien.

FIG observe que le discours de De Gaulle ne contient pas le mot intégration. Il hésite à traduire unilatéralement par intégration la formule gaullienne les dix millions de Français d'Algérie. Il en propose une double interprétation qui peut se résumer par le schéma :

les dix millions... peut signifier l'intégration
ou une solution originale

L'énoncé de FIG établit une relation de non-exclusion entre la formule gaullienne et l'intégration d'une part, une solution originale de l'autre, les deux SN entrant en opposition paradigmatique.

Les enfants de la France se qu'il doit être : c'est à dire heureux, pacifiques et fraternel. (Moussac, 6 Juin)

L'ASSOCIATION , LE RESTE

Ces deux formules ont été repérées , comme on l'a indiqué plus haut, par l'importance des commentaires qu'elles suscitent. Ce choix ne repose ni sur le critère de la fréquence dans le discours gaullien ni, dans le cas de le reste , sur le critère formel de la présence des termes A et F (et / ou des adjectifs correspondants).

L'association (peuples associés) apparaît deux fois dans le corpus gaullien tel qu'on l' a défini (Discours du 15 Mai et du 19 Mai). Aucun des discours prononcés en Algérie ne contient la formule. Sur le plan des commentaires, elle intéresse cependant l'ensemble de la synchronie . Son importance tient sans doute à des raisons extra-linguistiques qui touchent au passé historique de De Gaulle, connu comme l'homme de la "Doctrine de Brazzaville". La formule est dans les mémoires, quand elle n'est pas dans le texte.

Le reste n'a qu'une occurrence. Il apparaît dans le Discours d'Alger (4 Juin), le premier des discours algériens dans l'énoncé avec les représentants élus, nous verrons comment faire le reste. Les discours suivants assurent progressivement la désambiguïsation de l'énoncé qui est totale dans sa dernière variante: avec ces représentants, nous examinerons tout ce qu'il y a lieu de faire pour que l'avenir de l'Algérie soit pour tous les enfants de la France ce qu'il doit être : c'est à dire prospère, heureux, pacifique et fraternel. (Mostaganem, 6 Juin)

Ces deux formules ont en commun d'être des performances ambiguës qui ne peuvent être ramenées à la proposition A est F et de s'opposer, à l'intérieur du discours, à l'énoncé récurrent et à de nombreuses propositions.

La manière dont les quotidiens les interprètent tend ou non à résoudre une double ambiguïté, leur ambiguïté propre et celle du discours tout entier.

L'ambiguïté de la formule le reste vient de ce que par l'emploi d'un terme vague, elle renvoie à toutes les propositions possibles et n'en exclut aucune.

L'ambiguïté de l'association est d'abord celle de son référent dans le discours gaullien, puisque son complément des peuples d'Afrique peut inclure ou exclure l'Algérie. Si l'on prend pour hypothèse que l'association s'applique à l'Algérie et n'est que l'abréviation syntagmatique du SN l'association de F et de A, l'analyse de ce SN découvre une ambiguïté d'une autre nature. On peut le considérer comme la T.nominale de deux propositions coordonnées : A sera associée à F et F sera associée à A qui constituent un énoncé performatif décrivant la relation à instituer entre les termes A et F. Cette analyse oblige à poser une phrase de base où les termes ont la possibilité de commuter, et un rapport de la forme $F \Leftrightarrow A$. Cette propriété du modèle permet de rattacher l'association à la proposition A dépend de F / F dépend de A. Mais la performance gaullienne par la production du lexème associer / association implique simultanément la T.nég. de cette double proposition : A ne dépend pas de F / F ne dépend pas de A. L'ambiguïté du SN

tient au fait qu'il réalise la conciliation de deux propositions qui impliqueraient les propositions négatives A n'est pas F et A ne dépend pas de F. La proposition A sera associée à F n'est pour PL qu'une variante de l'énoncé A est avec F.

"TRADUCTION" DE L'ASSOCIATION

Selon leur attitude à l'égard de ce SN ambigu, on répartit les quotidiens de la façon suivante :

PL et H l'interprètent conformément à la proposition A est F. FIG pose des conditions restrictives à son emploi en rejetant son ambiguïté.

LM et POP en proposent une interprétation qui ne résout pas totalement son ambiguïté.

AU l'exclut totalement de ses énoncés.

PL présente deux occurrences de l'association

- L'une apparaît dans un énoncé rapporté (PL-20/5) :

Le Général a rappelé qu'il était partisan d'une étroite association entre la France et les territoires d'Outre-Mer.

Le contexte laisse entendre que PL n'exclut pas l'hypothèse que l'Algérie soit comprise par l'expression les territoires d'Outre-Mer ; il n'implique ni rejet, ni prise en charge.

- Un second énoncé permet de déterminer l'interprétation de rapport de la forme Power entre les deux termes, est réaffirmé (22/5). On le réduit au schéma :

De Gaulle peut faire que soit contruite une Algérie française,

étroitement associée à la France

Le SN une AF, étroitement associée à F représente une Algérie, qui sera française, qui sera étroitement associée à F.

La réalisation simultanée de ces deux propositions marque nettement le rejet par PL de toute interprétation de l'asso-

ciation qui impliquerait les propositions négatives A n'est pas F et A ne dépend pas de F. La proposition A sera associée à F n'est pour PL qu'une variante de l'énoncé A est partie de F \implies A et F sont une.

H-3I/5 n'offre qu'une occurrence du mot associer :

M. De Gaulle nous propose une "Algérie intégrée française et musulmane, associée à un ensemble maghrébin, lui-même associé à la France". Si l'on décompose cette formule magique, on constate que pour être applicable, elle suppose le ralliement du FLN à la politique "d'intégration" du Général Massu. En produisant associé dans l'environnement d'intégré / intégration, H donne sa traduction du terme qui n'est à ses yeux qu'un moyen de masquer l'adhésion à la formule A est F, et marque avec netteté son rejet du lexème.

A la formule ambiguë de l'association, H substitue une séquence déjà produite dans les énoncés de 1956 :
des liens / des rapports entre la France et l'Algérie
Cette séquence, qui implique, ainsi qu'on l'a analysé, les deux propositions A est liée à F et F est liée à A et un rapport de la forme $K \implies A$ entre les deux termes, est réalisée exclusivement, comme dans la Synchronie II, dans un énoncé de modalité pouvoir :

X peut faire que des rapports / des liens nouveaux soient créés / définis entre A et F

L'élément sujet symbolisé par X est dans la Synchronie III (la reconnaissance du droit) à l'indépendance de A (H-7/6) une politique démocratique dans l'esprit de notre temps (H-I5/5)

Si l'on peut légitimement considérer la production de la séquence des liens / des rapports nouveaux entre A et F comme la distorsion linguistique que H fait subir à la formule de l'association, on voit que sa réalisation se fait dans des contextes qui tendent à lui enlever toute ambiguïté par l'environnement du SN l'indépendance de l'A.

FIG présente deux occurrences du SN l'association dont une dans un énoncé rapporté à De Gaulle qui n'implique ni rejet, ni prise en charge (FIG-20/5). Un énoncé complexe permet de préciser l'interprétation que FIG propose. La réduction de cet énoncé met en lumière l'enchaînement des propositions (FIG-6/6) :

L'association suppose la réunion d'éléments distincts

Or 1) le territoire(d'A) n'est pas distinct du territoire de F

2) la communauté personnelle musulmane est différente de la communauté française d'A

Donc 1) F doit respecter l'unité territoriale entre A et F

2) F doit respecter la particularité de la population musulmane d'A

L'interprétation de la particularité ressort de l'environnement : F doit reconnaître la citoyenneté française aux musulmans qui implique les N musulmans seront citoyens français. Cette proposition conforme à A est F interdit de traduire la particularité par une proposition impliquant la nation A est différente de la nation F : le terme se réfère donc aux différences ethniques et religieuses qui existent entre les musulmans et les autres habitants de l'Algérie.

FIG donc à partir d'une opération métalinguistique de définition du terme association soumet son emploi à propos de l'Algérie à des conditions restrictives. L'analyse de l'association comme réunion d'éléments distincts amène FIG qui, conformément à A est F admet les deux propositions le territoire algérien fait partie du territoire français et les N d'A qui sont musulmans sont des N qui sont citoyens français, à restreindre l'emploi du terme à l'association de communautés ethniques distinctes, une telle formule ne laissant aucun doute sur le cadre de cette association, celui de la nation française. Encore FIG semble-t-il préférer les séquences fédération des communautés, intégration de type fédéral qui ne comportent aucune ambiguïté.

La discussion politico-linguistique instituée par FIG aboutit sinon au rejet total du terme considéré comme ambigu, du moins à un emploi désambiguïté par l'adjonction de compléments qui rendent impossible son interprétation selon l'énoncé négatif A n'est pas F. discours gaullien.

LM réalise plusieurs énoncés qui suggèrent sa traduction du terme association : tidien fait du discours gaullien con-
 - Dans un énoncé de constat, LM-31/5 tend à établir une opposition entre peuples associés et AF. la formule ambiguë, AF pro-
 - D'autres énoncés produisent peuples associés / association dans le voisinage des adjectifs libre / libéral, (LM-20/5, 23/5) et établissent une relation entre ces formules et la possibilité de mettre fin à la guerre d'Algérie par une solution libérale (une paix qui ne serait pas celle de la "pacification")

Ces environnements permettent de préciser l'interprétation de LM : la présence d'un terme de la famille de libre impose un signifié qui peut impliquer A ne dépend pas de F, mais cette interprétation n'est que suggérée, puisque ni l'indépendance de A, ni la nation A n'apparaissent dans le contexte. LM donc ne résout pas l'ambiguïté de l'association.

POP-5/6 produit un énoncé qui réalise la conception libérale de l'association avec les peuples d'Outre-Mer. Il propose - moins nettement - une interprétation voisine de celle de LM.

"TRADUCTION" DE LE RESTE

L'étude des réalisations de la formule gaullienne faire le reste fait apparaître la manière dont les quotidiens traduisent cette performance ambiguë et, au-delà, résolvent ou non l'ambiguïté interne du discours gaullien. AU ne réalise pas faire le reste. La constante désambiguïsation que ce quotidien fait du discours gaullien conformément à A est F se manifeste ici au niveau du découpage même du discours : en excluant cette formule ambiguë, AU propose de ce discours une lecture unilatérale par le choix même des énoncés sur lesquels il appuie son commentaire.

PL se contente de reproduire purement et simplement entre guillemets l'énoncé gaullien dans un commentaire paraphrastique

dont la tonalité générale implique l'adhésion enthousiaste à l'énoncé il n'y a que des Français à part entière, aucune ambiguïté de ce discours.

FIG souligne l'ambiguïté de la formule en la qualifiant de "phrase énigmatique". La double interprétation qu'il en propose est résumée par les SN l'assimilation totale, centralisatrice et l'intégration de type fédéral. Dans les deux cas, l'ambiguïté est résolue conformément à A est F ; les deux formules impliquent pour l'Algérie le cadre de la nation française et ne se différencient qu'au niveau de l'organisation du rapport entre l'Algérie et sa métropole. On peut rapprocher la seconde de l'interprétation proposée par FIG de l'association. L'analyse des deux propositions de base A est F et A dépend de F. On peut espérer caractériser le système linguistique LM-6/6 s'appuie sur faire le reste qu'il traduit par fixer le destin de l'Algérie pour souligner la contradiction entre les énoncés gaulliens Il n'y a que des Français à part entière et Les dix millions de Français d'Algérie auront à décider de leur destin. Il propose d'interpréter le reste par solution fédérale, ambiguë dans son rapport avec la proposition A est F. Mais s'il marque une certaine tendance à privilégier le reste en le qualifiant d'essentiel, son attitude se caractérise en définitive par le refus de traduire de façon univoque le discours gaullien. La forme de base n'est attestée que dans un énoncé de AU-4/6 : L'Algérie, c'est la France. POP ne produit pas le reste, mais l'implique dans son commentaire en marquant l'ambiguïté d'un discours qui enferme à la fois une formule d'intégration et l'affirmation que française (AU-24/5).

Réalisations
des
propositions
de base

LA PRO

l'avenir de L'Algérie sera exminé (avec les représentants) élus du peuple algérien). (POP-5/6) Il ne propose aucune désambiguïsation de ce discours.

A sera F de F (une province française, partie intégrante de) H cite la formule le reste pour l'opposer à l'énoncé Il n'y a que des Français à part entière. (H-6/6)

Il tire argument de l'adhésion des "ultras" d'Algérie au second pour dénoncer l'ambiguïté gaullienne comme un procédé de masquage et sa lecture du discours gaullien tend à résoudre cette ambiguïté selon A est F. , combiné d'un énoncé assertif et d'un performatif de type politique qui répète

Réalisations des propositions de base L'étude de la "traduction" des énoncés / discours gaulliens confirme l'importance des deux propositions de base A est F et A dépend de F. On peut espérer caractériser le système linguistique propre à chaque quotidien en faisant le tableau complet des réalisations de ces deux propositions dans les énoncés de commentaire.

Comme dans les synchronies précédentes, un certain nombre de LA PROPOSITION A EST F fournissent des substituts au terme A; ils sont de la forme : XX qui est français (d'Algérie / algérien) Ses réalisations se rattachent sur le plan de la forme à deux types : (algérien). Les réalisations relativement limitées - Le type verbal : XX de AU qui use du possessif comme d'un La reproduction de la proposition sous sa forme de base n'est attestée que dans un énoncé de AU-4/6 : L'Algérie, c'est la France, donc la République. Un autre énoncé de AU où l'adjectif française est substitué au prédicat France combine l'assertion et le performatif : L'Algérie a été - est - et reste française (AU-24/5).

C'est cette modalité performative marquée par le futur qui le plus souvent caractérise les transformations de A est F. On observe deux schémas :

A sera N de F (une province française, partie intégrante de est mis en lumière par la réduction d'énoncés complexes (FIG-17/5, 26/5).

Les N d'A seront des N de F : l'unité territoriale algérienne est issu d'un énoncé réalisé par PL et AU sous la forme :

Les N d'A veulent rester français qui implique les N d'A sont et seront (toujours) français, combinaison d'un énoncé assertif et d'un performatif de type polémique qui répond à l'énoncé sous-tendu par le combat des nationalistes algériens ; les N d'A veulent être algériens. (AU_ 19/5 ; PL-17/5, 23/5).

- Le type nominal

Des SN peuvent s'analyser comme des transformations de la propositions A est F.

Comme dans les synchronies précédentes, un certain nombre de ces SN fournissent des substituts au terme A; ils sont de la forme : SN + qui est français (d'Algérie / algérien) ==> les départements, le territoire, la province (française) (d'Algérie / algérien). Les réalisations relativement limitées sont surtout le fait de AU qui use du possessif comme d'un équivalent de l'adjectif français : notre province algérienne (17/5), notre province africaine(4/6), nos départements de là-bas (5/6), (la paix intérieure enfin retrouvée sur) les deux rives françaises de la Méditerranée (15/5). FIG produit les territoires français métropolitain et algérien(17/5)

POP donne une occurrence de les départements algériens sans complément, que l'on peut hésiter à considérer comme une T. de A est F (POP-27/5).

D'autres SN découlent de la transformation de la proposition A est partie intégrante de la République française (indivisible) : l'unité de la France / de la nation / nationale. FIG-17/5, 6/6 produit : l'unité territoriale entre la métropole et l'Algérie et en 6/6 oppose la coupure territoriale entre la métropole et l'Algérie à l'unité entre les deux rives de la Méditerranée. L'unité de F / de la nation est très largement représenté dans tous les quotidiens, sauf H, en liaison avec les événements qui se déroulent en Algérie depuis le 13 Mai.

On relève enfin dans FIG-5/6, 6/6, 7/6 le SN la citoyenneté française (des Algériens) / totale / à part entière qui découle d'une variante de l'énoncé gaullien par transformation nominale avec ellipse du complément des Algériens : Tous les N d'A seront citoyens à part entière ==> la citoyenneté française.

LA PROPOSITION A DEPEND DE F

On note de nombreuses occurrences du SN l'indépendance de l'Algérie jusque là peu représenté, qu'on a analysé comme issu de la nominalisation de la T.nég. de A dépend de F. La production de l'indépendance de A intéresse FIG, LM, H à l'exclusion des autres quotidiens.

FIG-23/5 le réalise dans un énoncé qui rapporte son

rejet aux manifestants franco-musulmans, mais qu'on peut interpréter comme reflétant son propre refus de ce SN.

LM le produit, sans le prendre en charge, dans un énoncé où il est rapporté au FLN, en l'opposant à l'intégration, traduction implicite du discours gaullien. (LM-5/6 , cf 7/6)

H, qui ne le réalisait pas en 1956, en présente de nombreuses occurrences dans un contexte d'adhésion. On peut les classer en deux groupes :

- Le SN entre dans un énoncé performatif dont le sujet est les Algériens / le peuple algérien / l'immense majorité des Algériens. Cet énoncé peut se trouver réalisé comme tel : l'immense majorité des Algériens veut l'indépendance (H-4/6) ou découler de l'analyse de groupes nominalisés tels que : la revendication de l'indépendance (avec effacement du complément des Algériens) (H-24/5), les aspirations à l'indépendance du peuple algérien (H-2/6), le but de l'ALN : l'indépendance de A (H-6/6).

- Le SN avec sa variante la reconnaissance du droit à l'indépendance de A apparaît dans des énoncés récurrents en relation avec des syntagmes exprimant l'idée de nouveaux rapports entre A et F d'une part, du rétablissement de la paix en Algérie de l'autre.

La première série est constituée, on l'a vu, d'énoncés à modalité pouvoir de la forme :

(la reconnaissance du droit à) l'indépendance de A

peut faire

que des liens / des rapports nouveaux soient établis entre
A et F

On peut noter que le SN la reconnaissance de l'indépendance

de A se substitue en 1958 au SN la reconnaissance du fait national algérien attesté dans la synchronie précédente dans un énoncé rigoureusement identique.

La deuxième série peut se réduire au type :

(la reconnaissance de) l'indépendance de A détermine que la paix soit rétablie

le problème algérien soit réglé

énoncé ^{Symétrique} de l'énoncé cité p.149 :

l'intégration / l'AF détermine que la guerre sera poursuivie

On ramène à ce schéma (H-24/5, 3I/5) des énoncés qui présentent de façon différente la relation entre les termes.

Dans l'énoncé le règlement du problème algérien suppose la reconnaissance du droit à l'indépendance de A, on a une relation

logique de présupposition, inverse de la relation de détermination. On passe de cet énoncé au premier par la commutation des termes sujet et complément et par la modification du verbe exprimant la relation (H-7/6).

Un autre énoncé présente le rapport entre les termes comme un rapport temporel, posant l'antériorité nécessaire du premier terme l'indépendance de A : (H-6/6) :

qu'il faille d'abord reconnaître l'indépendance pour faire la paix, on n'en peut douter.

On a là une variante du rapport logique détermination / présupposition.

A est F et A dépend de F

Les SN la séparation / sécession entre A et F, l'abandon de A (par F) ont été analysés comme des T. des phrases de

base A est F et A dépend de F.

En 1958 on note les occurrences de séparer, sécession, abandon / abandonner et des dérivés sécessionniste, séparatiste.

La distribution de ces unités peut être ainsi décrite : le verbe séparer, à l'exclusion du SN, est réalisé dans AU et FIG. Un énoncé gaullien présente la variante s'écarter de. Ces verbes apparaissent uniquement dans des énoncés performatifs négatifs de la forme :

les Français d'A ne veulent pas que A soit séparée de F

Un énoncé remarquable de FIG-I9/5 réalise la phrase sous la forme : les Français d'A ne veulent pas que l'Algérie française soit séparée du corps de la France où la présence du terme corps désambiguïse l'expression dans le sens de A est partie de F, par l'image organique qui rend transparente la relation entre la partie et le tout.

Abandon / abandonner est produit par l'ensemble des quotidiens, sauf H (qui l'excluait déjà dans la précédente synchronie). Le verbe apparaît dans un énoncé performatif semblable à celui qu'on vient de voir :

les Français d'A ne veulent pas que A / les Français d'A soient abandonnés (par F)

Le SN l'abandon entre dans un grand nombre de combinaisons : refus de l'abandon (PL-I4/5), angoisse de l'abandon (PL-5/6) menace d'un quelconque abandon (AUI3/5), sursaut contre l'abandon (PL-7/6) qui réalisent sous une forme nominale le même énoncé performatif à sujet les Français d'A. Un seul exemple de proposition à sujet F est attesté dans AU.

Sécession est réalisé dans LM, POP et surtout H. Il prend dans ces énoncés une valeur référentielle qui rend compte de son exclusion de AU, FIG et PL.

Le changement référentiel de sécession et des dérivés sécessionniste, séparatiste est un trait important de la Synchronie III.

Dans les précédentes synchronies, on l'a vu, les termes séparation, sécession étaient intégrés dans l'énoncé performatif : F ne veut pas la séparation / sécession de A et F. Cet énoncé impliquait l'énoncé parfois réalisé en 1954 : les nationalistes algériens veulent la séparation / sécession. On a vu comment AU et FIG usaient en 1954 et 1956 du dérivé séparatiste pour désigner les Communistes, partisans de la nation algérienne.

En 1958 sécession, sécessionniste et séparatiste dans les énoncés de LM, POP et H sont employés en référence au coup de force du 13 Mai à Alger, à ses auteurs ou participants. Ils impliquent l'énoncé : les acteurs du 13 Mai veulent la séparation / sécession. Un énoncé de AU-I7/5 éclaire (en le rejetant) ce changement de référent : Ce n'est pas sans étonnement qu'on trouve au premier^{rang} / des défenseurs du régime la foule des "séparatistes" bien autrement dangereux pour lui que la poignée des soi-disant sécessionnistes d'Alger.

La mobilisation de sécession / séparatiste en référence au coup de force d'Alger explique que ces termes ne soient plus disponibles pour un autre référent et peut rendre compte de leur exclusion de certains quotidiens.

partielle.

Désignations
et valeurs
de l'adjectif
algérien

La liste des syntagmes où entre l'adjectif algérien (ou son équivalent d'Algérie) et qui constituent des désignations des habitants de l'Algérie, comprend :

- l'algérien : deux exemples d'apostrophe visant les habitants de l'A européens et musulmans. (De Gaulle-FIG)

- Art + algérien se présente sous trois formes :

- 1) Art + algériens ==> les Algériens
- 2) Art + Dét.Num. + algériens ==> tous les Algériens
l'immense majorité des Algériens
- 3) Art + Algériens + expansion ==> les A. chrétiens et musulmans
les A des deux communautés...

Les Algériens s'oppose par son ambiguïté aux réalisations désambiguïsées par le déterminant numérique ou l'expansion qui dénotent la totalité des habitants de l'Algérie.

Le type 1 est réalisé par AU, POP, H : c'est alors l'examen des contextes qui permet l'interprétation du SN.

Le type 2 apparaît dans FIG (en combinaison avec l'expansion) et est produit une fois par H.

Le type 3 est le plus fréquent : la plupart des expansions impliquent la référence à la totalité en renvoyant à la dualité religieuse / ethnique de la population d'Algérie :

Les Algériens, chrétiens et musulmans (AU), de toutes origines et confessions (AU), quelles soient leur origine, leur religion et leur race (FIG), sans distinction de communauté (FIG) de souche européenne et musulmane (LM).

La totalité est encore impliquée dans l'énoncé gaullien les dix millions d'Algériens français.

En revanche dans les Algériens musulmans produit par H, l'adjectif musulmans restreint la portée du SN à une désignation partielle.

- SN + algérien est représenté par la population algérienne tout entière (PL) qui renvoie sans ambiguïté à la totalité, par le peuple algérien (H, POP) non désambiguïté, et par les Français algériens.

Ce dernier SN s'analyse comme les N qui sont français d'A conformément à A est F : il n'a qu'une occurrence, le complément d'Algérie étant généralement préféré à l'adjectif dans la combinaison les (dix millions de) Français d'A attestée dans les énoncés gaulliens et les énoncés de commentaire. La même combinaison peut encore, comme dans les synchronies précédentes, constituer une désignation partielle des habitants d'origine française ; elle représente alors : l'Algérie a des habitants qui sont français. Mais son recul dans cet emploi s'explique par la concurrence de la désignation politique des énoncés gaulliens.

- algérien = prédicat est réalisé dans des énoncés de H et un énoncé de LM rapporté aux nationalistes ; il prend alors une valeur politique et s'oppose sur l'axe paradigmatique à l'adjectif français. La nation A. En fonction de prédicat, algérien entre en opposition (Voir Tableau II) avec l'adjectif

VALEURS DE L'ADJECTIF ALGERIEN

Il prend dans les énoncés de 1958 deux valeurs essentielles : Valeur géographique

Dans la séquence Dét + algérien / SN + algérien, l'adjectif algérien est l'équivalent du complément d'Algérie avec lequel il entre en concurrence : les musulmans d'A (FIG-POP), les Européens d'A (POP), tous les habitants d'A (POP),

les Français d'A. Sur le plan paradigmatique, il ne peut commuter avec musulman sur le plan syntagmatique, il peut se combiner avec français : les Français algériens / les Algériens français. Son signifié n'est donc ni ethnique, ni politique, mais exclusivement géographique.

Il entre en général dans des SN désignant la totalité des habitants de l'Algérie : la présence de déterminants (tous les Algériens) ou d'expansions (chrétiens et musulmans, des deux communautés) assure, comme dans les synchronies précédentes, la levée de l'ambiguïté du référent. AU dans les Algériens (deux ex) et POP dans les Algériens, le peuple algérien ne lèvent pas l'ambiguïté : c'est le contexte qui permet l'interprétation. Valeur politique

Dans certains énoncés où il ne peut commuter avec musulman, algérien prend une valeur politique en relation avec des termes impliquant la nation A. En fonction de prédicat, algérien entre en opposition paradigmatique avec l'adjectif français auquel il est substitué.

La netteté du signifié a pour contrepartie dans H qui le réalise l'ambiguïté du référent qui n'est plus levée systématiquement par les déterminants numériques ou les expansions référant à la totalité.

De la Synchronie II à la Synchronie III

L'adjectif algérien demeure donc un terme non-univoque. Mais

il y a modification des valeurs qu'il peut prendre. Le sens ethnique, largement répandu en 1954, semble avoir complètement disparu en 1958. La valeur géographique à connotation politico-sentimentale que algérien prenait en fonction de prédicat en 1956 ne se rencontre plus. La valeur géographique et la valeur politique recouvrent tous les emplois de l'adjectif, avec une large préférence pour la première.

Sur la base des emplois d'algérien, on distingue trois groupes de quotidiens :

AU, FIG, PL, POP réalisent exclusivement le sens géographique. H réalise le sens politique.

LM réalise le sens géographique et le sens politique (un ex. dans un énoncé rapporté aux nationalistes A). LM donc par son système bivalent s'oppose à tous les autres quotidiens qui pratiquent un système monovalent, admettant soit la valeur géographique, soit la valeur politique.

En se fondant sur la valeur que les quotidiens donnent à algérien et sur le système qu'ils utilisent, on peut caractériser le passage de la Synchronie II à la Synchronie III par les traits suivants :

- Stabilité du système et des valeurs

AU, FIG s. monovalent / v. géographique l'adjectif

H s. monovalent / v. politique

- Stabilité du système, modification des valeurs

LM s. polyvalent / v. géographique et politique

==> disparition des v. ethnique et géog. connotée

- Instabilité du système, réduction des valeurs

POP s. polyvalent ==> s. monovalent

==> disparition de v. ethnique et géog. connotée.
 PL qui excluait tout emploi de l'adjectif au profit du complément d'Algérie, présente désormais un système monovalent à valeur géographique.

SYSTEMES DE REPRESENTATION

L'ensemble des désignations intéressent trois types de représentation de la / des population(s) d'Algérie : représentation ethnique, géographique et politique. (Tableau III)

La représentation ethnique qui admet un système à deux termes intervient dans trois cas différents, soit qu'un énoncé oppose un groupe ethnique à l'autre, soit qu'il désigne un groupe à l'exclusion de l'autre, soit qu'il constitue une désambiguïsation du référent en désignant les ethnies qui forment la totalité de la population.

Dans les trois cas, le système oppose en général Dét + (N) + musulman à une série relativement hétérogène de termes référant à la partie non-musulmane de la population. L'emploi exclusif de musulman (les musulmans, la population musulmane, la foule / les masses musulmane(s), la majorité des musulmans d'A / d'Afrique du Nord confirme que l'adjectif algérien a perdu toute valeur ethnique. La combinaison syntagmatique de musulman avec algérien dans un énoncé de AU qui oppose les Algériens musulmans aux métropolitains d'origine corrobore cette constatation.

Les désignations du second groupe ethnique s'organisent essentiellement autour des adjectifs français / européen.

On relève la population française / européenne symétrique de la population musulmane ; les Européens d'A, les Français d'origine / de souche / d'origine européenne en Algérie.

Le SN les Français d'Algérie noté en 1956, qui représente l'Algérie a des habitants , qui sont français et peut de ce fait désigner le groupe ethnique français par rapport à la population musulmane est encore attesté dans AU, FIG, LM (à côté des substituts nos compatriotes d'Algérie / d'Outre-Mer). Le recul de cette désignation partielle au profit de les Européens d'A ou les Français de souche / d'origine s'explique aisément par la concurrence de la formule gaulienne les(dix millions)de Français d'A représentant une autre structure profonde et renvoyant à la totalité politique des hommes de l'Algérie.

On peut remarquer que H ne présente plus en 1958 de système cohérent de représentation ethnique. La désignation les musulmans ne répond jamais à une désignation partielle de l'ethnie européenne. En revanche, des désignations forment un système à forte connotation péjorative où H oppose ultras, racistes à "bougnoules", "ratons", dénominations injurieuses mises au compte de certains Européens d'Algérie. (H-22/5,5/6)

La référence à la dualité ethnique peut aussi être réalisée sans opposition par l'emploi du numéral deux populations, deux communautés, la coexistence de deux races. Dans les énoncés gaulliens, l'emploi du pluriel assure cette référence : les communautés, toutes communautés, catégories et confessions.

La représentation géographique utilise l'adjectif algérien (en concurrence avec le complément d'Algérie). Les distributions de l'adjectif et du complément font apparaître la tendance à l'emploi de l'adjectif dans les désignations de la totalité de la population : la désambiguïsation du référent est alors, comme on l' a vu , presque toujours assurée par la présence du déterminant numérique ou d'une expansion. Le complément d'Algérie, sauf dans la séquence gaullienne les dix millions de Français d'A accompagne plutôt les désignations partielles : les musulmans d'A (FIG), les Européens d'A (POP). deux fois les Français musulmans, AU le réalise

La représentation politique se fait en 1958 selon deux systèmes opposés : les SN conformes à A est F caractérisent le premier , l'emploi de l'adjectif algérien en relation avec la nation algérienne, le second. substituts patrie

Les désignations conformes à A est F sont, on le sait, très nombreuses dans les énoncés gaulliens. A l'exception de H, tous les quotidiens les réalisent : AU, FIG, PL dans des énoncés de commentaire, POP et LM dans des énoncés rapportés n'impliquant pas la prise en charge. notation politique qui

La désignation récurrente des discours gaulliens (si l'on laisse de côté l'énoncé récurrent Il n'y a que des Français à part entière) a, comme on l' a vu, le plus souvent la forme les (dix millions de) Français d'Algérie. Elle représente les N (dix millions) qui sont français d'A , elle est donc bien une désignation politique des hommes de l'Algérie, conforme à A est F. La présence du numéral qui, dans quelques cas alterne avec tous, assure constamment la désambiguïsation

du SN qui ne peut être confondu avec la désignation partielle vue plus haut. On vérifie le rôle d'embrayeur joué par la séquence les dix millions par le fait que le complément d'Algérie (variantes : algériens, d'ici, qui vivent en Algérie) peut totalement disparaître : le SN les dix millions de Français suffit alors à la désignation.

La plupart des énoncés de commentaire reproduisent la formule gaullienne. Quelques réalisations font intervenir le lexème citoyen (français) : les citoyens de la même patrie. D'autres sont des désignations partielles conformes à A est F: FIG produit deux fois les Français musulmans, AU le réalise en opposition avec les Français européens, PL en face de les Français de souche.

On note enfin dans les énoncés gaulliens l'importance d'une série connotée qui implique les substituts patrie, mère-patrie du terme F : des compatriotes, tous les enfants de la France.

On relève l'emploi non-dérégulé d'algérien par des énoncés. Valeur politique de l'adjectif algérien : H confirme en 1958 la stabilité de son système de représentation politique qui use de l'adjectif algérien en liaison avec l'idée de nation algérienne. Cette valeur ressort des environnements des SN les Algériens / le peuple algérien produits dans des contextes impliquant la nation algérienne (la revendication nationale des Algériens, le seul problème qui importe aux Algériens et qui est un problème national), ou en liaison avec le SN l'indépendance de l'Algérie.

Une modification apparaît en 1958 dans la réalisation algérienne conforme à la nation algérienne.

de dét + algérien / SN + algérien. A une exception près, H n'accompagne plus le SN des déterminants numériques ou des expansions qui, dans les synchronies précédentes, explicitaient la référence à la totalité des habitants de l'Algérie, Européens et musulmans. Une seule désignation partielle lève l'ambiguïté du référent par la détermination ethnique les Algériens musulmans. Mais la désignation symétrique qui était attestée en 1954 et 1956 les Algériens européens / de souche française est exclue des énoncés de H en 1958.

En 1954 et 1956, la réalisation du terme algérien dans H s'accompagnait d'une double désambiguïsation : au niveau du signifié (politique en rapport avec la nation A) et au niveau du référent (la totalité des habitants de l'A, Européens et musulmans, qui selon la conception thorézienne, s'intègrent dans la "nation en formation"). En 1958 la netteté du signifié politique a pour contrepartie l'ambiguïté du référent.

On éclaire l'emploi non-désambiguïsé d'algérien par des énoncés de H où le SN les Algériens tire sa valeur du prédicat algérien. On a vu que H opposait à l'énoncé performatif gaullois un énoncé de la forme : les Algériens veulent être algériens. Un tel énoncé invite à penser que pour H les Algériens réfère à les N qui se veulent algériens, c'est à dire à ceux qui assument la revendication nationale.

LM produit un énoncé performatif où l'adjectif algérien participe d'une valeur politique en relation avec la nation A. Mais en le rapportant aux nationalistes algériens, LM marque sa non-prise en charge d'un système de représentation politique conforme à la nation algérienne.

Substituts
des termes
A et F

On étudie les contraintes qui peuvent s'exercer sur l'emploi des substituts de A et F, en analysant la répartition des termes des couples colonie / métropole et nation A / nation B.
La synchronie III vérifie l'opposition existant sur la base

COLONIE / METROPOLE (et dérivés) : Tableau IV

Sur la base de la réalisation du terme colonie (et de ses dérivés), on détermine trois groupes parmi les quotidiens : PL et POP ne présentent aucune occurrence du terme.

AU et FIG réalisent colonialisme (-iste) tout en les rejetant par le contexte (AU-5/6), par des guillemets (FIG-I7/5, 7/6).

H et LM produisent des dérivés de colonie (LM-23/5, 28/5)

Le passage de la Synchronie II à la Synchronie III confirme l'existence de systèmes d'exclusion, mais marque une évolution dans l'attitude de quelques quotidiens : POP passe de la réalisation à la non-réalisation de colonie ; LM, qui en 1956 rejetait explicitement les dérivés de colonie, en présente plusieurs occurrences (dans deux cas sur trois cependant, ces dérivés ont un référent indéterminé qui exclut A).

La production de métropole, métropolitain, comme dans les précédentes synchronies, oppose H qui les exclut, à l'ensemble des autres quotidiens.

En se fondant sur la répartition des termes du couple, on fait apparaître :

- des systèmes d'exclusion réciproque de sens inverse :
AU, FIG, PL, POP excluent colonie, produisent métropole,
mais ils se séparent en deux sous-groupes, AU et FIG rejetant

explicitement colonie, PL et POP ne le réalisant pas.

H produit colonie, exclut métropole.

- un système mixte :

> LM produit colonie et métropole.

La Synchronie III vérifie l'opposition existant sur la base de la répartition des termes du couple de substitués colonie/métropole, entre systèmes exclusifs de sens inverse et système mixte. Le changement réside dans le mouvement inverse qui fait passer LM d'un système exclusif à un système mixte et POP d'un système mixte à un système exclusif.

NATION ALGERIENNE / NATION FRANCAISE (et dérivés)

Sur la base de la production de l'ensemble des dérivés Le lexème nation, on l'a vu, a un double référent, puisqu'il peut renvoyer à la nation française ou à la nation algérienne. (Tableau V)

La production de nation F, essentiellement représenté par l'adjectif national, équivalent du complément de la nation F intéresse tous les quotidiens y compris H. Comme en 1956, la distribution de national F dans H manifeste la situation particulière de ce quotidien : national F apparaît seulement dans le SN l'intérêt national dans des énoncés qui établissent une relation entre ce SN et la paix en Algérie, la négociation. (H-4/6, 5/6, 7/6) H exclut toute autre combinaison et, en particulier le SN l'unité nationale largement réitéré par l'ensemble des quotidiens.

La production de nation A ne concerne plus que H et LM, les autres quotidiens n'en présentant aucune occurrence (excepté)

tion faite des sigles ALN, FLN qu'on étudie à part).
 LM réalise nationaliste A, produit sans le prendre en charge
national A.

H réalise national A .

La non-réalisation du lexème et de ses dérivés oppose donc
 AU, FIG, PL, POP à H et LM. Ces deux derniers s'opposent entre
 eux sur la base de la prise en charge de national A.

La comparaison avec la situation de nation A dans la
 Synchronie II fait apparaître le recul général du lexème qui
 était produit dans de nombreux énoncés polémiques de rejet,
 et la stabilité relative des habitudes linguistiques de LM
 et de H.

Sur la base de la production de l'ensemble des dérivés
 du couple nation A / nation F , on met en lumière les sys-
 tèmes suivants :

AU, FIG, PL, POP réalisent nation F , mais non nation A .

LM produit nation F et nation A , mais ne prend pas en char-
 ge national A .

H produit nation F et nation A .

Les systèmes exclusifs de AU, FIG, PL, POP s'opposent au
 système mixte de H. LM, comme en 1956, se caractérise par
 un système partiellement mixte (ou exclusif). Seul, POP
 manifeste une évolution en passant d'un système mixte (par-
 tiellement) à un système exclusif.

et de patrie A / patrie F , on a laissé de côté ceux qui
PATRIE ALGERIENNE / PATRIE FRANCAISE

A côté de nation A / nation F fonctionne un couple de subs-

résistance algérienne. On étudie les systèmes dans lesquels
tituts connotés patrie A / patrie F dont l'importance est
un des traits de la Synchronie III.

Dans le discours gaullien, patrie apparaît dans un énoncé
ambigu où l'emploi de l'antisubstitut renvoie à un référent
indéterminé : Cela signifie... qu'il faut donner une
patrie à ceux qui pouvaient douter d'en avoir une.

Mais patrie F, Mère-patrie F sont impliqués sans ambiguïté
par la série paradigmatique déjà signalée : compatriote, en-
fant (de la France), frère et l'ensemble de ses dérivés :
fraternité, fraternisation, fraternel, fratricide.

Dans les quotidiens, la réalisation de patrie oppose ,
selon le référent France ou Algérie, deux groupes :
AU, PL-19/5 et POP produisent patrie F.

H réalise patrie A dans un énoncé qui est opposé à l'énoncé
gaullien ambigu cité plus haut : De Gaulle promet d'assurer
" une patrie à ceux qui pouvaient douter d'en avoir une ".
Or ils ont pris les armes par patriotisme, pour délivrer
leur propre patrie du colonialisme. (H-5/6)

On voit comment l'opposition de leur patrie à une patrie
résout l'ambiguïté du référent et, par l'emploi du prédéter-
minant leur, implique la patrie algérienne, qui existe sous
le joug du colonialisme.

Parmi les emplois des dérivés de nation A / nation F
et de patrie A / patrie F, on a laissé de côté ceux qui
servent aux désignations, désignations des hommes du mouve-
ment du 13 Mai d'une part, désignations des hommes de la

résistance algérienne . On étudie les systèmes dans lesquels elles entrent.

Désignations des combattants algériens

La désignation (des hommes) de la résistance nationale algériens se fait selon trois procédures différentes en 1958 :

(Tableau VI)

- Elle comprend , comme dans la précédente synchronie, des appellations conformes à A est F ou impliquant par leur connotation péjorative l'adhésion à cette proposition : les rebelles, la révolte algérienne, les fellagas, les tueurs fellagas.

- Elle use de la référence à la nation A, en particulier dans la reproduction des sigles ALN, FLN, ou à la patrie A.

- Elle utilise enfin, selon le modèle gaullien (ceux qui, par désespoir, ont cru devoir mener sur ce sol un combat dont je reconnais, moi, qu'il est courageux, mais qu'il n'est pas moins fratricide.) la périphrase-relative qui permet de ^{se} situer en dehors des deux premiers systèmes (les rebelles / les patriotes) et assure le caractère indéterminé et non-marqué de l'expression.

L'opposition tranchée qui en 1956 s'établissait entre H et tous les autres quotidiens tend à s'atténuer du fait que AU et LM reproduisent sans marquer leur distance par quelque procédé linguistique ou typographique, les sigles ALN et FLN. Seul, FIG continue à écrire la prétendue "armée de libération (nationale)".

Sur la base des trois systèmes d'appellations décrits plus haut, on fait apparaître :

- des systèmes exclusifs et polémiques (de sens opposé)

FIG use de A est F , rejette nation A.

H use de nation A , rejette A est F.

- des systèmes mixtes combinant A est F et nation A

✓ AU et LM usent de A est F et de nation A.

- un système mixte combinant A est F et une appellation non-marquée : POP.

PL propose une seule occurrence du type non marqué.

Désignations des hommes du 13 Mai

La désignation (des hommes) du mouvement du 13 Mai s'organise autour de termes qui impliquent deux propositions opposées :

- de la proposition les N du 13 Mai sauvent / défendent la nation F découlent les appellations du mouvement / des hommes qui usent de dérivés de nation F / patrie F : sursaut national, redressement national, explosion / sursaut de patriotisme, patriote.

- de la proposition les N du 13 Mai se dressent contre la nation F découlent les termes rebelle, rébellion, insurrection (algérienne), révolte (algérienne).

Les quotidiens forment deux groupes très nettement opposés :

(Tableau VII)

AU, FIG et PL produisent exclusivement les appellations du premier type et rejettent explicitement (AU, PL) celles du second.

LM, POP et H produisent exclusivement celles du second type (à côté d'autres comme ultras, factieux, séparatistes déjà citées.)

On peut dresser le tableau simplifié des désignations compa-

rées de la résistance algérienne et du mouvement du 13 Mai.

	RESISTANCE A	MOUVEMENT DU 13 MAI
AU, FIG, PL	rébellion, rebelles	sursaut national, patriotes
H	des hommes qui luttent pour l'indépendance, patriotisme	insurrection, rébellion rebelles
LM, POP	rébellion, révolte rebelles	insurrection, rébellion

On fait apparaître, si l'on néglige certaines interférences (utilisation des sigles ALN, FLN, production de nationaliste dans LM) :

- la symétrie parfaite des systèmes opposés de AU, FIG, PL d'une part, de H de l'autre.
- la situation de LM et POP à l'intersection des deux systèmes puisque les mêmes ^{termes} s'y réfèrent à la résistance algérienne et au mouvement du 13 Mai.

En utilisant avec un référent nouveau rebelles, rébellion largement mobilisés pour désigner le combat national algérien, H paraît en quelque sorte "récupérer" toute la charge affective de certains termes. Cette réutilisation atteste la tension polémique qui se manifeste dans le champ du vocabulaire de la guerre d'Algérie.

Structure des énoncés

L'étude des énoncés de la Synchronie III doit faire une place particulière à l'énoncé gaullien.

On a analysé l'énoncé récurrent du discours gaullien comme un énoncé performatif. L'examen de l'ensemble des énoncés ,

repérés soit par la présence de la séquence des Français à part entière, soit par la possibilité de réduire leur contenu sémantique à l'idée d'égalité entre tous les hommes de l'Algérie, confirme le caractère privilégié du type performatif dans le discours.

La réalisation de ces énoncés performatifs se fait selon deux schémas principaux :

Type 1

Je déclare que F considère que les Nd'A sont des F à part ent.
Je proclame au nom de F avec à droits
des compatriotes
des frères

Type 2

Il faut faire que les Nd'A soient des F avec les mêmes droits
Il faut que les Nd'A soient des F sans aucun doute
Il s'agit

Le type I, auquel on rattache aisément un énoncé dépourvu de toute marque de modalisation Dix millions de Français sont pareils avec les mêmes droits et les mêmes devoirs apparaît comme un performatif pur, au sens que E. Benveniste donne à ce mot. (I) L'énonciation est un acte, un "événement qui crée une situation nouvelle". Cet énoncé, où le dédoublement emphatique (Je déclare que F considère..., Je proclame au nom de F) dissimule l'identification qui tend à se faire entre le "je" de De Gaulle, auteur de l'énonciation et le terme F, peut se simplifier sous la forme :

je / F décrète que les Nd'A sont des Français à part entière

La volonté de je / F devient la loi ; l'énoncé de type "magi-

(I) E. Benveniste Problèmes de Linguistique Générale ch. XXII

que" modifie, par le seul fait de l'énonciation, la réalité. Le type 2 présente l'injonction de je / F sous la forme d'impersonnels : il faut, il faut faire, il s'agit à modalité devoir. La modalisation avec devoir tend à exclure l'auteur de l'énonciation pour mettre l'accent sur la nécessaire adhésion à son projet. Il équivaut à

Je / F veux(t) que les N d'A soient des Français à part entière

L'ambiguïté de ces énoncés performatifs tient, on l'a vu, au fait qu'ils impliquent un énoncé assertif du type : Les N d'A sont français, et qu'en même temps, ils sont susceptibles d'entrer dans deux systèmes d'opposition, selon que la volonté de l'auteur de l'énonciation s'applique à la réalité ou répond à une volonté de sens contraire.

Dans le premier cas, l'énoncé performatif implique : les N d'A ne sont pas français ==> je veux qu'ils soient français, et la volonté tend à modifier une réalité implicitement reconnue.

Dans le second cas, il présuppose un énoncé performatif de sens inverse : les N d'A veulent être algériens ==> Je / F veux(t) que les N d'A soient français.

Dans les commentaires, on voit se confirmer la tendance déjà marquée en 1956 au recul de l'énoncé assertif au profit de l'énoncé performatif et de ses variantes, l'énoncé à modalité pouvoir et devoir.

L'énoncé assertif apparaît très rarement sous une forme pure. Il est le plus souvent impliqué par l'énoncé performatif ou, comme dans AU l'Algérie a été - est - et reste fran-

aise, combiné au performatif.

L'énoncé performatif, positif ou négatif, se présente sous la forme générale :

X veut / ne veut pas + SN2 (de A et de F)
+ Que + P / Être + adj / ptc

X peut symboliser plusieurs sujets : De Gaulle dans les énoncés qui proposent une traduction de son discours ; F ou les Français d'Algérie dans des énoncés de commentaire ; les Algériens dans des énoncés performatifs produits par H en opposition à l'énoncé gaullien.

La modalité est réalisée par le verbe vouloir / ne..pas vouloir et ses substituts, ou par les expressions nominales qui en dérivent : la volonté de, la crainte de, le sursaut contre... Dans les énoncés rapportés à De Gaulle, elle est assurée par les verbes proposer, offrir, se prononcer pour, équivalents de dire que l'on veut, et parfois neutralisée : De Gaulle parle de / ne parle pas de. Elle peut dans de nombreux énoncés être marquée par le futur ou par l'emploi de pour + SN / Être + adj.

Le complément est de la forme SN2 / Être + adj / ptc / Que + P. SN2 représente la T. nominale d'une proposition de base marquée en général par l'économie de l'un ou des deux termes compléments : l'intégration (de A dans F), la sécession (de A et de F), l'abandon (de A par F), l'indépendance de A (par rapport à F).

Que + P est une proposition qui découle des propositions de base ; lorsque Que + P est remplacé par l'infinitif, le sujet de la proposition est nécessairement celui du verbe vou-

loir : les F d'A ne veulent pas être abandonnés ←====les F d'A ne veulent pas que les F d'A soient abandonnés.

L'énoncé à modalité pouvoir caractérise H comme dans la précédente synchronie. Il est de la forme :

X peut faire Que + P

Ses réalisations sont proches de celles de 1956 :

la reconnaissance de l'indépendance de A (par F)

peut faire que de nouveaux rapports soient établis
entre A et F

L'énoncé établit une relation de non-exclusion entre la reconnaissance de l'indépendance de A et la proposition : de nouveaux liens / rapports seront établis entre A et F. Une relation identique était posée en 1956 entre cette dernière proposition et la reconnaissance du fait national algérien.

Un lien logique différent est introduit par quelques énoncés de H entre la reconnaissance de l'indépendance de A et d'autres termes . Ces énoncés répondent à deux schémas :

1) la reconnaissance de l'indépendance de A

détermine que la paix sera rétablie
le problème algérien sera réglé

2) Que la paix soit rétablie
que le problème algérien soit réglé

présuppose que l'indépendance de A soit reconnue (par F)

Le rapport de détermination exprimé dans le premier a pour inverse le rapport de présupposition du second. Ces énoncés comportent une idée de nécessité qui les oppose aux énoncés à modalité pouvoir et les rapproche de la modalité devoir.

On peut considérer qu'ils impliquent :

F doit reconnaître l'indépendance de A.

L'énoncé à modalité devoir n'est plus en 1958 l'exclusi-

on du futur confère à l'énoncé la valeur performative

tivité de H. Il a la forme générale :

F doit + infinitif + SN2

Le sujet F peut être réalisé comme tel, impliqué par le pronom nous ; il peut se déduire de certaines expressions nominales (l'impératif de la politique française , le caractère impératif de...) ou de l'emploi de verbes impersonnels : il faut, il importe, il reste à qui assurent en même temps la modalité.

SN2 représente la T.nominale d'une proposition de base. L'énoncé à modalité devoir de H se distingue de l'énoncé des autres quotidiens non seulement par le SN2, mais par l'infinitif qu'il complète. L'énoncé de H : F doit reconnaître + T.nég. de A dépend de F s'oppose à l'énoncé produit par les autres quotidiens : F doit rétablir / sauver + T. de A est F et/ ou A dépend de F.

Conclusions sur la Synchronie III

L'étude de la Synchronie III confirme les résultats des analyses précédentes, en même temps qu'elle met en lumière des traits spécifiques.

Le discours gaullien se présente comme un ensemble de propositions conformes à A est F. L'apparition non réitérée de deux énoncés impliquant un autre modèle introduit dans le discours une ambiguïté qui est résolue par l'évolution de ce discours même.

Dans les énoncés officiels de la Synchronie III, la proposition de base est réalisée sous la forme A sera F (on adopte pour plus de clarté cette forme simplifiée de SN de A sera SN de F réellement produit dans le discours gaullien). La présence du futur confère à l'énoncé la valeur performative

termes A et F ; il est une action, il s'insère dans une
 qui apparaît comme le trait essentiel du modèle de perfor-
 mance gaullien. Celui-ci assume une double valeur : énoncé
 "magique", il promet que la réalité va coïncider avec le
 droit ; énoncé polémique, il oppose une volonté à celle qui
 sous-tend le combat algérien.

La première valeur de l'énoncé performatif, imposée le
 plus souvent par son environnement dans le discours, oblige
 à poser un modèle de compétence comprenant A est F et A n'est
pas F. L'énoncé réalise donc sur le plan de la performance
 la conciliation de deux propositions contradictoires. Ce
 caractère double du modèle de compétence apparaît lié au
 caractère double du référent lui-même : l'Algérie est / n'est
 pas la France. On est renvoyé par là à deux plans différents
 de la relation A est F : plan du droit ou du principe ,
 plan du fait ou de la réalité.

De la Synchronie II à la Synchronie III

Dans le passage de la Synchronie II à la Synchronie III, on
 vérifie l'invariance du modèle de compétence.

La variance se situe au niveau de la performance : cel-
 le-ci peut être caractérisée en 1958 par l'introduction du
 futur dans la proposition de base A est F. Si l'on admet
 que la formule de 1956 la personnalité algérienne pouvait
 masquer la T.nég. de A est F, l'énoncé de 1958 marque, sur
 le plan linguistique, un retour à la proposition initiale
A est F. Mais le performatif confère à cet énoncé son origi-
 nalité : l'énoncé de 1958 n'est plus une affirmation de
 principe, il pose de façon dynamique le rapport entre les

termes A et F ; il est une action , il s'insère dans une action et répond à une action.

L'ensemble des ambiguïtés propres au discours gaullien justifie, sur le plan synchronique, l'étude des "lectures"

que les quotidiens font de ce discours. Celles-ci mettent en jeu des processus complexes par lesquels chaque quotidien reconstruit le discours à l'aide de sa propre grille. (Tableau I)

Le découpage par lequel certaines propositions sont exclues du commentaire caractérise AU qui ne retient aucune des deux formules ambiguës l'association et le reste.

C'est essentiellement par le biais de la reformulation des énoncés que se fait l'interprétation du discours gaullien.

On a vu que la substitution à l'énoncé récurrent des formules AF et l'intégration , slogans des foules algéroises en mouvement depuis le 13 Mai constituait une interprétation désambiguïsante du discours gaullien.

La substitution de l'énoncé l'intégration peut se faire sans restrictions (AU, H) ; elle peut à un second niveau être combinée avec la réinterprétation de l'énoncé substitué : LM, par exemple, n'admet l'équivalence avec le SN que pour le sujet les N d'A de la proposition

sous-jacente. La reformulation prend parfois la forme d'un énoncé métalinguistique au terme duquel l'emploi de la formule est soumis à certaines restrictions : ainsi FIG propose de faire suivre l'association de l'expansion désambiguïsante

des communautés. Elle implique dans quelques cas la confrontation avec un autre énoncé, qu'il s'agisse de souligner les contradictions du discours gaullien (opposition dans POP entre

siers font du discours gaullien est inséparable de la prévision

deux propositions A sera intégrée dans F et A sera intégrée dans une entité plus large que F) ou d'exprimer par là le rejet de l'énoncé récurrent (opposition dans H des deux énoncés performatifs de De Gaulle et des Algériens).

lecture critique avant de les résoudre selon A est F .

On constate un clivage net entre les quotidiens selon qu'ils désambigüisent ou refusent de désambigüiser le discours gaullien. Ce clivage peut être mis en relation avec l'attitude des quotidiens à l'égard de la proposition A est F : adhésion ou rejet caractérisent les quotidiens qui désambigüisent (AU, PL, FIG - H) ; non-prise en charge et neutralité sont les traits communs aux quotidiens qui ne désambigüisent pas (POP, LM).

Sur la base de leur attitude à l'égard du discours gaullien, on est amené à une tripartition des quotidiens :

Groupe I

AU, PL, FIG adhèrent à A est F ; ils proposent du discours gaullien une lecture univoque conforme à cette proposition. Tous trois lisent l'énoncé récurrent de De Gaulle comme un énoncé polémique, mais également et surtout, comme un énoncé performatif de type magique par la vertu duquel l'égalité se trouve instituée, les barrières abolies, le drame algérien achevé. Le discours est reçu comme une action qui modifie la réalité, qui rétablit l'ordre français mis en cause, dans sa plus grande vérité.

Une nuance importante oppose cependant, à l'intérieur de ce groupe, AU et PL à FIG. La lecture que les deux premiers font du discours gaullien est inséparable de la pression

de la situation extra-linguistique : l'adhésion de la foule algéroise aux discours de De Gaulle conduit à en négliger les ambiguïtés. Plus attentif aux discours mêmes, FIG s'inquiète des ambiguïtés gauliennes ; il en propose une lecture critique avant de les résoudre selon A est F .

Groupe 2

H rejette la proposition A est F ; seul de tous les quotidiens, il refuse de lire l'énoncé gaulien comme un énoncé magique et il l'oppose de façon polémique à l'énoncé polémique des combattants algériens. Sa résolution de l'ambiguïté gaulienne va de pair avec une théorie du masquage comme instrument de la tactique gaulienne. La référence à la situation (applaudissements des ultras à la formule de De Gaulle, poursuite de la guerre) est utilisée explicitement pour désambiguïser le discours.

Groupe 3

POP et LM sont doublement caractérisés par leur refus de donner une lecture univoque du discours gaulien et de marquer leur rapport à la proposition A est F. Toutes les réalisations de cette proposition se trouvent dans des énoncés rapportés ou neutres n'impliquant ni rejet, ni prise en charge. Cette attitude a pour corollaire la production du SN ambigu l'association dans le seul contexte de l'adjectif libre / libéral. La non-résolution de l'ambiguïté gaulienne s'inscrit dans un système selon lequel LM et POP se posent en commentateurs "objectifs" et extérieurs du discours gaulien. Elle renvoie à l'ambiguïté de l'attitude des quotidiens eux-mêmes à l'é-

gard de la proposition A est F. Le discours gaullien de 1958 est confronté au discours gaullien de Brazzaville. La référence à un modèle ambigu du rapport entre la France et ses anciennes colonies apparaît comme le fondement idéologique du refus de désambiguïser.

D'une manière générale la non-incidence de l'évolution du discours gaullien sur cette résolution / non-résolution de l'ambiguïté confirme la loi selon laquelle chaque quotidien tend à traduire selon son propre système de référence.

Réalisations des deux propositions de base

Au-delà de l'opposition entre désambiguïssation et non-désambiguïssation du discours gaullien, l'ensemble des énoncés de commentaire peut, comme dans les synchronies précédentes, se ramener à des T. des deux propositions de base.

Sur la base de la production de ces transformations, le clivage entre les quotidiens se fait de la manière suivante ; AU, FIG et PL adhèrent à A est F et A dépend de F soit en produisant les T. de ces deux propositions soit en rejetant explicitement la T.nég. de A dépend de F (FIG) soit en rejetant ou en désambiguïssant selon A est F le SN l'association

LM et POP produisent, sans les prendre en charge, sauf l'unité de la nation, des T. de A est F ;

ne prennent à leur compte aucune T. de A est F et A dépend - sauf sécession et ses dérivés en référence aux événements d

13 Mai.

gard de la proposition A est F. Le discours gaullien de 1958 est confronté au discours gaullien de Brazzaville. La référence à un modèle ambigu du rapport entre la France et ses anciennes colonies apparaît comme le fondement idéologique du refus de désambiguïser.

D'une manière générale la non-incidence de l'évolution du discours gaullien sur cette résolution / non-résolution de l'ambiguïté confirme la loi selon laquelle chaque quotidien tend à traduire selon son propre système de référence.

Réalisations des deux propositions de base

Au-delà de l'opposition entre désambiguïssation et non-désambiguïssation du discours gaullien, l'ensemble des énoncés de commentaire peut, comme dans les synchronies précédentes, se ramener à des T. des deux propositions de base.

Sur la base de la production de ces transformations, le clivage entre les quotidiens se fait de la manière suivante ; AU, FIG et PL adhèrent à A est F et A dépend de F soit en produisant les T. de ces deux propositions soit en rejetant explicitement la T.nég. de A dépend de F (FIG) soit en rejetant ou en désambiguïssant selon A est F le SN l'association

LM et POP produisent, sans les prendre en charge, sauf l'unité de la nation, des T. de A est F ; de leurs T.nég., sauf ne prennent à leur compte aucune T. de A est F et A dépend de F sauf sécession et ses dérivés en référence aux événements du 13 Mai.

LM donne une T.nég. de A dépend de F en la rapportant au FLN ;
 Tous deux produisent sans le désambiguïser totalement le SN
l'Association
 H présente de nombreux énoncés de rejet explicite de la pro-
 position A est F et de ses transformations ;
 produit la T.nég. de A dépend de F et rejette l'association
 pour son ambiguïté ;
 ne réalise aucune T. de A est F et A dépend de F , sauf sé-
cession, en référence aux événements du 13 Mai.

Sur le plan diachronique , cette description fait apparaître
 la remarquable stabilité des systèmes de AU, FIG et PL , la
 relative invariance du système de H, une évolution conver-
 gente des systèmes de LM et POP.

L'ensemble oppose, comme en 1956, les systèmes exclu-
 sifs de AU, FIG et PL aux systèmes doubles de H, POP et LM.
 L'évolution du système de H en 1958 est essentiellement carac-
 térisée par la production de la T.nég. de A dépend de F
l'indépendance de A , qui n'apparaissait pas dans les énoncés
 de 1956 . Le SN la sécession est la seule réalisation qui porte
 atteinte à l'homogénéité du système de H, nettement carac-
 térisé par l'adhésion aux deux T.nég. A n'est pas F et
A ne dépend pas de F.

POP et LM passent tous deux à des systèmes marqués par la non-
 prise en charge des propositions ou de leurs T.nég. , sauf
l'unité de la nation, la sécession, et par la production si-
 multanée de SN non désambiguïsés.

L'évolution de POP est peu importante, puisque l'ambiguïté

caractérisait son système de 1956 ; la différence entre les deux synchronies tient à ce que POP excluait en 1956 toute proposition conforme à A est F ou A dépend de F, tandis qu'en 1958, il les réalise dans des énoncés rapportés ou neutres. LM passe d'un système où il prenait en charge simultanément les propositions A est F et A n'est pas F à un système de non-prise en charge. Cette attitude a pour corollaire la production de SN ambigus et, comme on l'a vu, le refus de résoudre l'ambiguïté inhérente au discours gaullien.

Pour l'ensemble de la synchronie enfin, on vérifie les résultats de l'analyse opérée sur les énoncés des périodes antérieures : polyvalence de l'adjectif algérien, organisation de systèmes exclusifs ou doubles dans la distribution des couples de substituts et dans certaines désignations. Des changements mineurs apparaissent dans les clivages qui se font sur cette base entre les quotidiens.

	AU	FIG	PL	LM	POP	H
"Traduction" de l'énoncé récurrent						
= \underline{AF} / $\underline{A \text{ est } F}$				A	A	
= <u>l'intégration</u>				A	A	
Interprétation des syntagmes ambigus						
l'association						
Désambiguïtation selon $\underline{A \text{ est } F}$				A	A	
faire le reste			ER			
Désambiguïtation selon $\underline{A \text{ est } F}$				A	A	

Les quotidiens et le discours gaullois

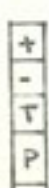
	Désambiguïtation selon $\underline{A \text{ est } F}$ ou <u>l'intégration</u>		Réalisation
	Traduction partielle		ER Énoncé rapporté sans commentaire
A	Traduction partielle renvoyant à l'ambiguïté du discours	A	Ambiguïté non résolue
	Désambiguïtation + Refet explicite		Désambiguïtation + Reformulation

	AU	FIG	PL	LM	POP	H
Dét + algérien						
Algériens						T-
les Algériens						T-
Tous les Algériens + exp.						T+
l'immense majorité des A						
les Algériens + expansion						
les A musulmans						P+
les A, chrétiens et musulmans						T+
les A des deux communautés						T+
les A sans distinction de com.						T+
les A de toutes origines et confessions						T+
les A de souche européenne et musulmans						T+
SN + algérien / d'A						
la population algérienne						T+
le peuple algérien						T-
les Français algériens						T-
les Français d'Algérie						T+
algérien = prédicat						
Les A veulent être A						T+



signifié géographique

signifié politique



+ désambiguïté
 - non-désambiguïté
 T Référence à la totalité
 P Référence à une partie de la population

Valeurs et emplois de l'adjectif
algérien : énoncés de commentaire

S.III - TABLEAU II

Représentation ethnique et géographique		Représentation politique
AU (les F)	les musulmans les A musulmans musulmans	les dix millions de Français d'Algérie / algériens les Français de l'É.-bas les Français musulmans les musulmans de nos départements de l'É.-bas les A citoyens de la patrie
	les Français d'Algérie les A chrétiens " " métropolitains d'origine (les F) Européens	
les Algériens les Algériens de toutes origines et de toutes confessions		
Fis	les musulmans les musulmans d'Algérie la population musulmane	les dix millions de Français d'Algérie les Français musulmans
	les Européens les Français d'Algérie les Français de souche les Français d'origine européenne en Algérie la population française	
Algériens les Algériens sans distinction de communauté Tous les Algériens, quelle que soit leur origine, leur religion et leur race deux communautés		
PL	les musulmans	les dix millions de Français d'Algérie Dix millions de Français les Français musulmans / les Français de souche
	les Européens les Français de souche nos compatriotes d'outre-Méditerranée	
les Algériens des deux communautés la population algérienne tout entière deux populations		

Systèmes de représentation (a)

Représentation politique
conforme à A est F

S. III - TABLEAU III (b)

	Représentation ethnique et géographique		Représentation politique
LM	les musulmans les musulmans d'Afrique du Nord la population musulmane les Algériens musulmans	les Européens les Français d'origine les Français d'Algérie la population européenne la population française les A de souche européenne	"Les dix millions de Français d'Algérie"....
	les communautés la coexistence de deux races		
POP	les masses musulmanes d'A	les Européens les Européens d'Algérie	dix millions de Français d'Algérie
	les Algériens Tous les Algériens Tous les hommes de l'Algérie le peuple algérien		
H	les musulmans les algériens musulmans les "baoules" les "nations" (= désignation des ultras)	les désignations partielles se confondent avec celles de l'ultime du coup d'État: les ultras de la guerre les racistes les ultra-colonialistes les factieux les séparatistes...	les Algériens les algériens musulmans le peuple algérien les "Français à part entière" les citoyens musulmans "à part entière"

Systèmes de représentation (b)

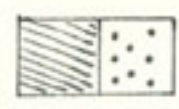


Non prise en charge de la représentation politique d'un A est F
Représentation politique d'un A est A

S. III . TABLEAU IV

	AU	FIG	PL	LM	POP	H
Métropole (et dérivés)						
métropole	///	///	///	///	///	
métropolitain		///			///	
Colonie (et dérivés)						
colon				///		
colonie						
colonial				///		
colonisé						///
colonialiste	•••••					///
anticolonialiste				///		
colonialisme		•••••				///

LÉGENDE :



Réalisation

Refet explicite

Métropole / Colonie et leurs dérivés

Énoncés de Commentaire

S. III - TABLEAU V

	AU	FIG	PL	LM	POP	H
Nation F (et dérivés)						
la nation (française)	///				///	
national	///					///
l'unité nationale	///	///	///		///	
internationaliser			///			
Nation A (et dérivés)						
la nation (algérienne)				X		
national				///		///
nationaliste				///		
Substitut						
la patrie (algérienne)						///

LÉGENDE



Réalisation

Non-pris en charge

Nation F / Nation A et leurs dérivés

sauf ALN, FLN

Ehonorés de commentaire



	AU	FIG	PL	LM	POP	H
Désignations selon <u>AestF</u>						
rebelles, rébellion	///	///		///	///	
la révolte algérienne				///		
Désignations péjoratives						
les fellagha	///				///	•••••
les tueurs fellagha		///				
Périphrases hors système	///		///		///	
Désignations conformes à la <u>Nation A</u>						
les nationalistes A				///		
sigles ALN, FLN	///	•••••		///		///

LÉGENDE :



Réalisation

Rejet explicite

Désignations des combattants algériens

Énoncés de commentaire

S. III - TABLEAU VI

	AU	FIG	PL	LM	POP	H
<u>Désignations méloratives</u> impliquant les N du 13 Mai défendent N.F.						
sursaut national		////				
redressement national	////					
patriotes		////				
explosion, sursaut de patriotisme	////					
sursaut contre l'abandon			////			
<u>Désignations péjoratives</u> impliquant les N du 13 M se dressent contre N.F.						
rebelles, rébellion	•••••			////		////
insurrection, insurrectionnel			•••••	////	////	////
séditieux	•••••					
révolte alpinienne				////		
factieux			•••••		////	////
sécession, sécessionnistes	•••••			////	////	////
séparatistes						////

LÉGENDE :



Désignations du Coup de force du 13 Mai
et de ses auteurs

S. III - TABLEAU Vb

ETUDE LINGUISTIQUE

SYNCHRONIE IV

(Septembre-Octobre 1959)

La Synchronie IV est constituée autour de la Conférence de presse du 16 Septembre 1959 au cours de laquelle De Gaulle prononça aux Algériens l'antodétermination (voir p.48) .

SYNCHRONIE IV

La formule suscite dans la presse de nombreux commentaires et appelle dès le 28 Septembre une réponse du GPRA . Cette dernière est à son tour largement commentée.

Le corpus comprend le discours du 16 Septembre et l'ensemble des énoncés des quotidiens qui le commentent soit directement, soit indirectement en rendant compte de la réponse du GPRA. Dans ce dernier cas, le discours sur le discours tenu par le GPRA à propos du discours gaullien, constitue en quelque sorte un "discours au troisième degré".

Le discours gaullien

La formule de l'antodétermination qui caractérise le discours du 16 Septembre ne connaît qu'une occurrence, mais elle est en relation de paraphrase avec de nombreuses propositions

du texte. (N 54.16/9)

L'AUTODÉTERMINATION ET LES PROPOSITIONS PARAPHRASTIQUES

L'autodétermination est un syntagme nominalisé dont le complément d'Algérie / des Algériens a été effacé selon un phénomène d'abréviation syntagmatique fréquemment observé. On rattache ce syntagme à la phrase de base A dépend de F par une série d'opérations complexes. Dans la proposition A dépend de F, la relation entre les termes A et F est exprimée par le morphème lexical dépend. On obtient deux énoncés équivalents-ci, ayant substitué au verbe dépend l'inverse

SYNCHRONIE IV

(Septembre-October 1959)

La Synchronie IV est constituée autour de la Conférence de presse du 16 Septembre 1959 au cours de laquelle De Gaulle promet aux Algériens l'autodétermination (voir p.48) .

La formule suscite dans la presse de nombreux commentaires et appelle dès le 28 Septembre une réponse du GPRA . Cette dernière est à son tour largement commentée.

Le corpus comprend le discours du 16 Septembre et l'ensemble des énoncés des quotidiens qui le commentent soit directement, soit indirectement en rendant compte de la réponse du GPRA. Dans ce dernier cas, le discours sur le discours tenu par le GPRA à propos du discours gaullien, constitue en quelque sorte un "discours au troisième degré".

Le discours gaullien

La formule de l'autodétermination qui caractérise le discours En résumé, la formule de l'autodétermination se trouve dans la phrase de base A dépend de F, mais elle implique une relation en relation de paraphrase avec de nombreuses propositions

du texte. (\bar{IV} - DG - 16/9)

L'AUTODETERMINATION ET LES PROPOSITIONS PARAPHRASTIQUES

L'autodétermination est un syntagme nominalisé dont le complément d'Algérie / des Algériens a été effacé selon un phénomène d'abréviation syntagmatique fréquemment observé. On rattache ce syntagme à la phrase de base A dépend de F par une série d'opérations complexes. Dans la proposition A dépend de F, la relation entre les termes A et F est exprimée par le morphème lexical dépend. On obtient deux énoncés équivalents si, ayant substitué au verbe dépend l'inverse lexical détermine, on intervertit les deux termes A et F.

A dépend de F = F détermine A

La nominalisation de cette dernière proposition serait de la forme la détermination de A par F. Or la performance gaulienne comporte l'adjonction du préfixe savant auto- qui implique, préalablement à la T.nominale, une transformation réflexive. Celle-ci n'est possible que s'il y a identité des SN. Il faut donc supposer la suite de propositions :

F détermine A

Substitution de sujet : =====> A détermine A

Transformation réflexive : =====> A se détermine

Transformation nominale =====> la soi-détermination de A

=====> l'autodétermination (de A)

En résumé, la formule de l'autodétermination se déduit de la phrase de base A dépend de F, mais elle implique une modification de nature.

fication importante à l'intérieur de cette proposition par la substitution du terme A au terme F. pour l'Algérie ou les Algériens comme sujet de la proposition en structure profonde. Les propositions paraphrastiques se laissent réduire aux deux schémas (équivalents, d'après ce que nous avons vu)

Type 1 les A dépendent de + les A algériens + pour référent

Type 2 les A déterminent + les A algérie, elle revêt, comme on dans lesquels le SN les Algériens apparaît à gauche et à droite du verbe.

La réalisation fait intervenir une classe de lexèmes qui se trouvent en fonction de sujet / objet dans les énoncés inverses.

1 le sort l'avenir politique des A dépend de les A

2 les A détermineront l'avenir le destin (politique) des A

Le premier énoncé apparaît sous la forme ci-dessus ; le second se déduit de performances diverses qui utilisent en général les combinaisons équivalentes libre choix / choisir librement.

On peut noter la différence de temps dans les deux énoncés ;

ELEMENTS celle-ci est liée à la différence des traits inhérents aux verbes : dépendre : + duratif , déterminer : + ponctuel .

Elle implique des signifiés non-équivalents : le présent renvoie à l'affirmation d'un principe, le futur à un acte ponctuel. A la fois par la manière dont il explicite le syntagme

les Algériens et dans la présentation des "options" offertes

AMBIVALENCE DES FORMULES GAULLIENNES

termination, il mène le lecteur à une certaine interprétation linguistique et politique de

L'ambivalence fondamentale des formules gaulliennes est d'une autre nature.

Dans le syntagme nominalisé l'autodétermination, l'ellipse du complément permet indifféremment de poser l'Algérie ou les Algériens comme sujet de la proposition en structure profonde. Dans les propositions paraphrastiques où ce terme est réalisé, il a toujours la forme les Algériens.

Quand la combinaison Art + algériens a pour référent la totalité des habitants de l'Algérie, elle revêt, comme on l'a vu dans l'étude des précédentes synchronies, une double valeur. géographique et/ou politique. Dans le premier cas, les Algériens représente les N qui sont d'Algérie ; dans le second cas - c'est le sens particulier à H - il est commutable avec le peuple algérien dans l'environnement d'un lexème impliquant la nation A : il réfère alors à l'unité d'une nation algérienne.

De cette ambivalence du syntagme les Algériens découlent l'ambivalence des propositions où il est réalisé et l'ambivalence de la formule de l'autodétermination.

ELEMENTS DE DESAMBIGUISATION DU DISCOURS GAULLIEN

L'interprétation gaullienne revêt à une collection d'indé-
Le discours gaullien fournit dans une large mesure au récepteur les éléments de la décision à l'égard de formules ambiguës. A la fois par la manière dont il explicite le syntagme les Algériens et dans la présentation des "options" offertes aux Algériens par l'autodétermination, il mène le lecteur à une certaine interprétation linguistique et politique de l'autodétermination.

(La situation engendrerait un affreux chaos politique...)

Valeur du SN les Algériens

Dans le discours gaullien, les propositions en relation de paraphrase avec l'autodétermination réalisent, sans le désambiguïser, le SN les Algériens (7 oc.). Deux variantes apparaissent : les hommes et les femmes qui habitent en Algérie suggère un signifié nettement géographique ; les Algériens dans leurs douze départements ajoute la référence au cadre administratif français.

L'interprétation gaullienne du SN est donnée au niveau du métadiscours qui pose les Algériens comme l'équivalent de les Algériens, en tant qu'individus. Le sens de la glose est donné par l'environnement d'un énoncé négatif de la forme : il n'y a jamais eu d'unité / de souveraineté / d'Etat algérien.

Le terme nation n'apparaît pas, mais l'énoncé implique le refus de considérer l'Algérie comme une entité politique. On peut figurer ainsi le signifié que De Gaulle donne au SN et celui qu'il refuse :

- 1) les A = les N (n1 + n2 + n3..) qui sont de A (entité géographique)
- 2) les A = les N qui font partie de A (entité politique)

L'interprétation gaullienne renvoie à une collection d'individus partageant le même territoire géographique ; elle exclut le sens d'une totalité constituée et/ou se constituant par référence à la nation algérienne.

Les "options" de l'autodétermination

I- "la sécession où certains croient trouver l'indépendance"

Cette première option est nettement rejetée par le contexte

(La sécession entraînerait un affreux chaos politique ...).

L'énoncé établit une opposition entre la sécession, terme pris en charge par De Gaulle, et l'indépendance, rapportée à certains, désignation vague et péjorative des nationalistes algériens. On voit par cet exemple comment deux termes identiques par leur référence peuvent avoir des valeurs différentes. Sécession, issu de A dépend de F et A est F apparaît depuis le début de la guerre d'Algérie dans un énoncé performatif négatif de la forme F ne veut pas la sécession (de A et F). Sa production implique toujours l'adhésion aux deux propositions de base.

L'indépendance(de A) représente la nominalisation de la proposition négative polémique à laquelle adhèrent les nationalistes algériens : A est non-dépendante (par rapport à F)

L'opposition des deux termes est donc l'opposition de deux attitudes sur une même réalité. Par l'énoncé gaullien, on passe d'un système à un autre système ; cette "traduction intralinguale" a pour effet de dévaloriser le slogan des Algériens en suggérant par la modalisation le caractère précaire d'une indépendance dont le point de départ est la séparation entre l'Algérie et la France.

2- la francisation

D'après le contexte le complément elliptique est les Algériens. Le syntagme la francisation des Algériens représente la nominalisation d'une proposition : les Algériens seront francisés, le futur étant impliqué par le contexte général. Le verbe franciser est à rattacher à la série morphologique dans laquelle le le formant -is- ajouté à une base ^{adjectivale} ~~verbale~~ a le sens de

faire devenir. La proposition équivaut donc à : les A seront (faits) français.

3- le gouvernement des Algériens par les Algériens appuyé sur l'aide de la France et en union étroite avec elle.

La formule gaullienne peut s'analyser comme représentant plusieurs propositions :

Les A gouverneront les A ; cela sera avec l'aide de F.
cela sera en union étroite avec F.

Les deux dernières propositions jouent ici le rôle de désambiguïsant : si elles expriment de manière vague le lien qui existera entre A et F, elles interdisent d'interpréter les A en référence à la nation algérienne, une et souveraine.

En présentant les options offertes aux Algériens, De Gaulle exprime son propre choix politique : il rejette nettement la sécession-indépendance, reste neutre à l'égard de la francisation, laisse voir sa préférence pour le gouvernement des A par les A appuyé sur F.

Ce choix corrobore l'interprétation restrictive que le discours tend à suggérer du syntagme l'autodétermination.

Exercice individuel de volontés juxtaposées, l'autodétermination n'implique en aucun cas la reconnaissance de la nation algérienne.

Lectures
du discours
gaullien

L'étude ne peut se limiter à l'analyse des réalisations du lexème ; elle inclut les énoncés qui reproduisent ou reformulent les propositions paraphrastiques et ceux qui commentent les "options" de l'autodétermination.

REALISATIONS DES PROPOSITIONS PARAPHRASTIQUES

Les propositions en relation de paraphrase avec la formule de l'autodétermination sont largement représentées, tant dans les énoncés rapportés que dans les commentaires des quotidiens.

Les réalisations peuvent être étudiées d'un double point de vue : 1) forme de la proposition 2) désambiguïsation du SN les Algériens.

I) On a distingué plus haut deux types de proposition :

Type 1 les A dépendent de les A

Type 2 les A déterminent les A

Un clivage s'établit entre H qui produit à la fois le type I (un seul exemple : le sort des Algériens appartient aux Algériens) et le type 2 - et l'ensemble des autres quotidiens qui réalisent exclusivement le type 2.

Celui-ci, beaucoup plus important que l'autre, a la forme générale :

les A (eux-mêmes) détermineront le destin de les A
choisiront (librement) l'avenir de les A
fixeront le sort de les A
décideront

Variante :

les A disposeront de les A

La réalisation de la proposition peut faire intervenir une classe spécifique de lexèmes exprimant l'idée d'une possibilité nouvelle reconnue aux Algériens.

les A auront la faculté de déterminer le sort des A
la liberté
le droit

Ce type de réalisation intéresse exclusivement LM (un énoncé

la reproduction de la reformulation du FLN (énoncé rapporté au FLN dans POP-30/9) ; dans les autres cas le couple algé-

avec faculté), POP (deux énoncés sur six portent liberté / droit) et H (qui utilise constamment le mot droit).

Cette reformulation peut être mise en relation avec ce que l'on a noté plus haut sur les traits aspectuels des verbes dépendre / déterminer ; dans cette optique, elle peut être interprétée comme une désambiguïsation qui exclut le sens ponctuel pour mettre l'accent sur le principe ou le droit reconnu.

2) Sauf LM qui produit sans l'explicitier le SN les Algériens, tous les quotidiens donnent des éléments permettant l'interprétation de ce syntagme ambigu.

H reformule le sujet les Algériens à l'aide du SN le peuple algérien qui renvoie, sans ambiguïté dans ce quotidien, à l'unité de la nation algérienne.

Les autres quotidiens au contraire adhèrent à l'interprétation gaullienne des Algériens en tant qu'individus, soit qu'ils reproduisent cette formule dans un contexte de prise en charge (IV-PL-29/9), POP-I8/9), soit qu'ils explicitent les Algériens par des expansions désambiguïsantes référant à la diversité ethnique et culturelle des habitants de l'Algérie (les A de toutes races / de toutes origines / de toute religion dans AU et FIG), soit encore qu'ils préfèrent comme PL utiliser la séquence gaullienne les hommes des douze départements d'Algérie ou le SN les populations qui renvoient clairement à un signifié géographique.

POP cependant réalise plusieurs fois le sujet de la proposition sous la forme le peuple algérien ; dans un cas il s'agit de la reproduction de la reformulation du FLN (énoncé rapporté au FLN dans POP-30/9) ; dans les autres cas le peuple algé-

rien a le sens de totalité géographique.

REALISATIONS ET INTERPRETATIONS DE L'AUTODETERMINATION

L'analyse des réalisations et reformulations des propositions de paraphrase constitue une première approche de la manière dont les quotidiens "traduisent" l'autodétermination. Ces premières données, jointes à l'étude des réalisations du lexème lui-même et des énoncés qui rendent compte des "options" proposées par De Gaulle doivent permettre de saisir plus complètement l'interprétation politico-linguistique de chaque quotidien.

AU qui présente explicitement l'équivalence entre la proposition paraphrastique (AU-29/9) et l'autodétermination emploie le lexème dans deux types d'énoncé :

- des énoncés qui font partie du récit et relatent des faits ;
- des énoncés qui rendent compte de la réponse du GPRA à la proposition gaullienne.

Ces derniers appartiennent à ce qu'on a appelé le "discours au 3^e degré", puisqu'ils rapportent un discours tenu sur un autre discours. Ils constituent parfois des sous-titres donnés par AU au discours du GPRA et reproduisent, dans un contexte général de rejet, les reformulations que le GPRA fait du discours gaullien :

F reconnaît le droit du peuple algérien à l'indépendance
autodétermination

l'autodétermination est le droit à l'indépendance.

Le rejet de ces reformulations confirme l'interprétation linguistique et politique qui se dégage de l'étude des propositions paraphrastiques dans AU : l'autodétermination, conçue comme un acte et non comme un droit, permettra à l'ensemble des individus qui habitent l'Algérie de fixer leur destin ; elle n'implique aucunement la reconnaissance de la nation algérienne qui aurait pour conséquence logique la reconnaissance du droit de cette nation à l'indépendance.

Cette interprétation doit être mise en relation avec l'attitude politique qui se dégage de la présentation des "options" : la préférence explicite pour la francisation (AU-6/IO) a pour corollaire une traduction neutre du gouvernement des Algériens par les Algériens par une autonomie interne de type fédéral et une reformulation de l'énoncé gaullien la sécession où certains croient trouver l'indépendance qui ne retient que le terme de sécession dans un contexte de rejet fortement appuyé.

En résumé l'adhésion idéologique de AU à la proposition A est F ne l'amène pas au rejet de l'autodétermination, mais à une interprétation restrictive qui tend à en refuser les implications.

FIG : à une exception près, les énoncés de FIG où apparaît le lexème l'autodétermination rapportent le discours du FLN sur le discours gaullien. La distance et même le rejet sont nettement marqués (énoncé attribué aux "hommes de la rébellion" FIG-I9/9, allusion à la "dialectique spé cieuse" du FLN FIG-I9/9). Le trait commun à ces énoncés est qu'ils présen-

tent la séquence le principe de l'autodétermination que l'on peut considérer comme la reformulation par FIG de la reformulation du FLN le droit à l'autodétermination.

L'interprétation que FIG propose de l'autodétermination peut se déduire négativement du rejet de l'énoncé du FLN : la reconnaissance du principe d'autodétermination implique la reconnaissance d'une réalité nationale algérienne. (FIG-I9/9) Le refus du lien établi par cet énoncé entre les propositions A détermine A et A est une nation peut être mis en relation avec le signifié géographique donné par FIG à les Algériens dans les propositions de paraphrase.

Positivement l'attitude de FIG ressort d'un énoncé qui commente la "volonté gaullienne" dans un contexte d'adhésion. Il se réduit au schéma : (FIG-I3/I0)

l'autodétermination de A fera que les liens de A et F (qui auront été établis par les A eux-mêmes entre A et F) seront intangibles et durables.

Cet énoncé établit une équivalence entre l'autodétermination et la proposition les A établiront les / des liens entre A et F. Selon la nature du prédéterminant (la structure de surface la durée des liens peut représenter la durée de + les liens ou la durée de + des liens), la proposition exprime l'idée de liens nouveaux à créer entre A et F ou se réfère aux liens existants. L'autodétermination serait alors l'acte par lequel les Algériens décideraient d'assumer librement ces liens ou des liens nouveaux.

Cette interprétation est confirmée par un commentaire

; elle se rapporte à un renouvellement adéquat de

des "options" qui marque fortement le rejet de la sécession (seul terme retenu de l'énoncé gaullien) , le refus de l'intégration donné pour équivalent de la francisation et l'adhésion à la formule du gouvernement des Algériens par les Algériens reproduite telle quelle.

Ce choix politique renvoie, comme dans le cas de AU, à une interprétation qui tend à masquer la modification fondamentale dans la proposition A dépend de F et à restreindre la portée de l'autodétermination à l'exercice de volontés individuelles, en refusant le lien entre cette proposition et l'idée de la nation algérienne.

PL : Le lexème autodétermination apparaît exclusivement dans des énoncés qui rendent compte de la réponse du GPRA. En attribuant l'un de ces énoncés aux "chefs fellaghas"(PL-29/9) PL marque son rejet de la relation établie par le FLN entre l'autodétermination et l'indépendance.

Exclu des commentaires, le lexème autodétermination est traduit par la proposition paraphrastique les A déterminent l'avenir des A où le sujet a deux fois la forme les habitants des douze départements d'Algérie.

L'interprétation politique et linguistique de PL peut se dégager de l'environnement de cette proposition : PL-I7/9 : Les habitants des douze départements d'A choisiront leur destin De Gaulle s'engage à cela à partir d'une adhésion à F maintes fois manifestée depuis le 13 Mai La libre consultation des individus repose sur l'adhésion à F ; elle ne saurait mener qu'au renouvellement solennel de

cette adhésion. Du point de vue de la France, elle est un "acte de confiance" (cf PL-17/9 La France fait confiance aux Algériens).

La gêne de PL devant l'autodétermination est évidente : la substitution au lexème de propositions qui en affaiblissent au maximum le contenu, en est la manifestation. On observe ici la tendance de PL à exclure purement et simplement de son commentaire les termes qui font problème (cf l'exclusion du syntagme ambigu la personnalité algérienne).

La traduction des "options" gaulliennes confirme l'interprétation qu'on a donnée plus haut. PL reproduit francisation, donne Etat fédéral pour le gouvernement des A par les A, marque le rejet de la première solution en ne retenant de l'énoncé gaullien que la sécession et les épithètes invraisemblable et désastreuse. La préférence politique de PL pour la francisation s'exprime surtout par la publication des prises de position en faveur de l'AF (PL-19/9 Déclaration de Bidault, 21/9 Constitution d'un Rassemblement pour l'AF).

Si PL ne rejette pas l'autodétermination, toute son interprétation tend à la conciliation entre cette formule et la proposition A est F.

LM présente de nombreuses occurrences du lexème l'autodétermination, tant dans les énoncés ^{rapportés} que dans les énoncés de commentaire. Le lexème apparaît toujours dans la séquence le droit (la liberté) à l'autodétermination qui reproduit la reformulation du FLN ou constitué dans les commentaires une reformulation propre à LM. L'interprétation de LM ressort

nettement de l'énoncé la reconnaissance d'un droit qui rend les Algériens maîtres de leur destin(LM-30/9): elle exclut le sens ponctuel pour mettre l'accent sur le principe.

L'examen des environnements de l'autodétermination justifie cette interprétation. Trois énoncés (dont deux, il est vrai, rapportés au GPRA, semblent exclure la prise en charge LM-30/9 , le troisième constituant le titre d'un article (LM-19/9) présentent la forme :

le droit à l'autodétermination est reconnu

<u>cela est une conquête</u>	<u>des A</u> (énoncé de commentaire)
	<u>de la rébellion</u> (énoncé rapporté)
	<u>des armes</u> (" " " ")

D'après cet énoncé (une conquête des A ←==== la chose conquise des A), l'autodétermination apparaît comme le résultat de l'action menée par les A / la rébellion / les armes.

(cf encore LM-30/9 où la relation entre l'action des nationalistes algériens et la faculté de choisir eux-mêmes leur destin est exprimée sous une forme différente).

L'interprétation de LM prend donc en considération , au lieu de la masquer, la modification essentielle impliquée par le passage de A dépend de F, modèle idéologique sous-jacent au début de la guerre, à A détermine A. De là pour LM , l'importance politique de la formule, soulignée par le métadiscours explicite : LM-19/9 : un mot - autodétermination - a été solennellement prononcé qui marque un droit désormais acquis. Le discours politique est perçu comme un acte : l'autodétermination fonde une nouvelle référence et justifie le passé de la guerre.

On peut préciser le signifié que LM donne à l'autodéter-

mination en étudiant la traduction des "options" : tandis qu'un énoncé propose l'équivalence entre la "francisation" et l'intégration, de nombreux commentaires tentent de préciser la nature du lien qui pourrait s'établir entre le gouvernement "des A par les A" et la France et suggèrent un Etat autonome dans le cadre de la Communauté (= la structure qui a remplacé l'ancienne Union Française), c'est à dire un régime d'association excluant toute reconnaissance de la nation algérienne. Un commentaire de la première option oppose l'objectif des "insurgés" le droit à l'indépendance à ce qu'ils obtiennent par la proclamation de l'autodétermination : le droit à la sécession. Cette opposition marque les limites de l'interprétation de LM : si le droit à la sécession et le droit à l'indépendance renvoient à la même réalité, seul le second implique la remise en cause du modèle A est F par la reconnaissance de la nation algérienne. LM ne va pas jusqu'à admettre l'équivalence entre l'autodétermination et le droit à l'indépendance. (LM-1/10)

En définitive LM propose une interprétation non restrictive de l'autodétermination qui fonde un droit nouveau et implique la modification de la proposition initiale. Mais l'ambiguïté que garde la formule à l'égard de la nation algérienne n'est pas résolue.

POP produit l'autodétermination, le principe / le droit à l'autodétermination dans les énoncés rapportés et les énoncés de commentaire. Le lexème dans un énoncé attribué au FLN est posé comme l'équivalent du droit du peuple algérien de

"disposer librement de son destin" (30/9). Un énoncé qui la met clairement au compte du GPRA, produit une combinaison syntagmatique comparable à celle qu'on a vue dans LM : l'autodétermination est un succès arraché par la lutte armée conduite par le FLN depuis 1954.

L'interprétation propre à POP se dégage avec netteté d'un commentaire qui assimile l'autodétermination au droit pour les Algériens en tant qu'individus à disposer d'eux-mêmes et voit dans sa proclamation par De Gaulle le refus de laisser à quelques hommes, de quelque côté qu'ils viennent, le droit de disposer du peuple algérien (POP-I8/9) Le recours aux volontés individuelles permet de renvoyer dos à dos les partisans acharnés de l'AF et les hommes qui par leur combat veulent incarner la nation algérienne.

L'interprétation restrictive va de pair avec la tendance à masquer la valeur de la formule gaullienne que semble montrer la fréquente substitution de la séquence la (libre) consultation populaire / du peuple algérien au lexème l'autodétermination (POP-I7/9, 24/9, 28/9, 29/9). Un énoncé (I/10) indique clairement que POP cherche à établir une filiation entre "les élections libres" du triptyque de G.Mollet en 1956 et l'autodétermination de De Gaulle.

En résumé POP propose une interprétation restrictive de l'autodétermination qu'il tend à réduire à une libre consultation des A en tant qu'individus. Ainsi conçue l'autodétermination est pour POP un moyen politique de faire apparaître une "troisième voie" entre les acharnés de l'AF et ceux qui dirigent le combat national.

H : parallèlement à la séquence le droit de disposer de son destin, H réalise le droit à l'autodétermination (30c.) Cependant le plus souvent la production du lexème autodétermination dans H manifeste une attitude réflexive à l'égard de la proposition qu'il implique : ainsi le corpus présente sept fois la combinaison le mot "autodétermination", deux fois "l'autodétermination", une fois ce que De Gaulle appelle l'autodétermination. La distance ainsi prise est en général justifiée par un contexte qui souligne directement ou indirectement une double contradiction de De Gaulle : contradiction entre les propositions du discours, contradiction entre le discours et la pratique.

L'interprétation que H donne de l'autodétermination se dégage à la fois de l'étude des environnements du lexème et des reformulations des propositions de paraphrase.

Un énoncé particulièrement net établit une relation logique entre la proposition gaullienne et la T.nég. de la proposition A est F :

De Gaulle a admis ouvertement que l'Algérie, ce n'est pas la France, puisque le peuple algérien peut et doit déterminer lui-même son propre avenir (H-26/10)

Il apparaît que pour H, la modification apportée à la proposition A dépend de F par la substitution du terme A au terme F implique logiquement l'abandon de la formule d'inclusion A est F et, par là même, la reconnaissance de l'Algérie comme entité nationale. La reformulation du sujet de la proposition les A détermineront les A par le peuple algérien qui réfère toujours pour H à la nation algérienne, le con-

firme. (cf H-26/IO un énoncé qui évoque le droit à la libre disposition par la nation algérienne) Le signifié de l'autodétermination semble proche pour H du droit pour la nation algérienne implicitement reconnue de disposer d'elle-même.

Ce droit à l'autodétermination ne s'identifie pas pour H à l'indépendance. Le rapport entre les deux termes est marqué dans un énoncé (H-26/IO) :

la paix doit être négociée avec les représentants qualifiés du peuple algérien sur la base de son droit à disposer de lui-même, y compris de son droit à l'indépendance.

On le réduit à un rapport d'inclusion :

(le droit que) A détermine A inclut

(le droit que) A soit non-dépendante de F

Les termes autodétermination et indépendance peuvent être tous deux considérés comme des transformations de la proposition A dépend de F, mais leur rapport avec la T.nég. de cette proposition est différent. Dans le premier cas, la substitution du terme A au terme F dans la proposition inverse A détermine A implique la négation de la proposition initiale F détermine A ; dans l'autre cas, l'indépendance (de A par rapport à F) est issu de A est non dépendante de F, la négation partielle portant sur le prédicat. De plus, les deux termes diffèrent par leur valeur aspectuelle : le non-accompli de l'autodétermination s'oppose à l'accompli de l'indépendance. Celle-ci apparaît comme le résultat de l'autodétermination.

De l'interprétation linguistique de l'autodétermination découle le commentaire du discours gaullien et son interpré-

tation politique. Le mot "autodétermination" est soupçonné d'être un "mot vide de sens" (H-19/9) ; H souligne la contradiction interne du discours gaullien qui proclame l'autodétermination, mais débouche sur la négation de la nation algérienne.

C'est surtout la contradiction entre le discours et les actes que veut marquer le commentaire de H : le refus de négocier avec le mouvement national algérien - dont l'objectif est identifié à la reconnaissance du droit du peuple algérien à disposer de lui-même (26/10) - vide, selon H, le principe d'autodétermination de son contenu (H-22/9). H, à partir de là, veut voir dans la proclamation de l'autodétermination une "manoeuvre politique" destinée à tromper l'opinion publique nationale et internationale. (H-18/9)

Une deuxième interprétation du discours gaullien se dégage d'un énoncé (H-3/10) qui voit dans le fait que De Gaulle a dû prononcer le mot (autodétermination), un signe qu'à notre époque, il n'est plus possible d'opposer directement une fin de non-recevoir aux exigences des peuples en lutte pour leur indépendance.

On a là un exemple frappant de ce "métadiscours au deuxième degré" que pratique volontiers H. La conception que H a du discours politique oscille entre deux pôles : signe, il est l'expression plus ou moins directe d'un rapport de forces ; acte, il peut dévoiler ou masquer, retarder ou hâter la reconnaissance de ce rapport de forces.

Ces deux interprétations du discours gaullien sont fondées sur une interprétation non-restrictive et fortement dé-

sambiguïsée du mot autodétermination. Il tire toutes les implications logiques et sémantiques du lexème, en y voyant le droit reconnu à la nation algérienne de disposer d'elle-même, de choisir l'indépendance.

Conclusions
sur la
synchronie IV

On s'en est tenu pour la Synchronie IV à l'étude de la formule de l'autodétermination et de son interprétation par les six quotidiens.

En analysant l'autodétermination comme une performance dérivée à travers des opérations complexes de la proposition de base A dépend de F, on vérifie l'invariance du modèle de compétence et on rend compte de l'évolution diachronique par les transformations introduites dans le modèle. On met en évidence ici l'importance linguistique et politique de la formule de l'autodétermination qui, par la substitution du terme A au terme F dans la proposition, implique la remise en cause du modèle idéologique que constitue A dépend de F.

A la différence de ce qui se passait pour les synchronies précédentes, le discours gaullien tend à fournir les éléments de la désambiguïsation du syntagme nominalisé l'autodétermination et à imposer au récepteur une interprétation restrictive du terme.

Le clivage entre les quotidiens passe entre ceux qui prennent en charge cette interprétation restrictive (AU, FIG, PL, POP) et ceux qui, lisant avec leur propre grille l'énoncé gaullien, en proposent une interprétation large (LM et H).

Avec des préférences politiques différentes (AU et PL

optent clairement pour la "francisation", FIG et POP laissent voir leur choix du "gouvernement des A par les A") les quotidiens du premier groupe tendent à voir dans l'autodétermination un simple recours aux volontés individuelles des habitants de l'Algérie et à masquer l'importance de la modification de la proposition initiale en réduisant le signifié du terme à celui d'une consultation populaire. Cette interprétation va de pair avec le rejet des implications de la formule. (AU, FIG, PL)

LM et H refusent de masquer le changement fondamental impliqué par l'autodétermination. Ils l'interprètent comme la reconnaissance d'un droit qui institue une nouvelle référence. Cependant une différence importante s'établit entre les deux quotidiens : tandis que LM reste ambigu à l'égard des implications de la formule (rapport avec le modèle idéologique A est F , rapport entre l'autodétermination et l'indépendance), H, conformément à son propre modèle A n'est pas F voit dans l'autodétermination le droit pour l'Algérie implicitement reconnue comme nation, de disposer d'elle-même et d'accéder à l'indépendance.

MODELE LINGUISTIQUE ET MODELE IDEOLOGIQUE

La construction du modèle de compétence d'un discours politique donné permet de rendre compte des propositions qui constituent ce discours. Elle n'implique aucune hypothèse sur le contenu.

CONCLUSIONS LINGUISTIQUES

Ce qui, au terme de notre étude, nous semble caractériser le discours politique de la guerre d'Algérie, c'est l'équivalence d'un modèle qui est à la fois modèle linguistique

ET

SOCIO-LINGUISTIQUES

basé sur A et F présentant des séquences de morphèmes qui peuvent rendre compte d'autres séquences perforées dans le texte : elles constituent en même temps une représentation idéologique de la relation entre les termes A et F, représentation plus ou moins masquée dans le cas de la seconde proposition, comme le montre le tabou sur le mot colonie.

Le caractère idéologique du modèle justifie l'établissement d'une relation simple entre les performances réalisées et le contenu politique propre à tel ou tel quotidien. En d'autres termes, on peut postuler que les réalisations des propositions ou de leurs transformations impliquent l'adhésion au modèle politique qu'elles représentent, que les reformulations et les rejets de ces propositions peuvent être interprétés comme un refus de ce modèle, que les per-

forçances antérieures enfin renvoyaient à un modèle idéologique ambigu. On atteint ainsi à travers des différences syntaxiques

MODELE LINGUISTIQUE ET MODELE IDEOLOGIQUE

Le clivage fondamental opéré sur la base du modèle est donc un clivage socio-politique qui oppose de manière tran-

chée La construction du modèle de compétence d'un discours politique donné permet de rendre compte des propositions qui constituent ce discours. Elle n'implique aucune hypothèse sur le contenu.

Ce qui, au terme de notre étude, nous semble caractériser le discours politique de la guerre d'Algérie, c'est l'ambivalence d'un modèle qui est à la fois modèle linguistique et modèle idéologique. Les deux propositions de base A est F et A dépend de F présentent des séquences de morphèmes qui peuvent rendre compte d'autres séquences performées dans le texte ; elles constituent en même temps une représentation idéologique de la relation entre les termes A et F, représentation plus ou moins masquée dans le cas de la seconde proposition, comme le montre le tabou sur le mot colonie.

Ce caractère idéologique du modèle justifie l'établissement d'une relation simple entre les performances réalisées et le contenu politique propre à tel ou tel quotidien. En d'autres termes, on peut postuler que les réalisations des propositions ou de leurs transformations impliquent l'adhésion au modèle politique qu'elles représentent, que les reformulations et les rejets de ces propositions peuvent être interprétés comme un refus de ce modèle, que les per-

performances ambiguës enfin renvoient à un modèle idéologique ambigu. On atteint ainsi à travers des différences syntaxiques des différences de contenu.

Le clivage fondamental opéré sur la base du modèle est donc un clivage socio-politique qui oppose de manière tranchée dès la première synchronie l'ensemble des quotidiens partisans de la formule A est F à H qui nie cette proposition et lui substitue A est A (une nation).

En diachronie cette opposition fait place en 1956 et dans les époques suivantes à une tripartition des quotidiens. L'évolution concerne seulement LM et POP qui constituent un groupe intermédiaire par l'ambiguïté de leur attitude à l'égard du modèle idéologique A est F.

On peut figurer l'ensemble des répartitions dans le temps par un schéma simple.

CLIVAGES SOCIO-POLITIQUES SUR LA BASE DE LA PROPOSITION A EST F

	1954	1956	1958	1959
AU	+	+	+	+
FIG	+	+	+	+
PL	+	+	+	+
LM	+	±	±	±
POP	+	±	±	±
H	-	-	-	-

(1) J. Dubois dans *Langages* 13 p.109 sqq

AMBIGUITE ET DISCOURS POLITIQUE

La grammaire générative montre qu'à des structures de surface identiques peuvent correspondre des structures profondes différentes. Toute phrase de la langue est ambiguë et le récepteur doit "prendre une décision" par rapport à elle ; il dispose pour cela du contexte situationnel et /ou des éléments de désambiguïisation que lui offre l'enchaînement des phrases dans le discours. (I) En ce sens l'ambiguïté ne peut être spécifique d'un type de discours.

L'ambiguïté dans le discours de la guerre d'Algérie

L'ambiguïté de certaines performances du discours officiel ressortit en général à des phénomènes de masquage. Telle formule peut dissimuler la nature du rapport entre A et F (les liens entre A et F), telle autre impliquer la T.nég. de la proposition A est F, tout en refusant d'en assumer le contenu politique (la personnalité algérienne), telle autre encore représenter deux propositions contradic-

(I) J. Dubois dans Langages 13 p.109 sqq

toires (l'association).

C'est la conciliation de modèles différents qui apparaît comme le trait essentiel de l'ambiguïté du discours politique de la guerre d'Algérie. Chacune des performances ambiguës oblige à poser à la fois la forme positive et négative des deux phrases de base. Ces propositions expriment un aspect idéologique ou ontologique du référent l'Algérie. C'est la valeur donnée aux propositions qui s'inverse entre les deux groupes en conflit. On peut figurer ainsi cette opposition

Partisans de l'AF

Nationalistes algériens

A est F = modèle idéologique

A n'est pas F = modèle idéologique

A n'est pas F = réalité

A est F = réalité

A dépend de F = mod. id.
(plus ou moins masqué)

A ne dépend pas de F = mod. id.

A ne dépend pas de F =
réalité impliquée par la
guerre

A dépend de F = réalité

Ainsi l'ambiguïté des performances renvoie au caractère double du modèle de compétence, à l'ambiguïté du référent lui-même.

Ambiguïté et diachronie

Au niveau des formules officielles, l'ambiguïté est à la fois possibilité d'évolution et noeud de la continuité. Elle rend compte du passage linguistique et historique des propositions A est F et A dépend de F à leurs transformations négatives réalisées ou impliquées à la fin de la guerre.

L'ambiguïté est absente de la Synchronie I ; la référence unique alors est celle du modèle idéologique A est F.

Elle caractérise au contraire les formules officielles des Synchronies II et III. Celles-ci avec des modalités variées tentent d'établir la conciliation entre les aspects contradictoires du référent. Elles impliquent les deux formes négative et affirmative de la proposition de base.

L'évolution ne se situe pas au niveau du modèle de compétence qui reste invariant, mais au niveau du modèle de performance. L'ambiguïté de la performance apparaît alors comme un principe de médiation linguistique et historique entre des formules univoques. Elle prépare le passage à la formule de l'autodétermination qui, par la substitution du terme A au terme F dans la proposition A détermine A implique la remise en cause du modèle idéologique A dépend de F.

Interprétation de l'ambiguïté

En liant l'ambiguïté du discours politique de la guerre d'Algérie au caractère double du référent lui-même, on postule une relation plus générale entre l'ambiguïté et le discours politique, dans la mesure où tout discours politique repose sur des propositions contradictoires et renvoie à un référent non univoque. La construction d'un modèle ambigu peut apparaître alors comme le moyen linguistique de surmonter la contradiction. L'hypothèse implicite est que l'opacité du message relève de la décision de l'émetteur.

La guerre d'Algérie offre un exemple particulièrement frappant. C'est le conflit qui brise l'unité apparente du référent et fait éclater les contradictions entre réalité et

principe. Le discours, qui est répétition incantatoire du modèle idéologique A est F en 1954, à moins d'admettre le modèle idéologique de l'adversaire, est très vite contraint à l'ambiguïté, à la tentative de conciliation des propositions. Celle-ci relève de la volonté du sujet d'énonciation.

Cette interprétation de l'ambiguïté tient compte du statut du discours politique de la guerre d'Algérie, caractérisé par l'hétérogénéité de ses destinataires. Au-delà des divers courants de l'opinion française, ce discours s'adresse en Algérie aux musulmans et à la minorité française, mais il veut atteindre aussi ceux qui mènent le combat national ; hors de France il tient compte de l'opinion publique internationale, telle qu'elle s'exprime en particulier à l'ONU. D'autre part, le discours officiel est pris dans un mouvement dialectique qui va des mots à la réalité, autant que de la réalité aux mots. Tout se passe comme si le mot avait en quelque sorte la vertu de modifier les choses, de provoquer ou d'arrêter l'évolution. Cette valeur quasi-magique est soulignée par certains commentaires (cf II-LM-24/2 M.G.Mollet craint tout vocable qui pourrait mener à la sécession , ou IV-LM-19/9 l'énoncé déjà cité un mot - autodétermination - a été prononcé qui marque un droit désormais acquis). Dans la tension de la guerre, cette situation du discours peut rendre compte de l'opacité que les dirigeants français conservent aux énoncés officiels.

Clivages socio-linguistiques

Face à l'ambiguïté du discours officiel, les quotidiens sont dans la position de récepteur-émetteur. Le commentaire sur le discours officiel qu'ils destinent à leur lecteur suppose nécessairement une décision : l'énoncé peut être interprété, déchiffré selon une certaine grille qui tend à le désambiguïser ; il peut y avoir refus de désambiguïser.

Sur cette base des clivages importants se dessinent entre les quotidiens, qu'on peut tenter de mettre en rapport avec un comportement politique. On constate que ces clivages recourent ceux qui s'opèrent sur la base de l'attitude par rapport au modèle idéologique A est F.

La désambiguïssation apparaît ainsi comme un rejet du modèle ambigu : ce rejet est commun aux journaux de droite qui adhèrent sans hésitation à A est F et à H qui le rejette avec autant de netteté. A partir de positions idéologiques inverses, l'ambiguïté est résolue selon A est F, dans un contexte d'adhésion pour AU, FIG, et PL, dans un contexte de rejet pour H. Dans les deux cas, la désambiguïssation apparaît comme une réécriture partielle de l'énoncé et elle s'inscrit dans une forme de discours polémique. H, dont le métadiscours est très appuyé, peut aller (1958) jusqu'à dénoncer l'ambiguïté comme un procédé conscient de masquage et une habileté politique.

La non-désambiguïssation caractérise en général POP et LM soit qu'ils reproduisent sans interpréter les formules am-

biguës, soit qu'ils en proposent plusieurs traductions. Cette attitude est à mettre en relation avec l'attitude ambiguë de ces quotidiens à l'égard de la proposition A est F, mieux avec l'ambiguïté de leur modèle idéologique à partir de la Synchronie II. ~~Il n'a aucune incidence sur l'atti-~~
 Il semble impossible de mettre sur le même plan deux quotidiens différents par leurs objectifs (journal d'information / journal de parti), et par la philosophie implicite ou explicite dont procède leur démarche. S'agissant de LM, il est permis de penser que la non-désambiguïssation est l'attitude normale d'un journal qui, au nom de la liberté du récepteur, se défend de toute prise de position idéologique. POP, par sa nature de journal de parti, donc engagé, est évidemment étranger à de telles considérations.

En dépit de ces différences, on peut émettre l'hypothèse que la non-désambiguïssation commune à LM et POP a pour corollaire une adhésion commune au modèle socio-culturel sous-jacent à de nombreuses formules ambiguës. Qu'il s'agisse des liens entre A et F, de la personnalité algérienne ou encore de l'association, toutes ces formules impliquent une représentation personnalisée du rapport entre A et F, transposent le problème politique en problème de relation entre des personnes. La référence "humaniste" engage tout un système de valeurs (liens affectifs, passé commun, idéal de liberté, d'égalité etc...) qui masquent ou éludent le caractère proprement politique de la revendication exprimée par la guerre : l'Algérie est une nation qui veut se faire reconnaître comme nation. On peut renvoyer ici à de nombreux énoncés dans LM

et POP qui semblent étayer cette interprétation.

On aboutit ainsi à la conclusion que les quotidiens désambigüisent selon leur modèle idéologique. A la limite, comme on l'a montré pour 1958, la clarification apportée par le discours lui-même n'a aucune incidence sur l'attitude des quotidiens : le discours n'est plus que le prétexte à partir duquel chacun parle selon son propre système de référence.

Le discours politique de la guerre d'Algérie est fondamentalement polémique. Ce caractère est en quelque sorte donné par la situation. Le combat des nationalistes algériens implique, dès le premier jour, la négation de la proposition A est F ; leur lutte est d'un bout à l'autre sustentée par l'énoncé A veut être A. Si la guerre continue et dure, c'est qu'il y a contradiction entre les volontés de ceux qui animent ou veulent incarner la nation algérienne et de ceux qui parlent au nom de la France. Ces données expliquent que le discours, en tant que discours des dirigeants français, apparaisse comme un système de propositions qui s'opposent implicitement ou explicitement aux propositions des nationalistes algériens. A un second niveau, la polémique peut s'instituer entre le discours officiel et le discours que tient sur lui tel quotidien représentatif de tel groupe social.

Formes de l'énoncé polémique

Les deux formes essentielles de l'énoncé polémique de

la guerre d'Algérie sont l'énoncé assertif et l'énoncé performatif, celui-ci tendant à prendre la plus large place dans les dernières synchrésies.

FORMES DU DISCOURS POLITIQUE : LES TYPES D'ENONCE

L'énoncé assertif récurrent à cet F (ou ses variantes)

(Synchronies I, II et III)

entre dans un système d'oppositions qu'on peut figurer par le schéma suivant :

$A \text{ n'est pas } F \leftarrow \text{ ou } \rightarrow A \text{ est } F \leftarrow \text{ ou } \rightarrow A \text{ n'est pas } A \cdot A \text{ est } A$

Le discours politique de la guerre d'Algérie est fondamentalement polémique. Ce caractère est en quelque sorte donné par la situation. Le combat des nationalistes algériens implique, dès le premier jour, la négation de la proposition A est F ; leur lutte est d'un bout à l'autre soutenue par l'énoncé A veut être A. Si la guerre continue et dure, c'est qu'il y a contradiction entre les volontés de ceux qui assument ou veulent incarner la nation algérienne et de ceux qui parlent au nom de la France. Ces données expliquent que le discours, en tant que discours des dirigeants français, apparaisse comme un système de propositions qui s'opposent implicitement ou explicitement aux propositions des nationalistes algériens. A un second niveau, la polémique peut s'instituer entre le discours officiel et le discours que tient sur lui tel quotidien représentatif de tel groupe social.

Formes de l'énoncé polémique

Les deux formes essentielles de l'énoncé polémique de

la guerre d'Algérie sont l'énoncé assertif et l'énoncé performatif, celui-ci tendant à prendre la plus large place dans les dernières synchronies.

L'énoncé assertif récurrent A est F (ou ses variantes) entre dans un système d'oppositions qu'on peut figurer par le schéma suivant :

<u>A n'est pas F</u>	←=====	<u>A est F</u>	←=====	<u>A n'est pas A, A est A</u>
proposition des nationalistes A (impliquée)		proposition officielle		T.nég. + reformulation de H

La proposition positive A est F des dirigeants français ne peut être comprise en dehors de sa relation avec la proposition impliquée par le combat algérien : l'affirmation qu'elle contient est en réalité une négation de la négation. H introduit la polémique par la transformation négative combinée le plus souvent à la substitution de prédicat.

L'énoncé performatif, de très loin dominant, prend en général la forme d'un énoncé à modalité vouloir. On en a décrit les réalisations nombreuses et variées. Tout comme l'énoncé assertif, l'énoncé performatif est intégré dans un système d'oppositions polémiques. Ce système, particulièrement net en 1954 (voir p.58), comporte une série de propositions affirmatives ou négatives à sujet F qui s'opposent explicitement ou implicitement aux propositions contraires à sujet les nationalistes algériens. On peut le schématiser ainsi :

1956 et 1958 au profit de l'énoncé performatif.

les nationalistes A veulent X =====> F ne veut pas X
/ les rebelles

les nationalistes A ne veulent pas Y =====> F veut Y
/ les rebelles

(propositions prêtées aux n. A) (propositions officielles)

Dans ces propositions, X = la sécession, Y = la souveraineté française, l'unité de la France... X et Y sont donc des transformations des propositions de base.

Le refus polémique des propositions officielles par H peut entraîner une seconde opposition :

F ne veut pas Z =====> les A veulent Z
(énoncé négatif prêtés à F par A) (formulation par H de l'énoncé performatif des Algériens)

Z représente la T. négative de A est F impliquant la nation A. On constate alors des différences importantes entre la formulation prêtée officiellement aux nationalistes algériens (ou aux rebelles) et celle que H donne à l'énoncé performatif des Algériens.

Des énoncés à sujet F et à modalité devoir et pouvoir complètent ce système. Ils caractérisent essentiellement H ; les premiers cependant peuvent dans quelques cas assez rares être dans certains quotidiens une reformulation de l'énoncé performatif officiel à modalité vouloir.

Problèmes d'évolution

En diachronie le système d'oppositions polémiques observé en 1954 ne se modifie pas profondément. Le trait essentiel de l'évolution est le recul de l'énoncé assertif en 1956 et 1958 au profit de l'énoncé performatif.

Absent des discours officiels, l'énoncé assertif n'apparaît guère que dans AU combiné au performatif sous la forme A est et restera française, et dans H soit sous sa forme positive dans un contexte de rejet, soit reformulé en A est A, non F.

En 1956 ce recul a pour corollaire dans les énoncés officiels la production de syntagmes ambigus, transformations nominales des propositions de base, qui jouent le rôle de SN2 dans l'énoncé performatif F veut + Infinitif + SN2

$$+ \frac{\text{SN2 de SN2}}{\text{de SN2}}$$
 On peut, en simplifiant, figurer ainsi le système des oppositions :

les rebelles veulent l'indépendance (proposition réalisée)

=====> F veut renforcer les liens entre A et F

les nationalistes A (rebelles) veulent la nation A (proposition impliquée)

=====> F veut reconnaître la personnalité algérienne

Les oppositions sont alors plus complexes qu'en 1954 : les énoncés performatifs ambigus à sujet F sont une reformulation qui nie implicitement les énoncés performatifs des combattants. H polémique en explicitant cette négation :

F veut reconnaître la personnalité algérienne

mais

F ne veut pas reconnaître le fait national algérien

Comme dans la précédente synchronie, l'énoncé à modalité devoir ou pouvoir caractérise presque exclusivement H.

L'importance de l'énoncé performatif se confirme dans la Synchronie III. Mais le trait nouveau est l'ambiguïté tout à fait particulière de l'énoncé officiel. On a souligné son

caractère double d'énoncé "magique" et d'énoncé polémique. Dans la situation de crise qui est celle de Mai 1958, l'énoncé "magique" se veut une action qui transforme immédiatement la réalité par la vertu des mots : les millions d'habitants d'Algérie deviennent les "dix millions de Français d'Algérie". Cet énoncé entre en même temps dans un système d'opposition polémique où il apparaît comme la négation de l'énoncé qui sous-tend le combat des Algériens. Le refus de l'énoncé gaullien va de pair avec sa désambiguïsation. C'est une lecture polémique que H fait du discours gaullien en opposant les deux propositions de De Gaulle et des Algériens. :

De Gaulle veut que les Algériens soient français
Les Algériens veulent que les Algériens soient algériens

Clivages socio-linguistiques et formes de l'énoncé

Les différentes formes d'énoncé renvoient à des différences de contenu. Elles peuvent permettre de caractériser le discours politique de tel ou tel quotidien.

La forme assertive de la proposition A est F confère à la relation affirmée une force polémique très grande. Sa production dans le discours officiel de 1954 atteste, semble-t-il, la tension extrême qui règne aux premiers jours de l'Insurrection. Le rapport d'équivalence qui existe, au sens harrissien du terme, avec les syntagmes nominalisés comme la province française d'Algérie, la terre française d'Algérie etc.. ne se résout pas en identité sur le plan de l'énonciation. Le fait qu'avec des modèles idéologiques opposés, AU d'une

part, H de l'autre réalisent plus que les autres quotidiens cette forme d'énoncé permet de caractériser - tout problème de contenu mis à part - le degré très polémique de leur discours politique.

La forme de l'énoncé performatif à modalité vouloir F veut + Infinitif + SN2 intéresse tous les quotidiens, sauf H. Elle alterne dans quelques cas avec un énoncé à modalité devoir. Les clivages se situent alors au niveau de la distance prise par rapport à l'énoncé : énoncé rapporté, plus ou moins pris en charge, énoncé sur énoncé.

Sur le plan diachronique, ces clivages ont tendance à s'accroître :

AU, FIG, PL se caractérisent en 1954 par la réalisation de nombreux énoncés, énoncés rapportés ou de commentaire, de la forme F veut / ne veut pas + Infinitif + SN2. La distance minimale est prise par AU qui substitue parfois au terme F le pronom nous, marquant ainsi fortement son inclusion dans le groupe et son adhésion à la volonté exprimée. Les énoncés à modalité devoir sont quasi-inexistants.

Dans les deux autres synchronies, l'énoncé performatif à sujet F de ces quotidiens est parfois appuyé ou relayé par l'énoncé à sujet les Français d'Algérie. L'énoncé à modalité devoir peut dans certains cas être le signe d'une distance entre le terme F et le locuteur.

LM et POP se différencient dès 1954 par le fait qu'ils réalisent la forme performative exclusivement dans des énoncés

rapportés. Diachroniquement se manifeste leur tendance à neutraliser la modalité de cet énoncé.

Les formes d'énoncé spécifiques de H renvoient au contenu idéologique propre à ce quotidien et à la forme même de son discours politique. Elles sont stables pendant les trois synchronies étudiées.

Outre l'énoncé assertif et l'énoncé performatif à sujet A / les A dont on a parlé plus haut, le discours politique de H se caractérise par deux énoncés à sujet F dont l'un est de modalité pouvoir et l'autre de modalité devoir ; H dans le même temps exclut l'énoncé de modalité vouloir à sujet F.

L'énoncé à modalité pouvoir que l'on a longuement étudié (voir p.II9 et I85) établit une relation de non-exclusion entre deux propositions. Il forme un couple sémantico-logique avec un énoncé exprimant un rapport d'exclusion selon le triple schéma :

- 1- X n'exclut pas Y / X⁻¹ exclut Y
- 2- X n'exclut pas Y → Y ne veut pas que A soit A → X exclut Y⁻¹
- 3- X⁻¹ n'exclut pas Y⁻¹ / X⁻¹ exclut Y

En simplifiant, on peut illustrer ce schéma par les exemples suivants :

I- l'indépendance de A n'exclut pas des rapports^{nouveaux} entre A et F
la non-indépendance exclut " " " " " "

terme F, dont la valence est "interprétée" par les dirigeants,

- 2- l'indépendance de A n'exclut pas des rapports nx entre A et
l'indépendance de A exclut la séparation de A et F
- 3- la non-indépendance n'exclut pas la Séparation de A et F
la non-indépendance exclut des rapports nx entre A et F

D'une manière toute proche, on a observé dans H en 1958 deux énoncés en rapport inverse :

X détermine Y : l'indépendance détermine le règlement du problème algérien

Y présuppose X : le règlement du problème algérien présuppose l'indépendance de A

Cette structure logique du discours politique de H peut, semble-t-il, être opposée au caractère connoté et sentimental qui marque le discours de droite de AU par exemple. Elle est peut-être à mettre en rapport avec l'adhésion de ce quotidien à une doctrine rationnelle qui se veut intelligence des relations entre les éléments de la réalité.

L'énoncé à modalité devoir découle en général logiquement de la proposition A est A (nation) à laquelle adhère H. Il implique un énoncé performatif négatif à sujet F (parfois réalisé) auquel il répond polémiqement. On peut le considérer comme la négation de ce performatif négatif, suivant le schéma :

A est A (nation) =====> F ne veut pas que A soit A =====>
F doit reconnaître que A est A.

L'importance de l'énoncé F doit + Infinitif + SN2 est dans H le corollaire de la non-production de l'énoncé F veut + Infinitif + SN2. Cette forme d'énoncé est révélatrice de la manière dont le groupe social représenté par H conçoit son rapport avec la communauté. En se situant à l'extérieur du terme F, dont la volonté est "interprétée" par les dirigeants,

il assume une position de lutte ; il refuse de s'intégrer ou de s'identifier à une entité qui n'est pour lui que le masque du pouvoir et de son idéologie. En même temps, la lutte menée implique toujours la référence à une autre France, juste et populaire, celle de l'amitié et de l'entente avec le peuple algérien. D'où l'importance des énoncés à modalité pouvoir qui expriment l'idéal de relation harmonieuse de nation à nation entre l'Algérie et la France.

Les unités lexicales employées par les quotidiens entrent dans des systèmes structurés autour des propositions fondamentales. Ces systèmes s'appuient sur la base de l'attitude prise à l'égard du modèle idéologique que constituent ces propositions.

Ce caractère idéologique du modèle permet, comme on l'a souligné, d'interpréter la présence ou l'absence de réalisations des propositions de base comme l'acceptation ou le refus d'un certain contenu. Ce refus peut être exprimé également par le rejet explicite des unités du système adverse. Ainsi en 1954 où le clivage idéologique entre les quotidiens est simple, les systèmes lexicaux se présentent de la manière suivante :

Proposition impliquée par l'unité	AG	FIG	FL	LM	POP	R
<u>A est F</u>	+	+	+	+	+	-
<u>"A est F"</u>	-	-	-	-	-	+
<u>A est A</u>	-	-	-	-	-	+

Les exclusions qui frappent certaines unités attendues, compte tenu du modèle idéologique du quotidien, sont d'une autre nature. Elles peuvent être interprétées comme des phénomènes de langage ou - inversement - comme un moyen de se démarquer.

LES UNITÉS LEXICALES

L'étude de la répartition des substitués des termes A et F a été (Synchronies I, II et III) menée. En l'absence d'un travail exhaustif, on ne peut évidemment parler que d'une tendance dégagée par le corpus.

Les exclusions opposées qui atteignent les termes des couples de substitués ne peuvent recevoir d'explications satisfaisantes : dans le cas du couple colonie / métropole, l'exclusion de F de la base de la proposition A semble pouvoir être interprétée comme le refus de se démarquer ; pour B qui adopte la réalité A (colonie) dépend de F (métropole), mais refuse ces propositions.

Ce caractère idéologique du modèle permet, comme on l'a souligné, d'interpréter la présence ou l'absence de réalisations des propositions de base comme l'acceptation ou le refus d'un certain contenu. Ce refus peut être exprimé également par le rejet explicite des unités du système adverse. Ainsi en 1954 où le clivage idéologique entre les quotidiens est simple, les systèmes lexicaux se présentent de la manière suivante :

Proposition impliquée par l'unité	AU	FIG	PL	LM	POP	H
<u>A est F</u>	+	+	+	+	+	-
<u>" A est F "</u>	-	-	-	-	-	+
<u>A est A</u>	-	-	-	-	-	+

Les exclusions qui frappent certaines unités attendues, compte tenu du modèle idéologique du quotidien, sont d'une autre nature. Elles peuvent être interprétées comme des phénomènes de masquage ou - inversement - comme un moyen de se démarquer. L'étude de la répartition des substituts des termes A et F a mis en lumière des faits de ce genre. En l'absence d'un travail exhaustif, on ne peut évidemment parler que d'une tendance dégagée par le corpus.

Les exclusions opposées qui atteignent les termes des couples de substituts ne peuvent recevoir d'explications symétriques : Dans le cas du couple colonie / métropole, l'exclusion par H du terme métropole semble pouvoir être interprétée comme un moyen de se démarquer : pour H qui admet la réalité A (colonie) dépend de F (métropole), mais refuse cette proposition en tant que modèle idéologique, la non-production de métropole permet d'éviter l'ambiguïté d'un terme, qui, à la différence du terme connoté colonie, n'implique pas la mise en cause du modèle idéologique. L'exclusion de colonie dans des quotidiens qui réalisent métropole paraît relever au contraire d'un procédé de masquage, sans qu'il soit possible de dire si le rejet est celui du mot (tabou) ou celui de la proposition A est une colonie. Dans ce dernier cas, on confirmerait le caractère plus ou moins masqué du modèle idéologique A dépend de F. On pourrait alors formuler à titre d'hypothèse l'idée que la formule officielle de 1954 A est F n'est peut-être que le masque du modèle idéologique réel A dépend de F.

Les faits sont plus complexes dans le cas du couple nation A / nation F. Il existe de toute évidence une dissymétrie entre l'emploi de nation comme substitut de F, et son emploi comme substitut de A : ce dernier implique une proposition prédicative (A est une nation \rightarrow la nation de l'Algérie / algérienne), c'est à dire une option sur le contenu. Ainsi l'exclusion de nation A, national A dans tous les quotidiens sauf H, renvoie au rejet du contenu. Mais l'exclusion par H de nation F, national F en 1954 relève d'une autre explication. Elle manifeste le fait que dans des contextes politiques donnés, certaines unités lexicales perdent leur disponibilité et sont marquées en quelque sorte par les propositions dans lesquelles elles sont le plus généralement produites : la forte connotation à droite du terme nation F en 1954 (cf la fréquence du syntagme l'unité de la nation dans les quotidiens qui adhèrent au modèle A est F) lui conférerait une ambiguïté inacceptable pour H qui préfère l'éviter pour se démarquer.

En diachronie

L'évolution des systèmes lexicaux des quotidiens est, comme on peut s'y attendre, fonction de l'attitude prise dans le temps à l'égard du modèle idéologique. On doit donc envisager les trois groupes de quotidiens distingués plus haut.

1^o groupe : modèle idéologique A est F (AU, FIG, PL)

Dans ce groupe AU et FIG sont nettement caractérisés par le

passage de systèmes exclusifs en 1954 (cf tableau p.244) à des systèmes de rejet explicite dans les synchronies ultérieures. Cette évolution est moins marquée dans PL. Des unités qui en 1954 étaient exclues parce qu'elles appartenaient au système idéologique adverse sont fréquemment réalisées dans des énoncés qui les rejettent. Significative par exemple, la production, dans un contexte de rejet, du SN l'indépendance de A qui, sans l'évincer, loin de là, prend place à côté de la sécession : de la sécession à l'indépendance on passe pour un référent identique du système de A est F au système adverse. La production (et le rejet) dès 1956 d'unités appartenant au système de l'adversaire attestent la montée de la tension polémique, la volonté de combattre les propositions sous-jacentes au combat algérien. Elle témoigne de l'importance croissante que la guerre confère à ces propositions.

2^e groupe : modèle idéologique A est A (nation) (H) ^{à vu}. Dès 1954 le rejet de nombreuses unités du système de A est F caractérise la structure polémique du système lexical de H. Ce système, en fonction de la stabilité idéologique de H, reste ^{le même} dans l'ensemble stable. Sa cohérence cependant est mise en défaut par la production en 1956 d'un terme du système idéologique adverse la séparation (de A et F). Cette réalisation est limitée à la Synchronie II. On a vu comment en 1958 le terme connoté sécession et le dérivé sécessionniste étaient réutilisés par H en référence au mouvement du 13 Mai et à ses actants. L'analyse a mis en évidence pour les énoncés de 1956 l'environnement désambiguïsant dans lequel appa-

raît toujours le syntagme la séparation de A et F : présence d'un dérivé de nation A impliquant l'adhésion au modèle idéologique A est A, non F, forme de l'énoncé à modalité pouvoir (la non-reconnaissance de la nation algérienne n'exclut pas la séparation de A et F).

Malgré la présence de nation A qui réfère à un idéal de relations fondées sur l'égalité et la réciprocité entre la nation algérienne et la nation française, la réalisation du mot séparation fait problème. Faut-il y voir un phénomène de pression linguistique et idéologique imputable au contexte historique de 1956 ? On touche ici un point où la linguistique pourrait servir l'histoire. Encore faudrait-il que l'analyse soit exhaustive et rende compte de la continuité historique. La nature même de notre travail ne nous permet pas de répondre à la question posée.

3^e groupe : modèle idéologique ambigu (LM, POP)

Au niveau des unités lexicales, LM et POP, comme on l'a vu, se distinguent des autres quotidiens par le fait qu'ils ne résolvent pas l'ambiguïté des termes. En dehors de ce trait, leur système lexical est difficile à caractériser. Il est marqué par la tendance à l'exclusion des transformations de A est F et A dépend de F, mais certaines unités appartenant à ce système idéologique peuvent apparaître avec des coefficients variés de distance. Elles coexistent avec des unités du système idéologique adverse, elles-mêmes plus ou moins prises en charge ou rejetées. Ce caractère double est au moins pour LM de plus en plus marqué dans la désigna-

tion des combattants à la fois rebelle et nationaliste.

(cf Synchronie III : tableau VI)

Tendance à l'abandon des tabous

Sur le plan diachronique la tendance à l'abandon des tabous apparaît dès 1956 dans tous les quotidiens, sauf PL. Les unités du système des substituts de A et F comme colonie ou nation A (et leurs dérivés) entrent dans des énoncés de rejet dans AU et FIG. Parallèlement l'évolution de H se manifeste par l'abandon de l'interdit qui portait sur nation F. En même temps la désambiguïsation constante qui marque la production de l'adjectif national F (voir p.112 et 176) confirme indirectement l'explication donnée plus haut : le terme est démarqué par l'environnement qui lui est donné et qui lui insuffle un contenu nouveau ; il ne peut se confondre avec l'adjectif connoté à droite.

Clivages socio-linguistiques

L'étude du vocabulaire politique de la guerre d'Algérie, en même temps qu'elle manifeste des clivages tranchés entre les quotidiens, montre que les groupes politiques ne se différencient pas tant par les mots eux-mêmes, que par les propositions qu'ils représentent et/ou dans lesquelles ils sont impliqués. On confirme ainsi les objections qu'on pouvait faire a priori à la thèse trop simple des mots "indiciels".

La plupart des termes rencontrés dans le corpus sécession,

Il paraît difficile dans ces conditions de parler d'un indépendance, association, intégration etc... ne prennent un contenu politique déterminé que par la proposition qu'ils représentent en structure profonde. C'est sur la base de cette proposition, c'est à dire de la relation instituée entre les termes A et F que se fait le clivage. La symétrie que l'on observe parfois dans le vocabulaire des systèmes idéologiques adverses vient à l'appui de cette affirmation. La différence entre des termes identiques se situe alors seulement au niveau du sujet de la proposition et/ou du référent. Des mots comme nation ou patrie apparaissent ainsi comme des termes pivots qui réfèrent, selon le modèle idéologique du locuteur, à A ou à F ; des syntagmes tels que l'indépendance de la nation ou l'unité de la nation peuvent se rencontrer dans les deux systèmes idéologiques opposés. La comparaison des appellations des combattants algériens et des auteurs du coup de force du 13 Mai 1958 fournit un exemple démonstratif (voir p.181). Les mêmes syntagmes les rebelles / les patriotes y réfèrent symétriquement aux premiers ou aux seconds, selon qu'ils sont produits dans un quotidien de droite ou dans H. C'est donc uniquement au niveau de la proposition où est impliqué le SN que se fait le clivage. L'utilisation de sécession par POP, LM et H en 1958 en référence au coup de force du 13 Mai est de même nature ; bien que ce terme ait été largement utilisé par la presse de droite depuis le début de la guerre à propos du combat national algérien, il peut être "récupéré" de façon polémique et intégré dans une toute autre proposition.

Il paraît difficile dans ces conditions de parler d'un vocabulaire de droite et d'un vocabulaire de gauche de la guerre d'Algérie.

Un terme cependant mérite d'être considéré à part : le mot colonie. Il est, ainsi que ses dérivés, le lieu d'un clivage qui oppose H et POP aux autres quotidiens, ces derniers l'excluant en 1954, le rejetant explicitement en 1956 et 1958 (il apparaît à cette date dans LM). Il est impossible de déterminer, comme on l'a souligné plus haut, si ce rejet est celui du terme ou celui de la proposition A est une colonie. On peut, semble-t-il, admettre cependant que le mot colonie est un terme "de gauche", impliquant une certaine analyse du rapport entre deux pays, rapport le plus souvent masqué par des considérations idéologiques, et que sa présence permet, par une sorte de connivence, la "reconnaissance".

Caractérisations stylistiques

Des différences au niveau du modèle d'utilisation peuvent s'accuser entre les quotidiens. Des traits proprement stylistiques caractérisent certains journaux.

Ainsi la tendance à utiliser les substituts personnel et possessif nous / notre à la place du terme F et de l'adjectif français caractérise pour l'ensemble des synchronies AU. Ces emplois renvoient à une marque d'énonciation propre à ce quotidien ; ils manifestent, comme on l'a indiqué plus haut, une inclusion du groupe dans la communauté qui va jusqu'à l'indentification, et une distance minimale à l'égard

Il paraît difficile dans ces conditions de parler d'un vocabulaire de droite et d'un vocabulaire de gauche de la guerre d'Algérie. ce corps humain est un trait stylistique

Un terme cependant mérite d'être considéré à part : le mot colonie. Il est, ainsi que ses dérivés, le lieu d'un clivage qui oppose H et POP aux autres quotidiens, ces derniers l'excluant en 1954, le rejetant explicitement en 1956 et 1958 (il apparaît à cette date dans LM). Il est impossible de déterminer, comme on l'a souligné plus haut, si ce rejet est celui du terme ou celui de la proposition A est une colonie. On peut, semble-t-il, admettre cependant que le mot colonie est un terme "de gauche", impliquant une certaine analyse du rapport entre deux pays, rapport le plus souvent masqué par des considérations idéologiques, et que sa présence permet, par une sorte de connivence, la "reconnaissance".

Caractérisations stylistiques

Des différences au niveau du modèle d'utilisation peuvent s'accuser entre les quotidiens. Des traits proprement stylistiques caractérisent certains journaux.

Ainsi la tendance à utiliser les substituts personnel et possessif nous / notre à la place du terme F et de l'adjectif français caractérise pour l'ensemble des synchronies AU. Ces emplois renvoient à une marque d'énonciation propre à ce quotidien ; ils manifestent, comme on l'a indiqué plus haut, une inclusion du groupe dans la communauté qui va jusqu'à l'identification, et une distance minimale à l'égard

du modèle idéologique A est F.

La production de transformations de A est F qui font appel à l'image du corps humain est un trait stylistique propre à AU et FIG (LM en présente un exemple unique en 1956). La transposition de l'unité politique de la France et de l'Algérie en une unité organique (amputation de F I-AU-II/I2, ce morceau de F II-AU-II/2, la séparation du corps de F III-FIG-I9/5, cette chair de sa chair IV-FIG-I3/IO) ressortit à la connotation affective, en même temps qu'à un modèle socio-culturel vitaliste caractéristique de la pensée de droite.

Des disparités importantes peuvent tenir à des raisons extra-linguistiques : la conception que le journal se fait de son rôle est par exemple décisive au niveau prélinguistique du découpage. LM et H se situent de ce point de vue aux antipodes : l'importance des énoncés rapportés dans le premier peut s'expliquer en partie dans l'optique d'information objective qui est celle du journal ; H, dans une perspective militante et polémique, a tendance à se retenir, pour les rejeter (ou les reformuler) qu'un petit nombre de propositions : les énoncés rapportés y ont peu de place.

Les éléments formels qui manifestent l'énoncé rapporté sont divers : guillemets, passage au discours direct (impliqué par les référents je, ici, maintenant etc...), utilisation des verbes "présentatifs" du discours (dire, affirmer, déclarer...) ou en incise) ou de leurs transforma-

tion nominale la déclaration de, l'affirmation de...
 Dans les gros titres de première page, l'énoncé a fréquen-
 sement la forme :

Mon propos : P / L'annonce de P

LE METADISCOURS ET SES MARQUES FORMELLES
 les deux points sont rapportés au discours
 rapporté. Enoncés rapportés / Enoncés de commentaire

La distinction entre énoncés rapportés et commentaire
 sur énoncé est difficile à établir parfois, quand il y a
 adhésion au modèle idéologique du discours officiel. Le cas

Enoncés rapportés et énoncés sur énoncé entrent dans
 un vaste système de métadiscours dont les modalités varient
 d'un quotidien à l'autre.

Des disparités importantes peuvent tenir à des raisons
 extra-linguistiques : la conception que le journal se fait
 de son rôle est par exemple décisive au niveau prélinguis-
 tique du découpage. LM et H se situent de ce point de vue
 aux antipodes : l'importance des énoncés rapportés dans le
 premier peut s'expliquer en partie dans l'optique d'infor-
 mation objective qui est celle du journal ; H, dans une pers-
 pective militante et polémique, a tendance à ne retenir, pour
 les rejeter (ou les reformuler) qu'un petit nombre de proposi-
 tions : les énoncés rapportés y ont peu de place.

Les éléments formels qui manifestent l'énoncé rapporté
 sont divers : guillemets, passage au discours direct (impli-
 qué par les référents je, ici, maintenant etc...), utilisaa-
 tion des verbes "présentatifs" du discours (dire, affirmer,
déclarer...+ Que P ou en incise) ou de leurs transforma-

Le discours tenu par le discours officiel avec des phé-

tions nominales : la déclaration de, l'affirmation de...

Dans les gros titres de première page, l'énoncé a fréquemment la forme : Algérie.

Nom propre : P / T. nominale de P
 les deux points sont alors la marque formelle du discours rapporté.

La distinction entre énoncés rapportés et commentaire sur énoncé est difficile à établir parfois, quand il y a adhésion au modèle idéologique du discours officiel. Le cas est fréquent en 1954 où un énoncé explicitement rapporté à son auteur peut être reproduit quelques lignes plus loin, sans qu'aucun élément formel ne le rapporte alors au sujet d'énonciation. C'est le contexte général qui permet de décider si l'énoncé est pris en charge ou non par le quotidien qui le produit.

La désambiguïsation consiste dans la reconstruction de l'énoncé ; elle appartient au système du métadiscours. Elle implique la reprise de certaines unités du discours et leur reformulation. Celle-ci peut se combiner ou non avec un rejet explicite. Dans les énoncés sur énoncé, les guillemets jouent un rôle assez différent de celui qu'ils ont lorsqu'ils démarquent une citation : ils "indiquent" en quelque sorte le mot - c'est à dire la proposition - qui fait problème, qu'on refuse de prendre en charge tel quel, ou qu'on rejette.

Clivages socio-linguistiques

(1) J.B. Marcellesi "Vocabulaire de l'Université de Tours"
 p. 173 et 206

Le discours tenu sur le discours officiel avec ses phé-

nomènes de rejet et de désambiguïisation atteste l'extrême tension qui existe dans le champ du vocabulaire politique de la guerre d'Algérie.

L'importance des énoncés métalinguistiques caractérise, parmi les quotidiens qui adhèrent à A est F, essentiellement FIG et, dans une moindre mesure AU.

PL a de ce point de vue une situation à part. Le discours sur le discours y tient moins de place ; la tendance à la non-production des unités ambiguës y est manifeste (c'est le cas notamment pour la personnalité algérienne en 1956, pour l'autodétermination en 1959) ; l'exclusion des termes du système adverse ou des mots tabous corrobore une extension peu importante du système des rejets. La faiblesse du métadiscours a pour corollaire dans ce quotidien populaire de grande diffusion une sévère sélection lexicale. On aboutit ici à un résultat strictement inverse de celui qu'a obtenu J.B. Marcellesi (I). En 1920, à propos du Congrès de Tours, c'est surtout dans le journal populaire que le métadiscours est explicité. Cette distorsion peut sans doute s'expliquer par la différence de situation. En 1920, le journal populaire rendait compte du congrès du Parti Socialiste, c'est à dire des discours tenus à l'intérieur d'un groupe politique déterminé. Le métadiscours ne fait que souligner la spécificité du propos et des unités lexicales. L'absence de métadiscours et la sélection lexicale dans PL pendant la

(I) J.B. Marcellesi "Vocabulaire du Congrès de Tours" p. 173 et 206

Il s'inscrit pour lui dans la perspective de la lutte idéologique.

guerre d'Algérie sont le fait d'un journal qui adhère sans restriction au modèle idéologique A est F. Ce modèle constitue une grille simple que PL place sur le discours et qui élimine du commentaire toute proposition ambiguë ou faisant problème. DESIGNATIONS DES HABITANTS DE L'ALGERIE

LM et POP, dont on a vu l'évolution commune vers la non-désambiguïsation, produisent de nombreux énoncés métalinguistiques. La non-désambiguïsation n'exclut pas le commentaire sur l'énoncé (exception : POP et la personnalité algérienne en 1956) ; la mise en évidence des interprétations opposées peut aboutir au refus de traduire d'une manière unilatérale : c'est notamment l'attitude des deux quotidiens à l'égard du discours gaullien de 1958. D'une manière générale LM et POP marquent une distance de plus en plus grande vis à vis de l'énoncé qui n'est ni pris en charge, ni rejeté. DES DESIGNATIONS

H se caractérise par un métadiscours fortement explicité où la désambiguïsation se combine le plus souvent au rejet. L'optique militante est évidente : il s'agit de persuader le récepteur afin de l'entraîner à agir. Un autre trait, spécifique de H, est l'importance prise par ce qu'on a appelé le "métadiscours au deuxième degré". Une réflexion sur le discours politique apparaît dans de nombreux textes : elle s'articule autour de l'opposition entre le discours et les faits, les mots et la réalité. En rappelant que les mots n'ont pas la vertu de "changer les choses", H n'en souligne pas moins leur pouvoir redoutable sur les esprits. Le discours politique est une action à laquelle il convient de répondre en tant que telle. Il s'inscrit pour H dans la perspective de la lutte idéologique.

nisation. Faut-il disposer de ces éléments diachroniques, nous prenons les désignations de 1934 pour des données : nous envisageons seulement la manière dont elles peuvent se diversifier synchroniquement et se modifier en diachronie.

DESIGNATIONS DES HABITANTS DE L'ALGERIE

Ambiguïté des désignations

(Synchronies I, II et III)

L'étude des désignations tient nécessairement compte de la référence : de ce point de vue, on a distingué les désignations

Dans un temps où se trouve mise en cause la relation entre l'Algérie et la France, et où la définition de l'entité algérienne est l'objet de volontés opposées, la manière dont on désigne les hommes de ce pays engage nécessairement une certaine conception de l'Algérie. C'est à partir de cette hypothèse qu'on a procédé à l'étude systématique des désignations des habitants de l'Algérie.

Il va de soi que quand éclate l'Insurrection de Novembre 1954, les locuteurs disposent de systèmes de désignations et d'oppositions qui sont liés à l'histoire de l'Algérie depuis la conquête de 1830. Une étude diachronique pourrait expliquer comment s'est formée, par delà la diversité ethnique, religieuse et culturelle de l'Algérie, une structure de représentation binaire par laquelle les musulmans (référence à la religion) sont opposés aux Français (référence au pays d'origine). Elle nous apprendrait dans quelles conditions historiques et linguistiques, l'adjectif algérien a pu s'appliquer à des hommes établis en Algérie depuis la colo-

nisation. Faute de disposer de ces éléments diachroniques, nous prenons les désignations de 1954 pour des données : nous envisageons seulement la manière dont elles peuvent se diversifier synchroniquement et se modifier en diachronie.

Ambiguïtés des désignations

L'étude des désignations tient nécessairement compte de la référence : de ce point de vue; on a distingué les désignations qui réfèrent à la totalité des habitants de l'Algérie et celles qui réfèrent seulement à l'un des deux grands groupes de peuplement. Les appellations des combattants algériens ont été rattachées à l'étude générale des systèmes lexicaux.

L'ensemble des désignations peut être figuré par trois schémas :

1- Le premier use de l'adjectif algérien (alternant avec le complément d'Algérie)

Dét (Nom) { algérien } Type : les Algériens, le peuple algérien, la population d'A
 { d'Algérie }

2- Le second combine français et algérien (ou d'Algérie) . Le changement dans l'ordre des adjectifs détermine une variante moins largement représentée.

Dét (Nom) français { algérien } Type : les Français d'A,
 { d'Algérie } les Français algériens, la
 communauté française d'A, les
 musulmans français d'A

Dét (Nom) algérien français Exemple de la variante : les algériens français

3- Le troisième comprend des syntagmes dans lesquels le complément d'Algérie a été effacé.

Dét { musulmans
Français
Européens
population(s)... }

Le trait essentiel de ce système de désignations est son ambiguïté. Celle-ci peut être sémantique et/ou proprement syntaxique. Dans les deux cas, elle entraîne l'ambiguïté du référent.

L'ambiguïté sémantique est celle de l'adjectif algérien dans la première synchronie essentiellement.: algérien, commutable avec musulman, signifie qui est issu d'A, autochtone et réfère à la partie arabo-berbère de la population (sens I).

algérien, non commutable avec musulman, signifie qui est d'A, qui vit en A et réfère, selon les combinaisons où il entre, à une partie ou à la totalité des habitants de l'Algérie (sens 2).

L'ambiguïté syntaxique est de loin la plus importante. Elle n'est pas propre au système étudié, mais renvoie à l'ambiguïté de tous les adjectifs épithètes, dans la mesure où ils peuvent être issus d'une relative déterminative (nécessaire ou explicative (contingente)). Une structure de surface unique correspond alors à des structures profondes différentes. On a mis en lumière tout au long de l'étude la valeur politique de l'adjectif algérien dans les désignations de H, valeur qui se dégage en général de l'environnement du lexème nation A. On peut proposer une explication de type syntaxique pour rendre compte de l'opposition entre les Algériens, le peuple al-

gérien, simples désignations géographiques des habitants de l'Algérie dans tous les quotidiens, et les mêmes syntagmes, désignations politiques référant à l'unité de la nation algérienne dans H. terminatif, français prädicatif

Dans le premier cas, l'adjectif algérien aurait pour origine une relative nécessaire à valeur déterminative permettant l'identification par l'indication géographique. Il s'opposerait alors à tunisien, marocain etc.. françaises.

Dans le second cas, l'adjectif algérien serait issu d'une relative contingente, ce qui lui conférerait une valeur prédicative. Il s'opposerait alors à français. On établit ainsi une liaison entre la valeur politique de l'adjectif algérien et la reformulation de la proposition de base A est F en A est A. icats dans les deux modèles idéologiques.

Dans les combinaisons des deux adjectifs algérien et français, l'ambiguïté syntaxique, c'est à dire la possibilité pour chacun des deux adjectifs d'être déterminatif ou contingent, entraîne un grand nombre d'interprétations. grande du

Quand l'adjectif français est issu d'une relative contingente où il a valeur prédicative, on a affaire à une représentation politique, totale ou partielle, des habitants de l'Algérie, conforme au modèle idéologique A est F. Quand il est issu d'une relative nécessaire, on se trouve devant une désignation partielle. Il en va de même pour l'adjectif algérien : d'où sa double valeur, politique ou géographique. Si la combinaison largement représentée les Français d'Algérie n'a que deux sens du fait de la non-ambiguïté du complément d'Algérie, une le sens politique conféré par H à l'adjectif algérien découle

combinaison comme les Algériens français peut recevoir trois interprétations (compte non tenu du sens de français : qui vit en France, qui travaille en France) :

1- algérien déterminatif, français prédicatif

= représentation politique conforme à A est F.

2- algérien prédicatif, français déterminatif

= représentation politique conforme à A est A de la partie du peuple algérien qui est d'origine française.

3- algérien déterminatif, français déterminatif

= désignation géographique partielle des habitants d'Algérie qui sont d'origine française.

4- algérien prédicatif, français prédicatif

= combinaison exclue du fait de l'opposition paradigmatique des prédicats dans les deux modèles idéologiques.

La désambiguïsation

Ces ambiguïtés entraînent une opacité très grande du message : de là l'importance de la désambiguïsation dans les structures de surface.

Elle peut simplement découler des oppositions et des rapports syntagmatiques dans l'énoncé. Ainsi le SN la population française d'Algérie prend nécessairement valeur de désignation partielle dans l'environnement de la population musulmane. L'opposition la communauté algérienne / la communauté française (européenne) (POP-II-2/2) permet de confirmer l'équivalence entre algérien et musulman. D'une manière identique le sens politique conféré par H à l'adjectif algérien découle

de l'environnement de nation A. La valeur sémantique du lexème qui se combine avec l'adjectif peut jouer un rôle désambiguïsant : il est par exemple difficile d'interpréter la communauté française d'Algérie autrement que comme une désignation partielle.

La désambiguïsation du référent est un procédé très souvent utilisé. Elle prend en général la forme d'expansions qui précisent le référent ou ses composantes. Ainsi la valeur de représentation politique conforme à A est F du syntagme les Français d'Algérie est imposée par une expansion du type : quelle que soit leur communauté, sans distinction d'origine. De la même manière le sens I d'algérien est exclu par l'addition de chrétiens et musulmans, d'origine métropolitaine et musulmane. Le recours au déterminant tous les est fréquent, mais la référence à une totalité n'est pas nécessairement référence à la totalité : il est en général appuyé par d'autres éléments contextuels. Seule, la détermination numérique gaullienne les dix millions de est immédiatement claire.

Les faits de substitution entrent dans le cadre général de la désambiguïsation. On a affaire alors à une sorte de pré-correction du locuteur qui, en choisissant par exemple musulman exclut l'ambiguïté d'algérien. Sur le plan diachronique, on peut rendre compte ainsi de la quasi-disparition de la désignation partielle les Français d'Algérie au profit de les Européens d'Algérie en 1958 où elle entrait en concurrence avec la formule politique les (dix millions de) Français d'Algérie.

L'alternance de l'adjectif algérien et du complément d'Algérie doit sans doute être considérée de ce point de vue. Alors que l'adjectif peut être une simple détermination géographique ou un prédicat à valeur politique, le complément a seulement une valeur déterminative, tant dans les SN comme la population d'Algérie ou les musulmans d'Algérie que dans les combinaisons où entre l'adjectif français : les Français d'Algérie, les musulmans français d'Algérie etc...

La réalisation du complément d'Algérie pourrait, en ce sens, être interprétée comme un moyen d'éviter l'ambiguïté de l'adjectif algérien.

Problèmes d'évolution

Si l'on considère dans la diachronie les systèmes de désignation des habitants de l'Algérie, on voit une évolution se dessiner sur deux points essentiels.

Un grand nombre de désignations engagent une certaine conception de l'Algérie et constituent des systèmes de représentation politique liés à la proposition fondamentale A est F ou à sa reformulation A est A. A ce niveau, l'évolution qui se manifeste dans les réalisations des quotidiens rejoint le problème général de leur attitude à l'égard du modèle idéologique A est F. Dans les trois synchronies étudiées, la stabilité des systèmes de AU, FIG, PL qui adhèrent à A est F, et de H qui lui substitue A est A, s'oppose à l'évolution de POP et LM qui passent d'un système nettement con-

forme à A est F en 1954 à un système caractérisé par l'ambiguïté et/ou la non-prise en charge de cette proposition.

La modification des systèmes de désignation est liée d'autre part à l'évolution du sens de l'adjectif algérien. (On laisse de côté ici la valeur politique que lui confère constamment H dans les trois synchronies). Ambivalent en 1954, algérien tend à perdre en 1956 la possibilité de référer exclusivement à la partie "autochtone" de la population. On a relevé seulement deux exemples de ce sens I dans deux énoncés de POP et LM dont l'un au reste est ambigu. (II-POP-2/2, LM-2/2). En 1958 algérien revêt un sens exclusivement géographique ; il est alors disponible pour des désignations partielles ou totales dont le référent est le plus souvent désambiguïté.

Il serait nécessaire pour apprécier l'évolution révélée par l'analyse du corpus d'étudier dans les textes antérieurs à la guerre d'Algérie, le sens de l'adjectif algérien dans les désignations. Faute d'avoir eu la possibilité de faire cette recherche, on doit se contenter de constater qu'en 1954 la non-désambiguïté de l'adjectif dans des expressions comme la population algérienne, les Algériens etc... est générale : c'est le contexte d'ensemble qui permet d'interpréter algérien comme l'équivalent de musulman. Il est difficile de savoir si l'ambiguïté sentie par le lecteur en 1970 l'était au même degré en 1954. Si une étude diachronique établissait que l'adjectif algérien référait normalement avant 1954 à la partie autochtone de la population, on pourrait alors

207

mettre l'évolution du sens en relation avec le fait de la guerre. En tout état de cause, on en est réduit à formuler des hypothèses. La disparition d'algérien = musulman pourrait diachroniquement être interprétée comme un moyen de mettre fin à une ambiguïté gênante. Le triomphe du sens géographique sur son concurrent manifeste peut-être l'importance conférée par la guerre à l'entité géographique que constitue la "province algérienne". L'emploi prédicatif d'algérien (se sentir algérien) éclaire les valeurs sentimentales dont se pare la qualité d'habitant de la terre algérienne. Il reste cependant peu important (deux exemples) et limité à LM et POP qui sont favorables à des solutions politiques de type fédéral.

Clivages socio-politiques

On retrouve dans le domaine des désignations le clivage fondamental qui s'opère entre les quotidiens sur la base de l'adhésion à la proposition A est F. Il n'est donc pas surprenant de voir H se distinguer par des désignations conformes à son propre modèle idéologique. On a vu le clivage secondaire qui, en diachronie, différencie LM et POP des autres quotidiens : l'ambiguïté ou la distance prise par POP et LM à l'égard du modèle idéologique A est F se manifestent, sur le plan des désignations, en 1956 par la non-réalisation d'appellations conformes à A est F du type : les Français d'Algérie, les musulmans français d'Algérie (un exemple cependant dans POP), en 1958 par la non-prise en charge de la

formule gaullienne des dix millions de Français d'Algérie.

L'importance des phénomènes d'ambiguïté et, corrélativement, l'opposition entre désambiguïssation et non-désambiguïssation nous ont incité à chercher si des clivages pouvaient se manifester entre les quotidiens sur cette base. Nous n'avons pu en fait déceler de constantes dans l'attitude des quotidiens face à l'ambiguïté des désignations. L'exclusion de l'adjectif algérien au profit du complément d'Algérie par PL dans la seule Synchronie II ne nous a pas semblé pouvoir fonder un véritable clivage.

Seule, II se caractérise par une constante désambiguïssation. Celle-ci se modifie cependant en diachronie. En 1954 et 1956, la désambiguïssation est à la fois désambiguïssation du sens et du référent : l'adjectif politique algérien s'applique à la totalité des hommes de l'Algérie. Ce système de désignations semble pouvoir être mis en relation avec un modèle idéologique explicite dans plusieurs énoncés de 1954. Selon ce modèle impliqué dans la formule de M. Thorez sur la "nation en formation", l'unité nationale de l'Algérie doit se réaliser par la symbiose des ethnies et des populations que l'histoire a fait vivre sur le sol de ce pays. La nation algérienne n'est la propriété exclusive d'aucun groupe.

En 1958, la référence à la totalité disparaît et le référent garde son ambiguïté. On peut penser que la contrainte extralinguistique de la situation politique, marquée par la puissance du mouvement qui se développe en faveur de l'Algérie

française et entraîne, dans leur masse, les non-musulmans d'Algérie, rend impossible la référence explicite à la population musulmane et européenne. Le syntagme les Algériens renvoie alors en quelque sorte à ceux qui se veulent algériens ; il est le sujet des énoncés performatifs qui sous-tendent le combat national. Cette évolution de H marque le passage de l'affirmation d'une thèse : les musulmans et les Européens font partie de la nation algérienne, à la constatation d'une réalité imposée par l'histoire : sont algériens ceux qui se veulent algériens, qui assument la revendication nationale algérienne.

LINGUISTIQUE ET GROUPES SOCIAUX

Partant de l'idée que les tensions politiques et idéologiques dans la communauté française pendant la guerre d'Algérie pouvaient avoir un reflet linguistique, on s'est donné pour tâche d'établir un modèle de compétence de discours politique de la guerre d'Algérie et on a admis par hypothèse que les distorsions syntaxiques dans les réalisations de ce modèle étaient spécifiques des groupes socio-politiques représentés par les quotidiens algériens. On peut au terme de cette étude s'interroger sur les variations linguistiques mises en relation avec des variations socio-politiques.

On constate que les transformations ou les reformulations de l'énoncé pris comme invariant de base sont la plupart du temps portées de signification : transformation négative, substitution de prédicat, modification d'un terme de la propo-

sition, introduction d'une modalité etc... Les structures syntaxiques selon lesquelles l'énoncé est reconstruit dans les quotidiens sont liées au contenu. Ce fait découle du caractère idéologique revêtu par le modèle linguistique. L'étude de la forme débouche donc sur le contenu ; elle met en lumière des différences dans les quotidiens choisis. Si certaines formes d'énoncé sont communes à des quotidiens idéologiquement opposés, les oppositions entre les formes elles-mêmes de l'énonciation correspondent en général à des oppositions de contenu.

CONCLUSION GENERALE

LINGUISTIQUE ET GROUPES SOCIAUX

L'absence de dialogue fondée sur la seule analyse des notes de constatation, dans la mesure où le mot représente une proposition dont le contenu peut varier. Dans la situation historique de la guerre d'Algérie, le mot

Partant de l'idée que les tensions politiques et idéologiques dans la communauté française pendant la guerre d'Algérie pouvaient avoir un reflet linguistique, on s'est donné pour tâche d'établir un modèle de compétence du discours politique de la guerre d'Algérie et on a admis par hypothèse que les distorsions syntaxiques dans les réalisations de ce modèle étaient spécifiques des groupes socio-politiques représentés par les quotidiens choisis. On peut au terme de cette étude s'interroger sur les variations linguistiques mises en relation avec des variations socio-politiques.

On constate que les transformations ou les reformulations de l'énoncé pris comme invariant de base sont la plupart du temps porteuses de signification : transformation négative, substitution de prédicat, modification d'un terme de la propo-

sition, introduction d'une modalité etc... Les structures syntaxiques selon lesquelles l'énoncé est reconstruit dans les quotidiens sont liées au contenu. Ce fait découle du caractère idéologique revêtu par le modèle linguistique. L'étude de la forme débouche donc sur le contenu ; elle met en lumière des différences dans les propositions émises. Si certaines formes d'énoncé sont communes à des quotidiens idéologiquement adverses, les oppositions dans la forme même de l'énonciation correspondent en général à des oppositions de contenu.

L'absence de clivages fondés sur le seul emploi des mots est le corollaire de cette constatation, dans la mesure où le mot représente une proposition dont le contenu peut varier. Dans la situation historique de la guerre d'Algérie, le mot nation est commun à l'ensemble des locuteurs ; c'est la proposition des combattants algériens : l'Algérie est une nation qui divise la communauté française. Son rejet ou son acceptation relèvent directement du système idéologique du journal. Il en va de même pour la plupart des mots, à l'exception de colonie qui caractérise exclusivement les quotidiens de gauche. Plutôt qu'un mot technique, on peut voir dans colonie un terme qui relève d'un certain type d'analyse des rapports socio-économiques. Il est clair que le rapport entre pays dominant et pays dominé tend à être masqué par l'idéologie des classes dirigeantes. Ce qui est dit ici de colonie rejoint les observations de J.B. Marcellesi pour le Congrès de Tours de 1920 à propos du rejet du vocabulaire de l'analyse sociale par les non-socialistes.

DISCOURS POLITIQUE DE LA GUERRE D'ALGERIE ET HISTOIRE

tes. Cette ambiguïté fait-elle vouloir ou non ? Faut-il y voir le reflet des progrès de la cause algérienne ou une arme idéologique ? Il est douteux que notre travail, fondé sur un nombre limité de coupes dans le temps, puisse apporter une contribution à l'histoire. Tout au plus peut-il confirmer des hypothèses ou inciter par certains de ses résultats - évolution des systèmes lexicaux, types de désignations, importance du métadiscours et des formes de rejet etc... - à entreprendre des recherches particulières.

En revanche les traits essentiels du discours politique de la guerre d'Algérie mis en lumière par l'analyse linguistique posent à l'historien, nous semble-t-il, le problème du rapport entre ce discours et la guerre.

On a montré le caractère polémique d'un discours dont les propositions, même quand elles ne sont marquées par aucun élément formel - c'est le cas de l'énoncé l'Algérie, c'est la France - répondent chaque fois à une situation extra-linguistique nouvelle, c'est à dire aux propositions impliquées par le combat national algérien dans son développement diachronique. En niant ou en reformulant les propositions des Algériens, le discours politique s'inscrit dans une relation dialectique avec la réalité. S'il la reflète indirectement, il tend à la masquer en fondant une nouvelle référence ambiguë. L'ambiguïté, essentielle au discours politique de la guerre d'Algérie, rend compte en diachronie du passage de la proposition initiale à sa négation impliquée par la fin de la guerre, dans la mesure où elle

BIBLIOGRAPHIE
 tente de réaliser la conciliation des propositions antagonis-
 tes. Cette ambiguïté fut-elle voulue ou non ? Faut-il y voir
 le reflet des progrès de la cause algérienne ou une arme idé-
 ologique destinée à la combattre ? Quel fut son rôle par rap-
 port à la guerre et à l'évolution des esprits ? Notre travail
 ne pouvait prétendre répondre à ces questions. Elles sont
 posées à l'historien.

Algérie
 traduit de l'anglais par Michel Deutch

Paris, Stock, 1961, 256 p.

BOISSON Jean France, soit le problème algérien

Paris, Editions de Scorpion, 1960, 285 p.

BOUHDINE Pierre Sociologie de l'Algérie

Paris, PUF, Collection Que sais-je ? N° 806, 1961, 126 p.

CHRONOLOGIE DE L'AFFAIRE ALGERIENNE : Mai 1958-Décembre 1961

New-York, Ardis Service, 131 p.

SARICARD Marcel Réalité de la nation algérienne

Paris, Editions Sociales, 1961, 319 p.

ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE ALGERIENNE : 1/1/54-30/6/62

Paris, SENA, 1962, 116 p.

FARON Francis L'an V de la révolution algérienne

Paris, Maspero, Cahiers Libres N° 5, 1959, 124 p.

FAVINO Charles Le FLN et l'Algérie

Paris, Plon, 1962, 351 p.

FRONT DE LIBERATION NATIONAL : Fédération de France

La Révolution algérienne et la libération de l'Afrique

S.L., FLN Féd. de France, 1960, 63 p.

JANSON Colette et Francis L'Algérie hors la loi

Paris, Seuil, N° 44, 1955

BIBLIOGRAPHIE

I- HISTOIRE DE LA GUERRE D'ALGERIE

ABBAS Ferhat Guerre et Révolution d'Algérie

Paris, Julliard, 1962, 239 p.

AGERON Ch. Robert Histoire de l'Algérie contemporaine

Paris, PUF, Collection Que sais-je N° 400, 2^e éd. 1966, 128 p.

BEHR Edward Dramatique Algérie

traduit de l'anglais par Michel Deutsch

Paris, Stock, 1962, 256 p.

BOISSON Jean Essais sur le problème algérien

Paris, Editions du Scorpion, 1960, 288 p.

BOURDIEU Pierre Sociologie de l'Algérie

Paris, PUF, Collection Que sais-je N° 802, 1961, 128 p.

CHRONOLOGIE DE L'AFFAIRE ALGERIENNE : Mai 1958-Décembre 1961

New-York, Ardlee Service, 131 p.

EGRETAUD Marcel Réalité de la nation algérienne

Paris, Editions Sociales, 1961, 319 p.

ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE ALGERIENNE : I/I/54-30/6/62

Paris, ESNA, 1962, 116 p.

FANON Frantz L'an V de la révolution algérienne

Paris, Maspero, Cahiers Libres N° 3, 1959, 184 p.

FAVROD Charles Le FLN et l'Algérie

Paris, Plon, 1962, 351 p.

FRONT DE LIBERATION NATIONALE : Fédération de France

La Révolution algérienne et la libération de l'Afrique

S.L., FLN Féd. de France, 1960, 63 p.

JEANSON Colette et Francis L'Algérie hors la loi

Paris, Seuil, 2^e éd. 1955

- JULIEN Ch.A. Histoire de l'Algérie contemporaine, T.I
Paris, PUF, 1964, 633 p.
- LACOSTE Yves, NOUSCHI André, PRENANT André
L'Algérie, passé et présent.
Paris, Editions Sociales, 1960, 463 p.
- MANDOUZE André La révolution algérienne par les textes
Paris, Maspero, Cahiers Libres N° 16, 1961, 178 p.
- MOCH Jules En 1961, paix en Algérie
Paris, Laffont, 1961, 271 p.
- NAEGELEN Marcel-Edmond Une route plus large que longue
Paris, Laffont, 1964, 351 p.
- LA NEF Histoire de la guerre d'Algérie suivie d'une histoire
de l'OAS.
Paris, Julliard, Cahiers I2-I3, 1962, 192 p.
- NOUSCHI André La naissance du nationalisme algérien (1919-1954)
Paris, Ed. de Minuit, 1962, 163 p.
- OPPERMANN Thomas Le problème algérien
Paris, Maspero, 1961, 317 p.
- PAILLAT Claude Dossier secret de l'Algérie
Paris, Presses de la Cité, 2 vol. 1961 et 1962
- Parti Communiste Algérien Notre peuple vaincra
Imprimerie du PCA, 1960, 48 p. - Texte daté du 18 Novembre 1960
- PARTI COMMUNISTE FRANCAIS Après sept ans de guerre, le cessez-
le-feu est une victoire des forces de paix.
Paris, PCF, Faits et Documents, S.D. 24 p., 1962
- RECUEIL DES JOURNAUX D'ALGERIE DU 2 NOVEMBRE 1954 AU 4 JUILLET
1962.
Marseille, Le Recueil des Journaux d'Algérie, S.D. 2 vol.

SAVARY Alain Nationalisme algérien et grandeur française
Paris, Plon, 1960, 204 p.

SOUSTELLE Jacques L'espérance trahie
Paris, Ed. de l'Alme, 1962, 328 p.

THOREZ Maurice Textes choisis sur l'Algérie : 1945-1962
Paris, PCF, S.D. 140 p.

TILLION Germaine L'Algérie bascule vers l'avenir
Paris, Ed. de Minuit, 1960, 179 p.

II- SUR LA PRESSE

ALBERT Pierre Histoire de la presse

Cours polycopié de l'I.F.P.

ALBERT Pierre Le Referendum d'Octobre et les élections de
Novembre 1962 : la presse quotidienne.

Paris, A.Colin, Cahier 142 de la Fondation Nationale des
Sciences Politiques

BATAILLER Francine, SCHIFRES Alain, TANNERY Claude

X Analyses de presse

Paris, PUF, 1963, 236 p.

✓ DEBATTY André Le 13 Mai et la presse

Paris, A.Colin, Collection Kioske, 1960, 328 p.

ENQUETE SUR LES LECTEURS DE LA PRESSE

Dossier technique établi par le Centre d'Etude des Supports de
Publicité avec le concours de l'INSEE

Communiqué par l'I.F.P.

X GIRARD Alain L'opinion publique et la presse

Les Cours de Droit, Université de Paris. Institut d'Etudes

Politiques, 1959, VII, 254 p.

X GUEDJ Aimé, GIRAULT Jacques LE MONDE : Humanisme, objectivité et politique.

Paris, Editions Sociales, 1970, 253 p.

de LIVOIS René Histoire de la presse française

Paris, Société française du livre, 1965, 664 p.

PRESSE-ACTUALITE : Revue de l'Information

N° 20, Octobre 1965 "La presse française"

Maison de la Bonne Presse

III- LINGUISTIQUE

BALLY Charles Linguistique générale et linguistique française

Berne, Editions Francke, 1932, 440 p.

BARTHES Roland "Le discours de l'Histoire" dans Informations sur les sciences sociales VI-4, p.65-75

BENVENISTE Emile Problèmes de linguistique générale

Paris, Gallimard, 1966

- "Structure des relations de personne dans le verbe"
p. 225-236

- "Les relations de temps dans le verbe français" p.218-250

- "La nature des pronoms" p.251-357

- "De la subjectivité dans le langage" p.258-266

- "La philosophie analytique et le langage" p.267-276

— "Le langage et l'expérience humaine" dans Problèmes du langage, Collection Diogène, Gallimard, 1967, p.3-13

— "L'appareil formel de l'énonciation" dans Langages N° 17

Mars 1970, p.12-18

CHOMSKY Noam Structures syntaxiques

Traduction de Michel Braudeau, Paris, Seuil, 1969, 141 p.

— "Une conception transformationnelle de la syntaxe" dans Langages N° 4, Décembre 1966, p. 39-80

— La linguistique cartésienne suivi de La nature formelle du langage

Traduction de E.Delannoe et D.Spencer, Seuil, 1969, 183 p.

COHEN Marcel Pour une sociologie du langage

Paris, Albin Michel, 1956, 396 p.

COLLOQUE DE LEXICOLOGIE POLITIQUE DE SAINT-CLOUD (Avril 1968

Cahiers de Lexicologie : "Formation et aspects du vocabulaire français, XVII-XX siècles".

Paris, Didier-Larousse, 1969- I et II

COURDESSE Lucile Etude linguistique comparée d'un discours de L.Blum et d'un discours de M.Thorez pendant le Front Populaire (Mai 1936)

Paris-Nanterre, dactylo. 39 p.

DUBOIS Jean

— Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872

Paris, Larousse, 1962, 460 p.

— Etude sur la dérivation suffixale en Français Moderne

Paris, Larousse, 1962, 118 p.

— "Phrases non achevées en français" dans BSL, T.61

Fasc.I, P. 110-127 , 1966

— "Pourquoi des dictionnaires" dans Information sur les

- Sciences Sociales , Août 1967, VI-4, p. 101-112
- X — et SUMPFF "Problèmes de l'analyse du discours" dans Langages N° 13, Paris, Larousse, 1969, p.3-7
DIDER/
- "Enoncé et énonciation" dans Langages N° 13, p.100-110
- "Grammaire distributionnelle" dans Langue française N° 1, Paris, Larousse, Février 1969, p. 41-48
- "Grammaire générative et transformationnelle " dans Langue française N° 1, p.49-57 voir en particulier
- Grammaire structurale du français
T.I Le nom et le pronom, Paris, Larousse, 1965
T.II Le verbe , 1967
T.III La phrase et les transformations, 1969
- "Dictionnaire et discours didactique " dans Langages N° 19, Septembre 1970, p. 35-47
- Gleason H.A. Introduction à la linguistique notamment à la
Traduction de Françoise Dubois-Charlier
Paris, Larousse, 1969, 380 p.
- GREIMAS A.J. Sémantique structurale
Paris, Larousse, 1966, 262 p.
- GUILBERT Louis La formation du vocabulaire de l'aviation
Paris, Larousse, 1965, T.I et T.II, 712 p.
- X HARRIS Zellig S. "Analyse du discours"
Traduction de Françoise Dubois-Charlier dans Langages N° 13
1969, p. 8-45 1969-II, p. 57-69
- X HENRY Pierre (et Serge MOSCOVICI) "Problèmes de l'analyse
de contenu" dans Langages N° 11, Paris, Larousse, Septembre
1968, p. 36 à 60. Paris-Nanterre, 1970, 262 p.

JAKOBSON Roman Essais de Linguistique générale

Notamment "Les embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe", p. 176-196

Paris, Editions de Minuit, 1968, 260 p.

LANGAGES

N° II Socio-linguistique par J.SUMPF

x N° 13 L'analyse du discours par J.Dubois et J.Sumpf

N° 17 L'énonciation par T.Todorov : voir en particulier la "bibliographie sélective" p. 119-122

Paris, Didier / Larousse

LANGUE FRANCAISE

N° 2 Le Lexique par L.GUILBERT

N° 4 La sémantique par A.REY

N° 9 Linguistique et société par J.B.MARCELLESI , à paraître en Février 1971. Nous renvoyons notamment à la bibliographie contenue dans ce numéro.

LYONS John Linguistique générale : introduction à la linguistique théorique

Traduction par Françoise Dubois-Charlier et D.Robinson

Paris, Larousse, 1970

γ MARCELLESI Jean-Baptiste "Le vocabulaire du Congrès Socialiste de Tours : approche des problèmes par l'analyse des titres de journaux" , Communication au Colloque de Saint-Cloud, Cahiers de Lexicologie, 1969-II, p. 57-69

— Analyse linguistique et socio-linguistique du vocabulaire du Congrès Socialiste de Tours (Décembre 1920)

Thèse de III° cycle, Paris-Nanterre, 1970, dactylo 480 p.

- MARTINET André Éléments de linguistique générale
Paris, Armand Colin, 1960, 223 p.
- La linguistique synchronique, études et recherches
Paris, PUF, 1965, 248 p.
- "Le mot" dans Problèmes du langage, Collection Diogène,
Paris, Gallimard, 1967, p. 39-53
- MATORE Georges Le vocabulaire et la société sous Louis-Philippe
Genève, Slatkine reprints, 1951
- MITTERAND Henri Les mots français
Paris, PUF, Collection Que sais-je N° 270, 1963
- X
MOUILLAUD Maurice "Le système des journaux. Théorie et méthodes
pour l'analyse de presse". dans Langages N° II, p. 61-83
- MOUNIN Georges Les problèmes théoriques de la traduction
Paris, Gallimard, 1963, 298 p.
- MULLER Charles "La statistique lexicale" dans Langue française
N° 2, p. 30-43
- POTTIER Bernard "Recherches sur l'analyse sémantique en lin-
guistique et traduction mécanique" dans Publications lin-
guistiques de la Faculté de Nancy, 1963, Série A, II, 38 p.
- PROST Antoine "Vocabulaire et typologie des familles politiques"
Cahiers de Lexicologie, 1969-I, p.115-126
- X
PROVOST Geneviève "Approche du discours politique : "socialisme"
et "socialiste" chez Jaurès" dans Langages N° 13, p.51-68
- REY Alain Langue française N° 4 : la sémantique
- RUWET Nicolas Introduction à la grammaire générative
Paris, Plon, 1967, 448 p.
- SAPIR Edward Le langage
Paris, Payot, 1967, trad. 232 p.

- SAUSSURE Ferdinand de Cours de linguistique générale
Paris, Payot, 1967, 332 p.
- SUMPF Jacques Langages N° II : la socio-linguistique, 1968
— "La typologie des discours" dans Langages n° 13, 1969
p. 46-50
- TESNIERE Lucien Eléments de syntaxe structurale
Paris, Klincksieck, 1959, 670 p.
- TODOROV Tsvetan "Les registres de la parole" dans le Journal
de psychologie, Juillet-Septembre 1967
— "Poétique" dans Qu'est-ce que le structuralisme ?
Paris, Seuil, 1968, p. 108-123
— "Problèmes de l'énonciation" dans Langages N° 17, p. 3-II
- TOURNIER Maurice "Vocabulaire politique et inventaire sur
machine. Vocabulaire des textes politiques : méthodes
d'inventaire" dans Cahiers de Lexicologie, 1967-I
- WAGNER Robert-Léon Les vocabulaires français
Paris, Didier, 1967
- WEXLER P.J. La formation du vocabulaire des chemins de fer
en France (1778-1842)
Genève, Droz, 1955



SUMPF Jacques Langages N° 11 : la socio-linguistique, 1968

— "La typologie des discours" dans Langages n° 13, 1969
p. 46-50

TESNIERE Lucien Éléments de syntaxe structurale

Paris, Klincksieck, 1959, 670 p.

TODOROV Tsvetan "Les registres de la parole" dans le Journal de psychologie, Juillet-Septembre 1967

— "Poétique" dans Qu'est-ce que le structuralisme ?
Paris, Seuil, 1968, p. 108-123

— "Problèmes de l'énonciation" dans Langages N° 17, p. 3-II

TOURNIER Maurice "Vocabulaire politique et inventaire sur machine. Vocabulaire des textes politiques : méthodes d'inventaire" dans Cahiers de Lexicologie, 1967-I

WAGNER Robert-Léon Les vocabulaires français

Paris, Didier, 1967

WEXLER P.J. La formation du vocabulaire des chemins de fer en France (1778-1842)

Genève, Droz, 1955



La proposition A est F

S.I - Tableau I

	Réalizations de A est F	Rejet et/ou reformulation	Forme de la réalisation ou du rejet	
			phrase prédicative	Syntaxme nominal
AU			•••••	•••••
FIG			•••••	
PL			•••••	
LM			•••••	•••••
POP			•••••	•••••
H			•••••	
Énoncés			rapportés	
	Réalizations de A est F	Rejet et/ou reformulation	Forme de la réalisation ou du rejet	
			phrase prédicative	Syntaxme nominal
AU			•••••	•••••
FIG			•••••	•••••
PL				•••••
LM				•••••
POP				•••••
H			•••••	•••••
Commentaire			sur énoncé	

	AU	FIG	PL	LM	P.P	H
les Algériens	T	P	A			
la masse des Algériens	P					
le peuple algérien	P		P	P		T
la population		P	T	A		
la population algérienne		P				
les populations algériennes	P					
les populations (d'Algérie)					T	
les Français d'Alp. + exp.					T	
les citoyens d'Algérie	T		T	T	T	
nos compatriotes musulmans d'Alp.				P	P	
les musulmans			P	P		
le peuple musulman			P	P		
les frères musulmans			P	P		

LÉGENDE

- Signifié géographique
- Signifié ethnique
- Signifié politique
- Ambigu

- C** Connotation
- +** désambiguïsée
 - non désambiguïsée
 - T** Référence à la totalité
 - P** Référence à une partie de la population

Désignations des habitants de l'Algérie

Enoncés rapportés

	AU	FIG	PL	LM	POP	H
Les Algériens						
Tous les Algériens + exp.						
Minorité majorité des A (exp)						
le peuple algérien						
l'Algérien = les Algériens						
Dét + Non + algérien						
la population						
la population musulmane						
la pop. mus. des départements						
les populations						
les populations algériennes						
les populations musulmanes						
la communauté nat. des dépts						
la communauté algérienne						
les sociétés européennes et mus.						
les musulmans d'Algérie						
les citoyens français mus.						
les citoyens français d'A.						
les masses algériennes						
les frères musulmans						
les clients ethniques						
les Kabyles, Arabes... musulmans						
les sociétés européennes						
la "nation en formation"						

LÉGENDE :
 Voir TABLEAU II

Désignations des habitants de l'Algérie

Commentaire sur énoncé

SI. TABLEAU III

Systèmes de représentation

S.I. TABLEAU IV

	Représentation ethnique et géographique		Représentation politique
AU	P les Algériens le peuple algérien les populations algériennes		les citoyens d'Algérie
	T les Algériens		
FIG	la(les) population(s) musulmanes / algériennes les musulmans d'Algérie P		la majorité des citoyens français musulmans d'Algérie
PL	les Algériens ? le peuple algérien la population musulmane le peuple musulman les musulmans d'Algérie P les frères musulmans		les citoyens d'Algérie
LM	P les Algériens P le peuple algérien la population musulmane la communauté " "	la population d'origine métropolitaine	les Français d'A, qu'ils soient d'origine musulmane ou métropolitaine nos concitoyens d'A nos compatriotes musulmans d'Algérie
	T les populations des trois départements d'Algérie, sans distinction d'origine et de religion		
POP	P la population musulmane la société musulmane les frères musulmans les Algériens	la population européenne la société européenne / métropolitaine	deux catégories de Français
	T la communauté algérienne les populations, tous les éléments ethniques		
H	P la population musulmane	la population européenne	les Algériens :: :: :: Tous les Algériens :: l'immense majorité des A. le peuple algérien :: :: :: :: :: ::
	T les populations algériennes : kabyles, arabes et autres hommes d'origine européenne		

LÉGENDE :

P	Référence à une partie de la population
T	Référence à la Totalité
[shaded box]	Représentation politique selon <u>A est F</u>
[dotted box]	Représentation politique selon <u>A est A</u>

S.I. TABLEAU V

	AU		FIG		PL		LM		POP		H	
	ER	C	ER	C	ER	C	ER	C	ER	C	ER	C
l'unité de F/nation												
l'intégrité de la République												
la séparation de l'A et de la métropole												
la sécession " n "												
le séparatisme												
la rébellion (de citoyens français)												
l'insurrection												
la révolte												
la sédition												
les rebelles												
les insurgés												
les hors-la-loi												
le civisme / loyalisme des populations A.												


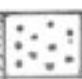

Syntagmes récurrents (1)
Transformations de A est F

S.I - TABLEAU VI

	AU		FIG		PL		LM		PoP		H	
	ER	C	ER	C	ER	C	ER	C	ER	C	ER	C
SN + français / de F												
la suprématie française												
la souveraineté française												
les prérogatives françaises												
la méta française												
les droits et les devoirs de F												
SN + algérien / d'A												
les événements d'A												
le problème algérien												
le statut algérien / d'A												
l'assemblée algérienne												
la République algérienne												
la réalité algérienne												
la personnalité algérienne												

Syntagmes récurrents (2)
SN + français, SN + algérien

LÉGENDE :

-  Réalisation
-  Rejet explicite
-  Reformulation

	ER	AU	C	ER	FIG	C	ER	PL	C	ER	LM	C	ER	POP	C	ER	H	C
Substituts de F																		
la métropole																		
la République																		
le pays																		
la patrie																		
la mère-patrie																		
la nation																		
Substituts de A																		
la province, le territoire français																		
les trois départements (français) d'Algérie																		
la France algérienne, français d'Algérie																		
la colonie, le pays colonial																		
la nation																		

Substituts des termes A et F

	AU		FIG		PL		LM		P.o.P		H	
	ER	C	ER	C	ER	C	ER	C	ER	C	ER	C
Métropole (et dérivés)												
Métropole												
métropolitain												
Colonie (et dérivés)												
Colonie												
Colon												
Colonial												
Colonialiste												

Métropole / colonie et leurs dérivés

LÉGENDE


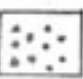


Réalisation

Non. prise en charge

	AU		FIG		PL		LM		POP		H	
	ER	C	ER	C	ER	C	ER	C	ER	C	ER	C
Nation F (et dérivés)												
- la nation	Realisation		Realisation		Realisation		Realisation					
l'unité de la nation	Realisation		Realisation		Realisation		Realisation					
l'union nationale												
la défense, l'élite nationale		Realisation										
Internationaliser							Realisation					
l'indépendance nationale									Realisation			
Nation A (et dérivés)												
- la nation											Realisation	
national			Rejet explicite		Rejet explicite						Realisation	
nationaliste (-sme)	Rejet explicite				Rejet explicite						Realisation	

Légende :

-  Réalisation
-  Rejet explicite

Nation F / Nation A et leurs dérivés

	AU	FIG	PL
<p>1^o GROUPE AU, FIG, PL</p> <p>Réalisations de A est F et de ses transformations</p>	Type prédictif		
	l'Algérie est française		
	l'Algérie restera française		
	SN de A est SN de F		
	le problème algérien est un pl. français		
	T. nominales de A est F		
	l'Algérie française, notre A.		
	SN (français) (<u>d'Algérie</u> / <u>algérien</u>)		
	les/nos départements (français) (d'A)		
	nos dépts nord.africains/d'outre-méditerranée		
	cette province française		
	le territoire français d'Algérie		
	le morceau de France		
	la France algérienne		
T. nom. de A est partie intégrante de F			
l'unité de la France / partie une seule France			

Réalisations de la proposition A est F

Exercices de commentaire

	LM	POP
2 ^o GROUPE LM, POP Ambiguïté à l'égard de <u>A est F</u>		
	<u>A est F</u>	
	Type prédicatif	
	A restera française	
	<u>SN de A est SN de F</u>	
	l'affaire algérienne est une affaire nationale	
	Type nominal	
	l'annexion de ce territoire	
	<u>Rejet de A est F</u>	
	l'Algérie n'est pas la France	

Réalisations de la proposition A est F

Réalisation

Non mise en charge

Ambigu



Echecs de Commentaire

	<u>A est F</u>	H
3 ^o GROUPE H Rejet de <u>A est F</u> , reformulé en <u>A est A</u>	<u>A est F</u>	
	A est F et/ou ses transformations	
	Rejet de <u>A est F</u>	
	Rejet par le contenu de "L'al- pinisme est une province française"	
	A est F \rightarrow A n'est pas F \rightarrow A est A une alpinisme libre d'être alpinisme	

Réalisations de la proposition A est F

Énoncé de Commentaire

S.I.F. TABLEAU III

	AU	FIG	PL	LM	POP	H
Dét + algérien						
les Algériens	T -				T -	T +
Tous les Algériens						T +
l'ensemble, la majorité des A						T +
les A + adj / compt						T +
les Algériens français		A				
les A de la croix, du croissant	P +					
les A d'origine métropolitaine				P +		
les A d'origine européenne						
les A, musulmans et Européens						T +
SN + algérien / d'A						
la communauté algérienne				P -	P +	
le peuple algérien						T +
la population algérienne						T -
la population A + exp.						T +
la population d'A	T +		T +			
les Français algériens						
les Français d'Algérie	T P					P +
de tenir algérien						

Valeurs et emplois de l'adjectif
algérien : énoncé de commentaire

Référence à la Totalité
" une partie
Désambiguïsée
Non désambiguïsée
constatations
ambiguës

T
P
+
-
C
n









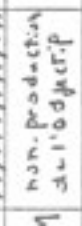



signifié sociographique
signifié ethnique
signifié politique



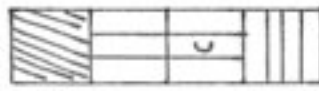
S. II - TABLEAU IV

	AU	FIG	PL	LM	POP	H
<u>Dét (Nom) français (Adj) (algérien d'Algérie)</u>						
les Français						
des Français tout court						
les Français algériens						
les Français d'Algérie						
les Français musulmans d'A						
les Français musulmans						
les deux communautés F de notre A						
<u>Dét + algérien + français</u>						
les Algériens français						
<u>Dét + citoyen (adj) français (d'A)</u>						
nos concitoyens coran: puis						
leurs (des F d'A) concitoyens musulmans						

Désignations conformes à A est F

	AU	FIG	PL	LM	POP	H
Valeurs et système						
1.954						
1.956						
De 1954 à 1.956						
Valeurs	-	-		-	+	+
Système	-	+	-	-	+	+

LÉGENDE

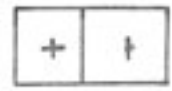


Signifié ethnique

Signifié géographique

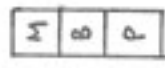
Signifié géographique comoté

Signifié politique



Maintien

Changement



Système monovalent

Système bivalent

Système polyvalent

Valeurs de l'adjectif algérien
dans les Synchronies I et II
(commentaire)

Systèmes de représentation

S.II - TABLEAU VI

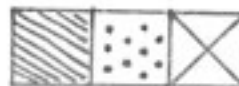
	Représentation ethnique et géographique		Représentation politique
AU	la population musulmane la majorité musulmane les musulmans (Algériens) les Algériens du croissant	la population européenne la minorité non-musulmane les non-musulmans les Algériens de la Croix les Français d'Algérie	les Français d'Algérie les Français musulmans d'A les deux communautés fran- çaises de notre Algérie nos concitoyens coraniques leurs concitoyens musulmans
	la population d'Algérie les deux populations d'Algérie les Algériens		
FIG	les musulmans	les Européens les Français d'Algérie	des Français tout court les Français les Français algériens les Algériens français les musulmans français
	Toute la population d'Algérie		
PL	les musulmans la population musulmane	les Français d'Algérie les Français	
	les populations d'Algérie		
LM	la communauté algérienne " " musulmane les musulmans	la communauté française " " européenne les Européens les Français d'origine les Français d'Algérie les Algériens d'origine métropo- litaine	Deux fractions d'une communauté
	la population algérienne les deux communautés		
POP	la communauté algérienne " " musulmane les musulmans	la communauté européenne " " française les Français d'Algérie les Français les Européens d'Algérie la masse d'Européens	les Français musulmans
	la masse musulmane les deux populations (Tous) les Algériens		
H	les musulmans	les Européens les Algériens d'origine européenne les hommes d'origine européenne	les Algériens l'ensemble des Algériens l'immense majorité des Algériens le peuple Algérien

 Représentation politique selon AestF
 Représentation politique selon AestA

S. II - TABLEAU VII

	AU	FIG	PL	LM	POP	H
Métropole (et dérivés)						
métropole	///	///	///	///	///	///
métropolitain	///	///	///	///		
Colonie (et dérivés)						
colonie						
colon	•••••					
colonial				•••••		
colonialisme (-iste)		•••••			///	///
anticolonialiste				X		

LÉGENDE



Réalisation

Refet explicite

Non-mise en charge

Métropole / Colonie et leurs dérivés

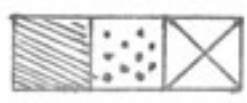
Exoncs de Commentaire

	AU	FIG	PL	LM	PoP	H
Nation F (et dérivé)						
la nation française	diagonal lines					
national	diagonal lines					
Nation A (et dérivés)						
la nation (algériens)		dots			dots	
national	dots		dots	dots	dots	diagonal lines
nationalité				X		
nationalisme	dots			diagonal lines	diagonal lines	diagonal lines

Nation F / Nation A et leurs dérivés

Énoncés de Commentaire

LÉGENDE



Réalisation

Rejet explicite



Non-pria en charge

	AU	FIG	PL	LM	POP	H
Désignations selon Aesr-F						
rebelles, rébellion	▨	▨	▨	▨	▨	▨
insurgés, insurrection			▨			▨
hors-la-loi		▨				▨
révoltés			▨			
Désignations péjoratives						
bandes, bandits	▨					▨
fellagha, fellaghisme	▨	▨				▨
opitateurs			▨			
terroristes	▨					▨
Désignations conformes à la Nation A						
les nationalistes A					▨	▨
Sigles ALN, FLN	▨	▨				▨
les patriotes A	▨					▨

Désignations des combattants algériens

Encadrés de commentaire

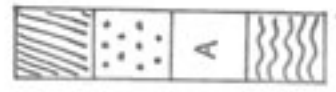
LÉGENDE :

-  Réalisation
-  Rejet explicite

	AU	FIG	PL	LM	POP	H
A est F	[diagonal lines]	[diagonal lines]	[diagonal lines]	[diagonal lines]		[dots]
A n'est pas F				[diagonal lines]	A	[diagonal lines]
A dépend de F	[diagonal lines]					[dots]
A ne dépend pas de F	[dots]	[dots]		[dots]		[diagonal lines]
A est F et A dépend de F	[diagonal lines]	[diagonal lines]		[diagonal lines]		[diagonal lines]
les liens de A et F	[diagonal lines]		[diagonal lines]	[diagonal lines]		[wavy lines]
la persistance algébrique	D	D		D A ≠ F	A	D

Les systèmes						
1.954	[shaded]	[shaded]	[shaded]	[shaded]	[shaded]	[shaded]
1.956	[shaded]	[shaded]	[shaded]	[shaded]	[shaded]	[diagonal lines]

LÉGENDE



Réalisation

Rejet explicite

Ambigu

Reformulation

D

A ≠ F

D

Désambiguïsation A est F

" " " A n'est pas F

Désambiguïsation + Distance



Système simple selon A est F

Système simple selon A est F ?



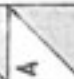
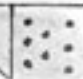
Système double

Les propositions de base : Commentaire

S. III - TABLEAU I

	AU	Fig	PL	LM	POP	H
"Traduction" de l'énoncé récurrent						
= <u>AF / A est F</u>				A	A	
= <u>l'intégration</u>				A	A	
Interprétation des syntagmes ambigus						
l'association						
Désambiguïtation selon <u>A est F</u>				A	A	
faire le reste						
Désambiguïtation selon <u>A est F</u>				A	A	

Les quotidiens et le discours gaullien


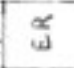
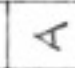
	Désambiguïtation selon <u>A est F</u>
	Traduction partielle
	Traduction partielle renvoyant à l'ambiguïté du discours
	Désambiguïtation + Repet explicite

Relativisation

Enoncé rapporté sans contexte

Ambiguïté non résolue

Désambiguïtation + Reformulation

	ER
	A
	

S. III - TABLEAU II

	AU	FIG	PL	LM	POP	H
Dét + algérien						
Algériens		T -				
les Algériens	T -				T -	
Tous les Algériens + exp.		T +				
l'immense majorité des A						
les Algériens + expansion						
les A musulmans	P +					P +
les A, chrétiens et musulmans	T +					T +
les A des deux communautés			T +			
les A sans distinction de com.		T +				
les A de toutes origines et confessions	T +					
les A de souche européenne et musulmans				T +		
SN + algérien / d'A						
la population algérienne						
le peuple algérien			T +			
les Français algériens	T -					
les Français d'Algérie	T +	T +				
algérien = patriote						
Les A veulent être A				T +		T +

Valeurs et emplois de l'adjectif algérien : énoncés de commentaire

+ Déambiguïté
- Non-déambiguïté
T Référence à la totalité
P Référence à une partie de la population

+
-
T
P

Signifié géographique
Signifié politique

S. III - TABLEAU III (a)

	Représentation ethnique et géographique		Représentation politique
AU (les F)	les musulmans les A musulmans	les Français d'Algérie les A chrétiens " " métropolitains d'origine (les F) Européens	les dix millions de Français d'Algérie / algérien les Français de l'é.-bas les Français musulmans les musulmans de nos départements de l'é.-bas les A citoyens de la métropole
	les Algériens les Algériens de toutes origines et de toutes confessions		
FIG	les musulmans les musulmans d'Algérie	les Européens les Français d'Algérie les Français de souche les Français d'origine européenne en Algérie	les dix millions de Français d'Algérie les Français musulmans
	la population musulmane la population française		
	Algériens les Algériens sans distinction de communauté Tous les Algériens, quelle que soient leur origine, leur religion et leur race deux communautés		
PL	les musulmans	les Européens les Français de souche nos compatriotes d'outre-Méditerranée	les dix millions de Français d'Algérie Dix millions de Français les Français musulmans / les Français de souche
	les Algériens des deux communautés la population algérienne tout entière deux populations		

Systèmes de représentation (a)
 Représentation politique
conforme à A est F

S. III - TABLEAU III (b)

	Représentation ethnique et géographique		Représentation politique
LM	les musulmans les musulmans d'Afrique du Nord la population musulmane les Algériens musulmans	les Européens les Français d'origine les Français d'Algérie la population européenne la population française les A de souche européenne	"Les dix millions de Français d'Algérie"....
	les communautés la coexistence de deux races		
POP	les masses musulmanes d'A	les Européens les Européens d'Algérie	dix millions de Français d'Algérie
	les Algériens Tous les Algériens Tous les hommes de l'Algérie le peuple algérien		
H	les musulmans les algériens musulmans les "baououles" les "ratons" (= désignation des ultras)	les désignations partielles se confondent avec celles des <u>ouverts du coup d'État</u> : les ultras de la guerre les racistes les ultra-colonialistes les partisans les séparatistes...	les Algériens les algériens musulmans le peuple algérien les "français à part entière" les citoyens musulmans "à part entière"

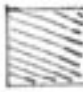

Systèmes de représentation (b)

Non prise en charge de la représentation politique
donc A est F

Représentation politique donc A est A

S. III - TABLEAU IV

	AU	FIG	PL	LM	POP	H
Métropole (et dérivés)						
métropole	///	///	///	///	///	///
métropolitain		///				
Colonie (et dérivés)						
Colon				///		
Colonie				///		
Colonial				///		///
colonisé						///
colonialiste	•••••			///		
anticolonialiste		•••••				
colonialisme		•••••				///

LÉGENDE :
 Réalisation
 Refet explicite

Métropole / Colonie et leurs dérivés
Énoncés de Commentaire

S. III - TABLEAU V

	AU	FIG	PL	LM	POP	H
Nation F (et dérivés)						
la nation (française)	Realisation					
national	Realisation					
l'unité nationale	Realisation					
internationaliser	Realisation					
Nation A (et dérivés)						
la nation (algérienne)						
national						
nationaliste						
Substitut						
la patrie (algérienne)						

LÉGENDE



Réalisation

Non-Mise en charge

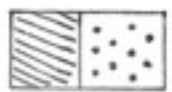
Nation F / Nation A et leurs dérivés

sous ALN, FLN

Ehancés de commentaire

	AU	FIG	PL	LM	POP	H
Désignations selon AESTF						
rebelles, rébellion	///	///		///	///	
la révolte algérienne			///	///		
Désignations péjoratives						•••••
les fellagha	///				///	
les tueurs fellagha		///				
Périphrasa hors système	///		///		///	
Désignations conformes à la Nation A						
les nationalistes A				///		
Sigles ALN, FLN	///	•••••		///	///	///

LÉGENDE :



Réalisation

Rept explicite

Désignations des Combattants algériens

Énoncés de Commentaire

S.III - TABLEAU VI

	AU	FIG	PL	LM	POP	H
Désignations méloratives impliquant les M du 13 Mai défendant Nation F						
oursant national		diagonal				
redressement national	diagonal					
patriotes	diagonal	diagonal				
explosion, oursant de patriotisme	diagonal					
oursant contre l'abandon			diagonal			
Désignations péloratives impliquant les M du 13 M se dressant contre M. F.						
rebelles, rébellion	dots			diagonal		
insurrection, insurrectionnels	dots		dots	diagonal		
séditieux	dots					
révolte africaine				diagonal		
factieux			dots	diagonal		
sécésion, sécessionnistes	dots		dots	diagonal		
séparatistes				diagonal		

Désignations du Coup de force du 13 Mai
et de ses auteurs

LÉGENDE :

